

Rapport d'activité 2023

Rapport d'activité 2023 : un nouveau format

Cette année, nous avons décidé d'innover notre présentation en vous proposant un rapport d'activité unique regroupant les bilans 2023 de toutes les structures du GIP d'Ivry-Vitry : le Service Clauses Insertion (SERCI), le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ), le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et la Mission locale.

Pourquoi cette décision ?

Le GIP d'Ivry-Vitry recouvre de nombreuses thématiques d'intervention dans des domaines sociaux variés et auprès d'une population aux profils très divers (âgée de 16 à 70 ans, avec ou sans emploi, avec ou sans logement, etc.) et dont les besoins et les demandes sont multiples et parfois concomitants. Les interactions sont nombreuses et complémentaires entre les professionnels de l'accompagnement du GIP afin de donner des perspectives aux publics suivis, et nous trouvons nécessaire de faire découvrir à nos lecteurs l'ensemble des offres de services déployées au sein du GIP d'Ivry-Vitry qui a été en contact avec 10 867 bénéficiaires en 2023.

Le GIP d'Ivry-Vitry : qui sommes-nous ?

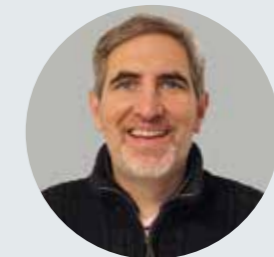
Le GIP d'Ivry-Vitry permet de mettre en commun des moyens (européens, nationaux, régionaux, départementaux, territoriaux et communaux) afin de mieux déployer les politiques publiques dans les domaines de l'accès à l'orientation, la formation, l'emploi, le logement, la santé, les droits ou la création d'entreprise.

Facteur d'innovations et d'ingénieries sociales dans la mise en œuvre des politiques publiques sociales et professionnelles, le GIP travaille en synergie avec l'ensemble des partenaires impliqués afin de proposer des réponses plurielles aux publics rencontrant des problématiques souvent complexes. Nous accompagnons ces publics de façon personnalisée en entretiens individuels ou en actions collectives en utilisant l'écoute active dans le souci de permettre à chacun de trouver sa place. Ces savoir-être sont des éléments constitutifs de notre GIP. Notre plus-value réside enfin dans notre capacité à nous ancrer dans les réalités économiques et sociales de notre territoire afin d'agir de façon efficace auprès de nos publics et des entreprises.

Nous vous souhaitons une agréable lecture des différentes activités du GIP d'Ivry-Vitry.



Maryse Dorra
Présidente
du GIP Ivry-Vitry



Florent Michelin
Directeur général
du GIP Ivry-Vitry

Les structures du GIP

Le SERCI

Créé en 2008, le Service Clauses Insertion au sein du GIP d'Ivry-Vitry a pour mission de mettre en œuvre les clauses sociales d'insertion sur Ivry-Vitry. Ces clauses sont créées dans le cadre des chartes insertion signées avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le Conseil départemental, la Région Île-de-France et les villes ou tout autre donneur d'ordres ayant intégré une obligation de clauses d'insertion dans son cahier des charges.

Dans cette perspective, le Service Clauses Insertion a pour objectif :

- d'aider les donneurs à repérer et rédiger les clauses d'insertion dans leurs marchés,
- d'aider les entreprises à mettre en œuvre les clauses d'insertion,
- d'être le lien facilitateur de la démarche de travail qui doit s'initier entre les entreprises et les partenaires de l'insertion pour l'embauche et le suivi des bénéficiaires.

Le CLLAJ d'Ivry-Vitry

Le CLLAJ concourt à la définition et à la mise en œuvre d'une politique locale concertée de l'habitat des jeunes, conformément à la circulaire interministérielle de création des CLLAJ (n°383 du 29 juin 1990).

Le CLLAJ au sein du GIP d'Ivry-Vitry a pour mission d'accueillir les jeunes de 18 à 30 ans résidant ou travaillant sur le territoire et rencontrant des problématiques d'accès à un logement et à s'y maintenir.

Le CLLAJ a pour mission d'informer sur les conditions d'accès à un logement autonome et sur les droits et les obligations du locataire. Il se charge d'accompagner les jeunes pour sécuriser et pérenniser leur accès au logement autonome en levant les freins à leur insertion sociale. En fonction des difficultés, un travail est proposé sur la gestion budgétaire, la mobilisation des dispositifs et des droits ainsi que des solutions de logement temporaire avec un accompagnement social associé.

Le PLIE d'Ivry-Vitry

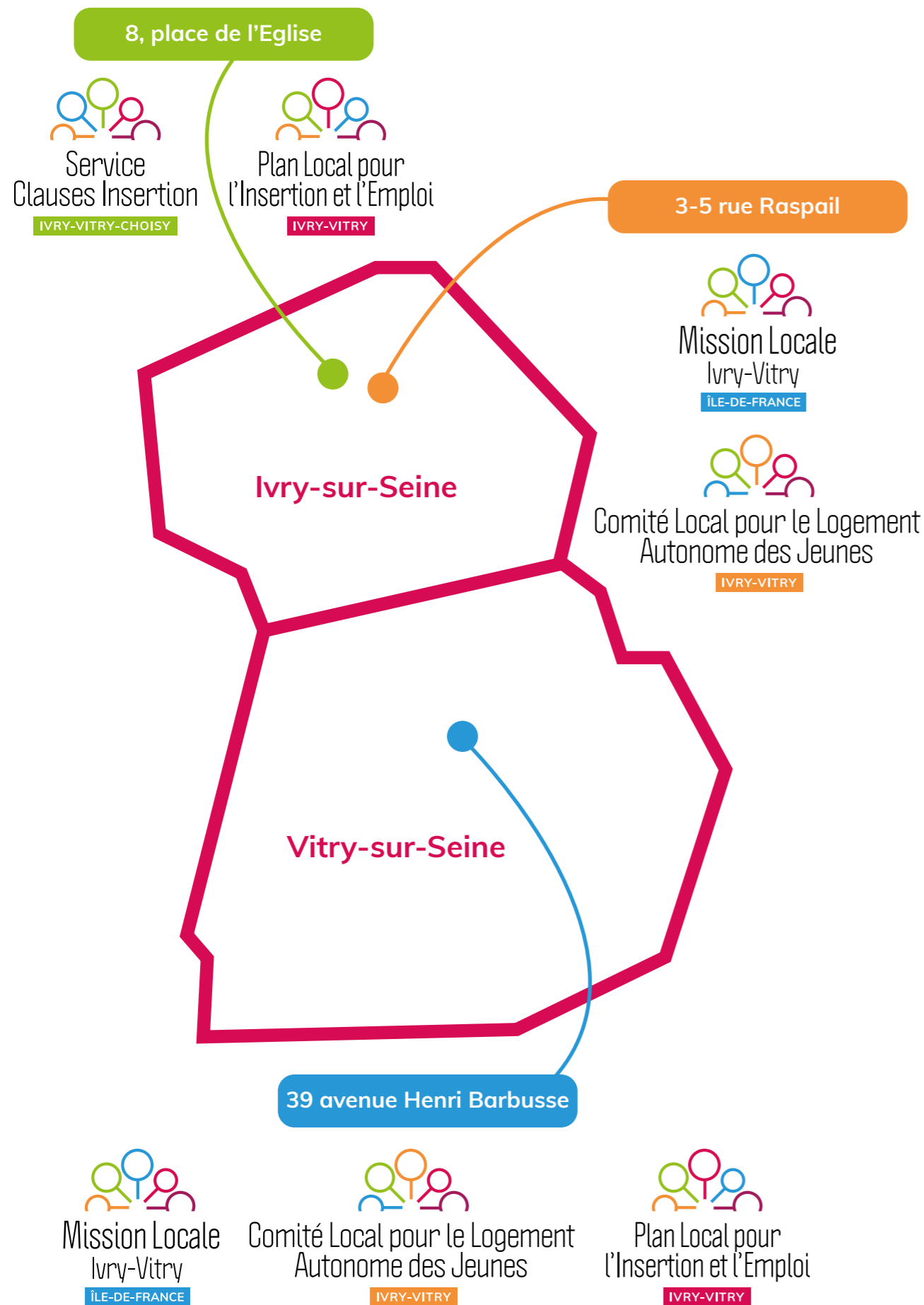
Créé en 2004, le PLIE au sein du GIP d'Ivry-Vitry a deux missions :

- accompagner les chômeurs de longue durée, les jeunes sans qualification de plus de 26 ans, les bénéficiaires de minima sociaux, toutes les personnes en difficulté d'accès au marché du travail, à qualification peu élevée ou inadaptée, et qui manifestent une volonté de s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle visant l'accès à un dispositif professionnalisant et à un emploi durable. Le PLIE se charge de coordonner, de mobiliser (pour la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs clairement identifiés) l'ensemble des actions intervenant avec l'État et le Service Public de l'Emploi, en matière d'insertion sociale et professionnelle (collectivités locales, entreprises et organismes socioprofessionnels, structures d'insertion par l'activité économique, associations).
- mettre en œuvre une animation territoriale auprès des acteurs institutionnels et opérationnels qui concourent à la construction des parcours d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi (collectivités, organismes de formation, SIAE, entreprises, acteurs du champ social...) afin de leur faire bénéficier de crédits du Fonds Social Européen.

La Mission locale d'Ivry-Vitry

Les missions locales remplissent une activité de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et sont définies aux articles L.5314-1 à 4 du code du travail. La Mission locale au sein du GIP d'Ivry-Vitry est chargée d'accueillir, d'informer, d'orienter (pour construire un projet professionnel déterminé) et d'accompagner les jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans. Conformément à l'article 13 de la loi de programmation pour la cohésion sociale, elle s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés, notamment en matière d'accès à l'emploi ou à la formation. Ce même article 13 a créé un droit à l'accompagnement pour tout jeune en risque d'exclusion professionnelle et en a confié la mise en œuvre aux missions locales.

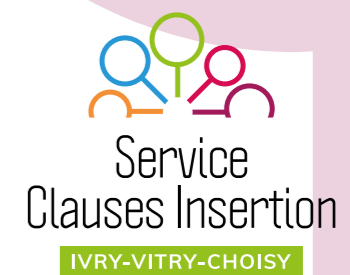
Les lieux d'accueil



Sommaire

SERCI

L'édito	8
L'activité générale	12
La synthèse des heures effectuées	14
Les marchés soumis aux clauses	16
Le profil des participants.....	18
La mise en œuvre des clauses d'insertion	22
Le financement et le budget.....	24
Les perspectives 2024.....	26



CLLAJ

L'édito	28
L'activité générale	32
L'accès au parc social.....	38
L'accès aux résidences sociales et CHRS.....	46
L'accès au parc privé	52
L'accès à la propriété	58
Les propositions d'accompagnement du CLLAJ.....	60
Le financement et le budget.....	66
Les perspectives 2024.....	68

PLIE

L'édito	70
L'activité générale	74
L'accompagnement social des allocataires isolés du RSA d'Ivry...84	
Les dynamiques partenariales.....	86
Le PLIE et le FSE.....	90
Le financement et le budget.....	92
Les perspectives 2024.....	94



Mission locale

L'édito	96
L'activité générale	100
L'orientation professionnelle	112
La formation professionnelle.....	114
L'emploi et l'alternance	116
Le logement.....	136
La santé	138
Le handicap	140
Focus : Forum emploi.....	142
Les dynamiques nationales et locales	146
La démarche qualité	152
Le financement et le budget.....	154
Les perspectives 2024.....	156

Le SERVICE Clauses Insertion (SERCI) : une année intense

L'année 2023 restera celle qui a permis au SERCI de réaliser le nombre le plus important d'heures d'insertion depuis sa création en 2008 et un accompagnement massif de bénéficiaires de ces clauses d'insertion grâce à un nombre record d'opérations conventionnées sur son territoire.

En effet, 94 800 heures d'insertion ont été réalisées, ce qui correspond à 251 personnes mises en emploi soit un équivalent de 59 temps plein. Les opérations et le nombre d'heures réalisées sont partagés équitablement entre les deux villes d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine. Pour la 2ème année consécutive, aucune opération n'a été suivie sur la ville de Choisy-le-Roi.

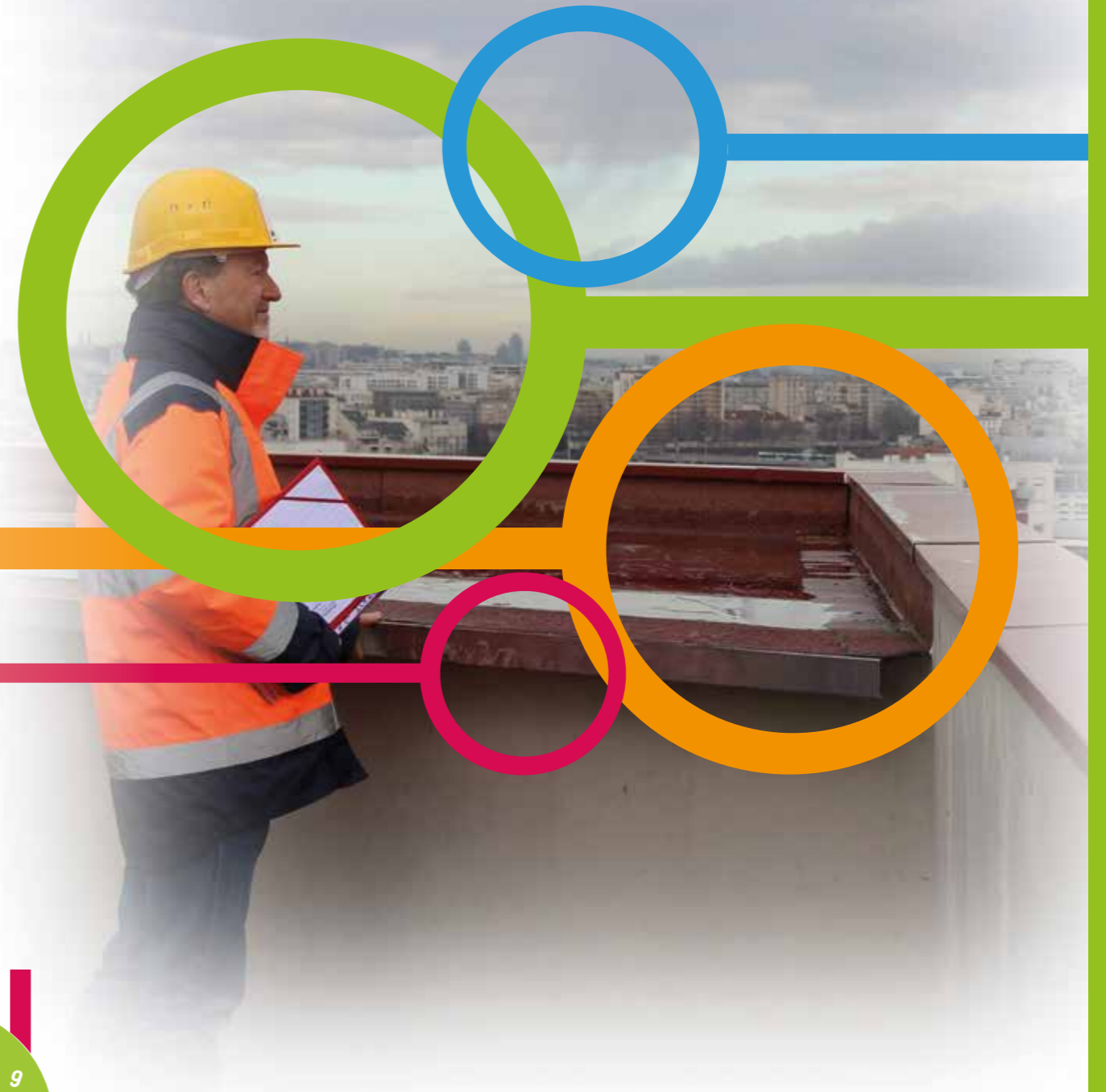
Les liens forts tissés avec les acteurs de l'insertion du territoire tout au long de ces dernières années ont permis au SERCI de faire face à la forte demande renouvelée des entreprises en termes d'embauche.

Dans ce contexte, le SERCI a dû gérer la pénurie constatée de main-d'œuvre liée à la différence entre la disponibilité des bénéficiaires opérationnels de notre territoire et le nombre important des demandes d'embauche des entreprises ou des structures d'insertion.

En 2023, ces heures d'insertion ont toujours été liées majoritairement aux opérations de construction situées sur les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) Confluences et Gagarine à Ivry-sur-Seine et la ZAC des Ardoines à Vitry-sur-Seine.

Enfin, le nombre de bénéficiaires en QPV (Quartiers prioritaires de la politique de la ville) accompagnés par le SERCI a fortement augmenté, passant de 42 personnes en 2022 à 55 personnes en 2023. Le nombre de femmes ayant été embauchées a progressé également de 77%.

Rapport d'activité 2023





Service Clauses Insertion

IVRY-VITRY-CHOISY

2008

Création de la CCI

Création de la Cellule Clauses Insertion (CCI) en lien avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) à Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine.

2014

Choisy-le-Roi

La ville de Choisy-le-Roi rejoint le territoire de la CCI qui intervient dorénavant sur 3 villes pour accompagner les entreprises dans leurs obligations d'effectuer les heures d'insertion présentes dans leurs marchés.

2020

Le Covid-19

Le SERCI fait face à la fermeture de tous les chantiers, occasionnant la mise au chômage forcé des intérimaires en insertion et met en place un accompagnement renforcé.

2021

Crise du financement

Apport privé des promoteurs suite à la signature des conventions d'accompagnement permettant de pallier la baisse de la dotation de la DREETS*.

*Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

2023

Année des records

Records du nombre d'heures d'insertion effectuées, du nombre d'opérations de construction et de personnes accompagnées.

2015

Création d'un poste de facilitateur

Développement des heures d'insertion dans les marchés de construction, multiplication par deux des Equivalents Temps Pleins (ETP).

2016

La CCI devient le SERCI

Création du SERCI en remplacement de la Cellule Clauses Insertion : accord de partenariat financier avec la société d'économie mixte SADEV 94*.

*Société d'Aménagement et Développement des Villes et du Département du Val-de-Marne

2017

Nouveaux locaux

En 2017, le SERCI déménage de Vitry-sur-Seine à Ivry-sur-Seine et partage désormais ses locaux avec le PLIE Ivry-Vitry.

2019

Mise en place de conventions partenariales

Signature de 11 conventions avec les promoteurs sur la ZAC* Confluences à Ivry-sur-Seine hors SADEV 94.

*Zone d'Aménagement Concerté



L'activité générale

Analyse 2023

En 2023, le nombre de personnes ayant retrouvé un emploi ainsi que le nombre d'heures d'insertion réalisées est le plus élevé jamais obtenu depuis la création du Service Clauses Insertion en 2008. En collaboration étroite avec les entreprises, le SERCI a pu faire face aux difficultés récurrentes de recrutements propres aux métiers en tension en mobilisant les partenaires emploi du territoire.

Cette année, la multiplication des opérations de construction sur les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) Confluences à Ivry-sur-Seine et Ardoines à Vitry-sur-Seine a amené le SERCI à se mobiliser et s'adapter pour répondre à la demande forte de recrutements des entreprises et d'accompagnement des candidats éligibles à l'insertion du territoire.

Malgré ces fortes demandes et pour garder une exigence d'insertion de qualité, une approche pragmatique s'est imposée auprès de tous les acteurs de l'emploi en privilégiant les contrats longs et la formation en interne.

Chiffres clés de l'activité générale



127
marchés

94 800
heures réalisées
en 2023



251
participants

Le SERCI accompagne également les donneurs d'ordres dans la rédaction des conventions et des chartes d'insertion qui seront annexées aux pièces marchés. Ces documents engagent les entreprises soumissionnaires dans leurs obligations d'insertion sociale. Ces articles sont le reflet de la commande publique et permettent à chaque partie de définir leurs obligations respectives.

Opération de constructions en maîtrise d'ouvrage public

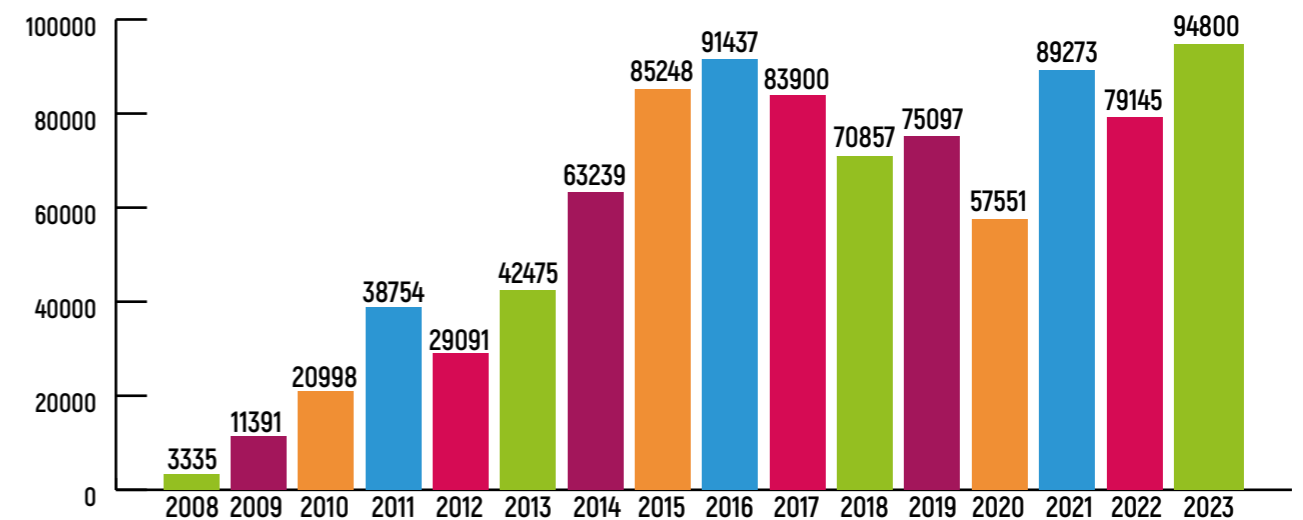
Les opérateurs publics sont principalement les aménageurs et les bailleurs sociaux, puis viennent les mairies et autres établissements publics.

Opération de constructions en maîtrise d'ouvrage privé

Ce sont les opérations de construction en maîtrise d'ouvrage privé qui ont généré le plus d'heures d'insertion sur ce territoire. 55% du résultat en est issu.

L'activité générale

Nombre d'heures réalisées de 2008 à 2023



La synthèse des heures effectuées

Analyse 2023

Les marchés publics sont partagés entre les sociétés d'économie mixte, les établissements publics et les bailleurs sociaux, puis viennent les marchés comprenant des clauses d'insertion passés par les communes. Grâce aux conventions de participation signées par le SERCI entre 2019 et 2021 avec la SADEV 94 et l'EPA-ORSA, 11 Equivalents Temps Pleins (ETP) ont été accompagnés vers un retour à l'emploi.

En 2023, le SERCI opère surtout sur les ZAC Confluences et Gagarine à Ivry-sur-Seine et les ZAC Ardoines et Rouget de Lisle à Vitry-sur-Seine. Sans compter l'établissement public de coopération intercommunale SYCTOM et ses **20 425 heures** d'insertion par an, les deux sociétés d'économie mixte EPA-ORSA et SADEV94 sont les **deux plus gros commanditaires** d'heures d'insertion sociales avec respectivement **11 432 heures** et **6 254 heures**. Viennent ensuite les bailleurs sociaux, la ville d'Ivry-sur-Seine (**Coop'Ivry Habitat : 6 098 heures**) et le Grand-Orly Seine Bièvre (**Valdevy : 5 514 heures**), **EPAURIF¹ (1 667 heures)** et enfin les marchés de la ville de Vitry-sur-Seine et leurs 2 385 heures.

Les SEM² et EPCI³ sont les principaux commanditaires publics.

Les opérateurs privés (SOGEPROM, PIERREVAL, SCI VITRY ACCESSION, ICADE, CREDIT AGRICOLE IMMO RESIDENTIEL, EMERIGE, ANTHELIA, HIBANA, LA MOTTE, SOGARIS, CODIBAT) ont généré le plus d'heures d'insertion.

Nombre d'heures réalisées en 2023

TYPE DE MAÎTRE D'OUVRAGE	NOMBRE DE MARCHÉS	NOMBRE DE CONTRATS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES
Bailleurs sociaux	16	53	47	14 205
Communes Ivry/Vitry	10	17	15	2 681,5
EPCI*	9	23	22	20 425
EPAURIF*	6	15	13	1 667
SEM*	23	62	50	17 687
Établissements privés*	63	156	137	38 134,5
TOTAL	127	326	284[▲]	94 800
*Sous convention avec le SERCI	101	256	222	77 913,5

▲ Certains participants ont été recrutés par plusieurs maîtres d'ouvrage, le total est ainsi différent du nombre de bénéficiaires accompagnés sur l'année.

54 357 heures
à Ivry-sur-Seine

40 442 heures
à Vitry-sur-Seine

59 ETP
ont été mis en œuvre et
validés par le SERCI en 2023

Bilan chiffré 2020-2023

L'ensemble des heures d'insertion réalisées a **augmenté de 17%** par rapport à l'année dernière. Le nombre de marchés a augmenté également passant de **121 à 127**.

	NOMBRE D'HEURES D'INSERTION RÉALISÉES	NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE DE NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES
2020	57 551	140	79
2021	89 273	293	137
2022	79 145	214	73
2023	94 800	251	105

Notes bas de page

¹ EPAURIF : Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France

² SEM : Sociétés d'Économie Mixte

³ EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

La synthèse des heures effectuées

Les marchés soumis aux clauses

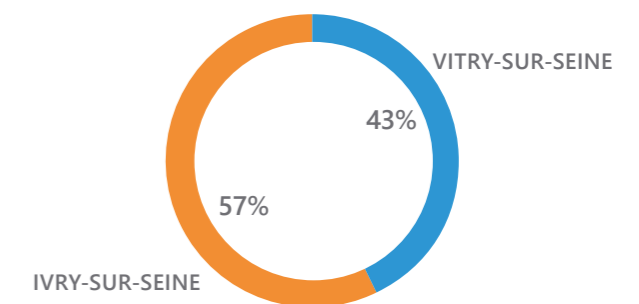
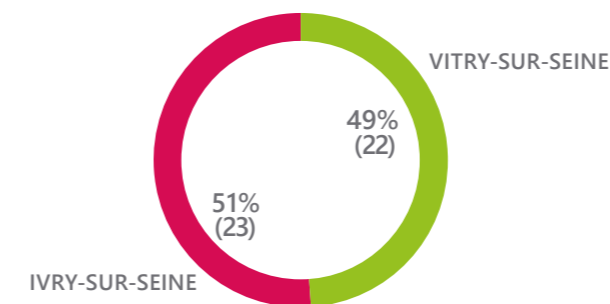
Analyse 2023

Comme l'année dernière, il y a une répartition équilibrée sur Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine des aménageurs, des Zones d'Aménagement Concerté, des opérations de construction, des marchés de travaux et des heures réalisées. Aucune opération n'a été accompagnée sur la ville de Choisy-le-Roi comme les deux dernières années.

Les marchés soumis aux clauses d'insertion sont encore à majorité des marchés liés à la **construction immobilière** portée par des **opérateurs privés**. Grâce à cet apport, un nombre important de bénéficiaires des clauses d'insertion du territoire ont pu retrouver un emploi. Le calcul retenu du nombre d'heures d'insertion à réaliser lors de la signature d'un marché par une entreprise soumissionnaire détermine son engagement. Plus le marché est important, plus le nombre d'heures d'insertion à réaliser est significatif et permet de construire un **parcours de retour à l'emploi réussi**. A l'inverse si le marché est faible et génère peu d'heures d'insertion, il sera difficile de réaliser une insertion de qualité. Les marchés de construction sont les plus intéressants en termes d'insertion à condition de s'entendre avec la maîtrise d'œuvre d'exécution pour mutualiser l'ensemble des obligations des sous-traitants et permettre de générer des **contrats longs** sur l'ensemble de l'opération (en général 24 mois).

Répartition des opérations par ville

Répartition des heures par ville



Les marchés soumis aux clauses

Le nombre d'heures d'insertion a augmenté de 17% par rapport à 2022. Les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) les plus importantes sont les ZAC Confluences et Gagarine à Ivry-sur-Seine et ZAC des Ardoines et Rouget-de-Lisle à Vitry-sur-Seine. Les deux aménageurs principaux sont la SADEV 94 et Le Grand Paris Aménagement (Ex.: EPA-ORSA). D'importants travaux d'aménagement de site ont été entrepris comme la dépollution des lots le long de la rue Molière, la construction de l'usine de traitement des déchets à Ivry-sur-Seine ou le

franchissement des rails de chemin de fer sur la ZAC des Ardoines. La construction d'un seul immeuble peut générer plus de 60000 heures d'insertion à lui seul sur 3 ans. Dans les années à venir, ce sont les ZAC des Ardoines et Gagarine qui généreront le plus d'heures d'insertion sur notre territoire, la ZAC Confluences ayant débuté leurs opérations de construction quelques années plus tôt.

Le profil des participants

Analyse 2023

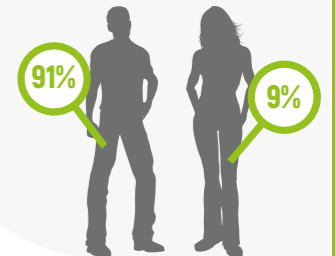
Les entreprises ont été amenées à assouplir leurs critères et améliorer les conditions de travail en offrant des accès à des formations, des accompagnements spécifiques et des gratifications. Malgré cela, nos partenaires emplois peinent à répondre favorablement à nos demandes de candidats éligibles à l'insertion malgré les opérations de recrutements collectifs mises en place. L'objectif des années à venir sera de rendre compatible les obligations sociales exigées aux entreprises avec des candidats disponibles et motivés habitant notre territoire.

Le profil type du bénéficiaire est un **homme**, demandeur d'emploi, jeune, **de très faible niveau scolaire**, précarisé et d'une nationalité hors Union Européenne.

Il aborde toujours les emplois en insertion proposés par un besoin urgent de trouver un travail en reconversion, souvent par défaut dans les métiers du BTP.

**En 2023,
251 personnes
ont bénéficié
d'heures
d'insertion**

**ÂGE MOYEN
31 ans**



La moyenne d'âge est de 31 ans.

Le nombre de femmes embauchées sur les chantiers a progressé de 77% par rapport à l'année dernière, passant de 13 à 23, mais reste faible: les embauches sont principalement dans les tâches liées à l'entretien.

Répartition par âge

Tranche d'âge des participants	Nombre de participants	Nombre d'heures réalisées
- 26 ans	63	16 418
26 à 40 ans	100	33 634
41 à 50 ans	44	20 223
51 ans et plus	44	24 525
Total	251	94 800

Situation des participants avant emploi

Statut entrée	Nombre de participants	Nombre d'heures réalisées
Demandeur Emploi Longue Durée	41	11 569
Travailleur handicapé	7	2 649
Jeune - 26 ans	39	14 592,5
RSA	30	8 384
Demandeur Emploi ou Intérimaire sans mission	132	55 929
Auto-entrepreneur	1	73
Réfugié	6	1 968
Demandeur Emploi + 50 ans	3	3 227,5
Total	259[▲]	98 392[▲]

[▲] Certains participants cumulent plusieurs statuts et les heures qu'ils ont réalisées sont de fait comptabilisées dans plusieurs catégories.

Le profil des participants

Participants par prescripteurs

Prescripteurs	Nombre de participants	Nombre d'heures réalisées
PLIE Ivry / Vitry / Choisy	9	1 547
Missions locales Ivry / Vitry / Choisy	12	5 504
Missions locales (autres villes)	4	652
Pôle emploi	14	8 822
SIAE ¹ Ivry / Vitry / Choisy	61	18 467
SIAE ¹ (autres villes)	48	9 970
Entreprises	55	27 369
Intérim classiques	64	21 779
Maisons de quartier	1	31
SERCI	3	659
Total	271[▲]	94 800

▲ Certains participants sont accompagnés par plusieurs structures

La majorité des heures d'insertion a été réalisée par des bénéficiaires recrutés majoritairement par le biais des **SIAE (30%)** ou par les entreprises soit en CDD ou CDI de chantier, soit par le biais des contrats cadres signés avec leur intérim (**52%**). Seuls **6%** ont été effectués par des bénéficiaires venant des **missions locales, 1,6% des PLIE et 0,03% des Maisons de quartier**. Pour rappel, ce sont les personnes qui sont éligibles à l'insertion et non les structures porteuses des contrats. 64% des bénéficiaires habitent près de leur chantier et 71% sont des demandeurs d'emploi en fin de droit ou sans revenus.

Niveau de formation

Niveau de formation	Nombre de participants	Nombre d'heures réalisées
Aucun diplôme - Maîtrise des savoirs de base	21	10 105,5
Aucun diplôme - Capacité à effectuer des activités simples et à résoudre des problèmes courants	38	9 991,5
Diplôme étranger sans équivalence en France	50	19 511
CAP/BEP	114	37 704
Bac	18	9 586
Bac+2 - DEUG, BTS, DUT, DEUST	8	6 285
Bac+3 et plus	2	1 617
Total	251	94 800

42% des bénéficiaires sont des personnes non diplômées dans un métier lié à la construction ou aux travaux publics. Ce chiffre élevé s'explique par le fait qu'un titulaire d'un diplôme reconnu par les entreprises du bâtiment type CAP/BEP dans un territoire en tension trouve plus facilement un travail et n'est donc plus demandeur d'un accompagnement renforcé.



Domiciliation des bénéficiaires

Lieu d'habitation	Zone	Nombre de participants	Nombre d'heures réalisées
QPV Choisy	Quartier sud	1	156
QPV Ivry	Monmousseau	17	5 976,5
QPV Ivry	Port	3	1 365,5
QPV Vitry	Balzac	7	830
QPV Vitry	Centre-ville	12	2 449
QPV Vitry	Commune de Paris	10	4 454
QPV (autres villes)		5	2 578,5
SOUS-TOTAL QPV		55	17 809,5
Choisy (hors QPV)		17	6 409
Ivry (hors QPV)		60	21 832,5
Vitry (hors QPV)		57	20 251
Autres villes (hors QPV)		62	28 498
Total		251	94 800

Ils sont domiciliés à **31,8% à Ivry-sur-Seine, 34,3% à Vitry-sur-Seine** et **33,9% dans d'autres villes** principalement dans le Val-de-Marne.

Les clauses d'insertion profitent en majorité aux habitants de Vitry-sur-Seine.

En plus de ces chiffres positifs pour les habitants de Vitry-sur-Seine, il faut **ajouter 6330 heures** d'insertion qui ont été réalisées par des habitants de notre territoire sur des chantiers extérieurs grâce à notre collaboration avec d'autres facilitateurs.

**En 2023
55 personnes
habitent en QPV,
soit une hausse
de 31% par
rapport à 2022**



Stéphane BASILE, responsable du SERCI, lors du Forum emploi de la Mission locale, en juin 2023

Notes bas de page

¹ SIAE: Structure d'Insertion par l'Activité Economique

Notes bas de page

¹ QPV: Quartier prioritaire de la politique de la ville

La mise en œuvre des clauses d'insertion

La majorité des contrats signés sont des contrats d'Intérim d'Insertion (164) suivis par les contrats d'Intérim classique (79). Ce type de contrat reste majoritaire dans les métiers du bâtiment.

10 CDI ont été signés, soit 5 fois plus que l'année dernière.

326 contrats ont été signés, soit **une augmentation de 15% par rapport à l'année dernière.** Ces contrats sont portés par les entreprises de travail temporaire d'insertion locale HUMANDO, SBC INSERTION et PRO EMPLOI INTERIM.

A noter **une augmentation des contrats d'apprentissage** qui sont exclusivement des contrats longs d'un minimum de deux ans et qui aboutissent généralement à une embauche en CDI.

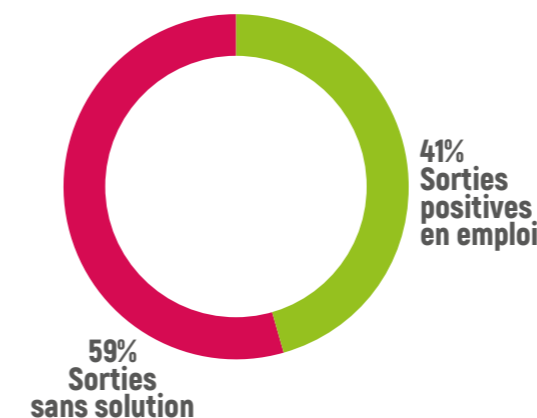
La nature des contrats

Type de contrat	Nombre de contrats	Nombre d'heures réalisées
CDD	37	12 976
CDD d'Insertion (CDDI)	1	870
CDI	9	4 356
Contrat de Mise à Disposition (CMAD)	22	4 498
Contrat d'Apprentissage	10	4 423
Contrat de Professionnalisation	2	778
Contrat de Travail Temporaire (CTT)	78	30 575,5
Contrat de Travail Temporaire d'Insertion (CTTI)	165	35 394,5
Dispositif préalable à l'embauche	2	929
Total	326	94 800

Modalités d'embauche

Nombre de contrats par modalité	Nombre de contrats	Nombre d'heures réalisées
Association Intermédiaire (AI)	4	352
Entreprise Adaptée (EA)	3	550
Embauche directe	66	25 553
Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)	10	2 403
Entreprise de Travail Temporaire (ETT)	79	29 167,5
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	164	36 774,5
Total	326	94 800

La situation de sortie de parcours d'insertion



Pour sortir d'un accompagnement renforcé proposé par le SERCI dans le cas d'une sortie positive, un bénéficiaire doit être embauché en CDD de plus de trois mois, en CDI ou en intérim régulier. Dans le cas d'une sortie sans solution, le bénéficiaire a de lui-même abandonné. Par rapport à l'année dernière, le nombre d'abandons ou de départs volontaires a augmenté, passant de 6 à 22. Pour les sorties positives, outre les 4 CDI et les 2 CDD de plus de 3 mois validés, nous pouvons considérer comme **validées 39 personnes en sortie positive**. Cela représente une augmentation de 77%.

La mise en œuvre des clauses d'insertion

Le financement et le budget

Le financement

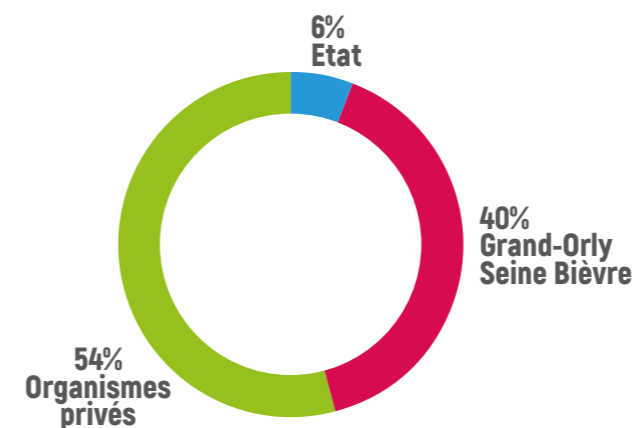
En 2023, le SERCI a été financé par :



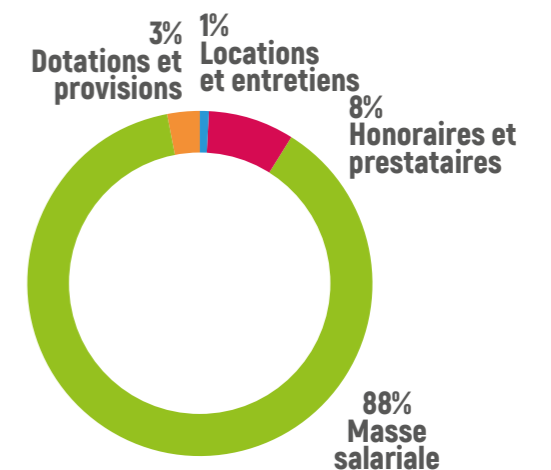
Le budget

Les produits d'exploitation s'élèvent à 171 628€ en 2023 et sont en baisse de 6% par rapport 2022. Ils sont constitués à 6% de la contribution de l'État. Cette aide se matérialise par le versement de la subvention du CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) qui contribue au financement des postes de facilitateurs pour la mise en œuvre des clauses sociales. La subvention du Grand-Orly Seine Bièvre, qui représente 40% des produits, soutient le SERCI pour son fonctionnement et la mise en œuvre du dispositif d'insertion. Les apports d'organismes privés, qui représentent 54% des produits d'exploitation, correspondent à des services de production et de suivi des clauses d'insertion entre le SERCI et des opérateurs privés. En contrepartie, les charges d'exploitation sont majoritairement constituées de la masse salariale (88%), car le modèle économique repose sur le financement de postes de chargés de missions qui assurent l'accueil et l'accompagnement personnalisé des personnes en difficulté.

Recettes



Dépenses



Le financement et le budget

Les perspectives 2024

En 2024, année étroitement liée aux Jeux Olympiques de Paris sera l'occasion de consolider un partenariat fort et constant avec nos partenaires emplois et ainsi permettre aux bénéficiaires des clauses d'insertion de notre territoire de consolider leur retour à l'emploi au travers de contrats pérennisés.

L'année 2024 sera traversée par une crise du bâtiment qui verra apparaître un certain nombre de programmes immobiliers en attente et d'entreprises en forte difficulté. Ce secteur déjà en tension sera demandeur de profils bénéficiaires des clauses d'insertion plutôt diplômés et capables de répondre à une exigence d'efficacité.

Le défi sera de répondre à cette demande tout en organisant des opérations de remise à niveau ou de montée en compétence d'un public de moins en moins formé aux métiers du bâtiment et des travaux publics.

Pour cela, le SERCI doit rester un acteur central et local de notre territoire entre le besoin des entreprises d'être accompagnées dans cette tâche et le besoin des bénéficiaires de retrouver un emploi stable.

Enfin, en 2024, des opérations de sensibilisation aux métiers du bâtiment seront plus que jamais réalisées tout au long de l'année notamment avec la Mission locale et France Travail afin de répondre à la demande souhaitée des entreprises de privilégier la jeunesse de notre territoire, associées à des opérations de formation mises en place pour garantir une insertion durable de qualité.

**L'année 2024 :
développer des mises
en emploi stable de
candidats bien
formés**

Les perspectives 2024

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) : de nouvelles offres de services

Plusieurs changements ont eu lieu cette année au sein de l'équipe du CLLAJ. Une nouvelle responsable est arrivée en juillet 2023 puis en septembre 2023, une troisième travailleuse sociale a pris ses fonctions permettant à l'équipe du CLLAJ d'être au complet.

L'année 2023 a été l'occasion de continuer le travail en partenariat avec les acteurs présents sur le territoire, de développer aussi de nouvelles actions et de nouveaux partenariats.

En effet, le CLLAJ a participé aux événements en lien avec le logement sur le territoire. Dans ce sens, l'équipe a souhaité être innovante, notamment en mettant en place un Escape Game au Forum du logement de la ville de Vitry-sur-Seine, ce qui a permis de travailler différemment les questions du logement.

De plus, le CLLAJ a également participé pour la première fois au Forum du logement dans la Caserne de la Gendarmerie à Maisons-Alfort et il a continué à développer son action «hors les murs» avec des permanences extérieures pour « aller vers » les jeunes.

Rapport d'activité 2023





Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

IVRY-VITRY

2021

Création du CLLAJ

Le CLLAJ Ivry-Vitry a été créé le 1er janvier 2021 suite au constat du besoin spécifique d'accompagner les jeunes dans la recherche de logement.

2023

Création du 3ème poste de travailleuse sociale

L'équipe du CLLAJ est au complet en septembre 2023.

2023

Augmentation des mesures ASLL*

En octobre 2023, le Conseil départemental du Val-de-Marne nous a donné l'accord pour avoir 5 mesures ASLL* en plus.

*Accompagnement Social Lié au Logement

2022

Premier Forum Logement

Le CLLAJ a participé à la première édition du Forum Logement de la Mairie de Vitry-sur-Seine.

2023

Escape Game

Lors de la deuxième édition du Forum Logement de la Mairie de Vitry-sur-Seine, le CLLAJ a mis en place un Escape Game.





L'activité générale

Analyse 2023

Cette année 2023, nous avons observé l'augmentation des jeunes sans hébergement accueillis au sein du CLLAJ. Nous constatons une augmentation de ce public qui est en demande d'accompagnement par les travailleuses sociales, bien que le CLLAJ ne gère pas le logement d'urgence.

En effet, en 2022, le CLLAJ avait accueilli 13 jeunes sans hébergement. En 2023, il en a accueilli 22, soit presque le double.

Chiffres clés de l'activité générale

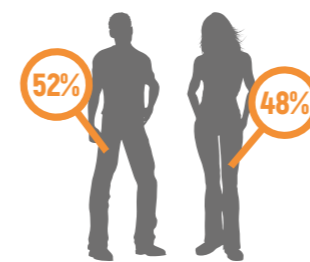
359 nouveaux jeunes accueillis	1 171 heures d'entretiens individuels	2 257 propositions faites aux jeunes	122 relogements
--	---	--	---------------------------

En 2023, les travailleuses sociales du CLLAJ ont accueilli **359 nouveaux jeunes** au cours d'entretiens de 1er accueil sans rendez-vous les mardis après-midi et les jeudis toute la journée ou au cours des permanences hors les murs mises en place dans des centres sociaux des communes d'Ivry-sur-Seine ou de Vitry-sur-Seine. Lorsque un jeune est suivi, le CLLAJ propose des entretiens individuels d'une heure. De ce fait, **nous avons réalisé en 2023 un total de 1 171 entretiens individuels.** Afin de mieux valoriser tous les actes effectués par les travailleuses sociales, nous avons décidé cette année d'optimiser notre processus d'enregistrement de l'activité du CLLAJ. En effet, sur cette année 2023, nous saisissons tous les dossiers déposés auprès des organismes. Par exemple, si les travailleuses sociales envoient trois candidatures en FJT¹, désormais nous comptabilisons trois actions et de ce fait, nous pouvons comptabiliser au réel le travail réalisé auprès des jeunes, tandis qu'auparavant, cette action était notée qu'une seule fois malgré le nombre de dossiers déposés.

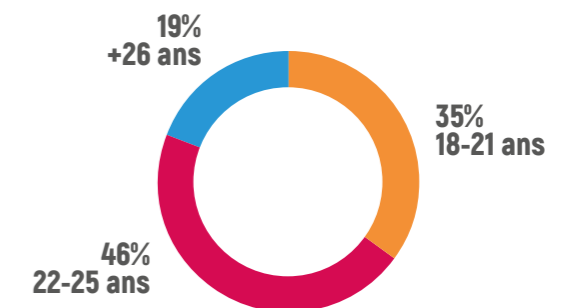
Profil des jeunes que nous recevons

En 2023, nous avons accueilli un peu plus d'hommes que de femmes. Concernant leur âge, nous continuons de constater que le public accueilli majoritairement au CLLAJ reste les moins de 25 ans (81% au total). En effet, la proximité de la Mission locale a toujours une réelle incidence sur l'âge du public accueilli. Cette année 2023, les 22-25 ans sont plus nombreux. Les plus de 26 ans représentent 19% des jeunes inscrits. Ces jeunes ont souvent un emploi plus stable et des revenus réguliers, mais l'accès au logement reste très compliqué sur notre territoire.

Répartition hommes/femmes



Âge en début d'accompagnement



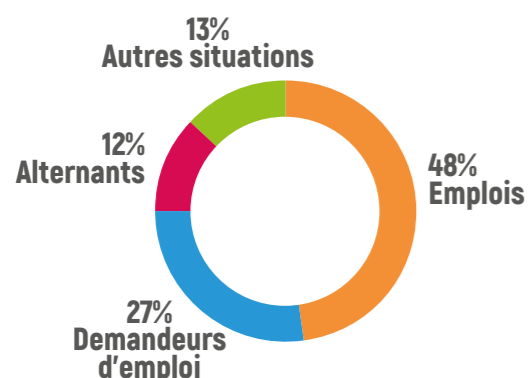
L'activité générale

ocal pour le Loge
me des Jeunes
VITRY

Notes bas de page

¹ FJT: Foyer de Jeunes Travailleurs

Situation professionnelle en début d'accompagnement.....



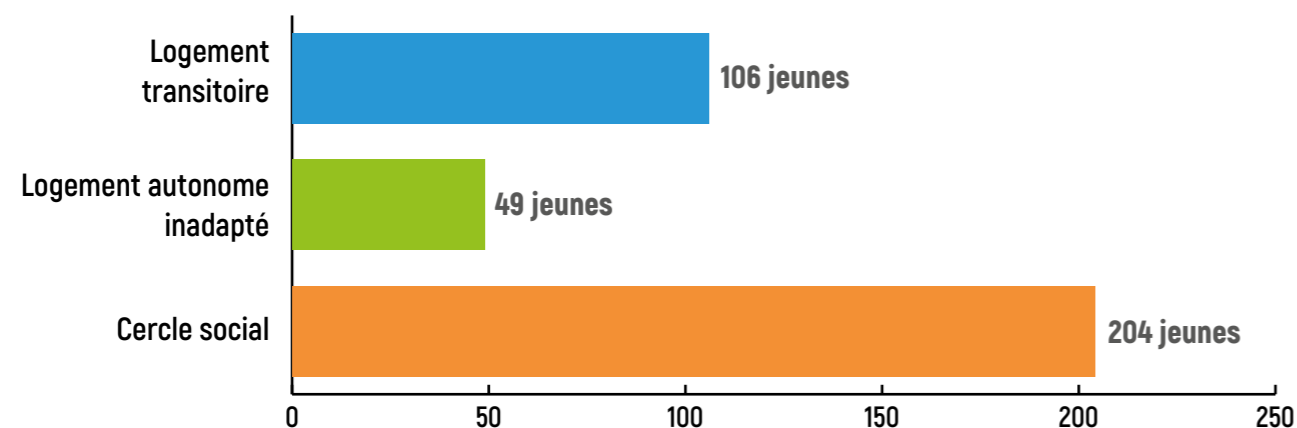
Concernant la situation professionnelle en début d'accompagnement au CLLAJ, nous observons que **la grande majorité des jeunes accueillis ont un emploi**. En effet, **172 jeunes travaillent, 106 d'entre eux sont en CDI et 66 sont en CDD**. Ce sont des profils à partir desquels la construction d'un parcours logement est possible.

Parmi **les jeunes accueillis en contrat d'alternance, près de 82% d'entre eux ont un contrat supérieur à 6 mois**, ce qui donne tout de même la possibilité de travailler un accès à un foyer de jeunes travailleurs (FJT) ou à une résidence étudiante parce qu'ils bénéficient d'un double statut : étudiant et salarié.

Parmi les jeunes en CDI, 28% sont salariés à temps partiel et parmi les jeunes en CDD, 12% sont en CDD non durable. Ces situations ralentissent le parcours d'accès à un logement. **Les demandeurs d'emploi représentent 27% de notre public.**

Les situations de logement en début d'accompagnement.....

Nous classons les situations de logement à l'entrée des jeunes au CLLAJ en 3 catégories :



Comme nous l'avons souligné auparavant, et même si le CLLAJ ne gère pas le logement d'urgence, en 2023 **nous avons accueilli et traité la demande de 22 jeunes qui étaient sans hébergement.**

14% des jeunes venus au CLLAJ sont déjà dans un logement autonome, mais celui-ci n'est plus adapté à leur situation (montant du loyer, installation en couple, enfants par exemple).

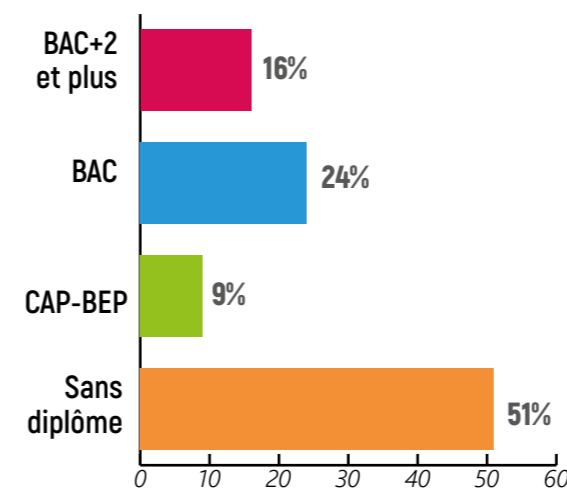
29% des jeunes accueillis sont en logement transitoire (Centre d'Hébergement d'Urgence, Foyer Jeunes Travailleurs, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Résidence Etudiante etc.).

Ils arrivent au terme de leur séjour dans la résidence et doivent trouver une solution de sortie.

Parmi **les 57% de jeunes qui sont hébergés par leur cercle social, 51% vivent chez leurs parents et 49% sont hébergés par un tiers**. Cela représente tout de même **100 jeunes dont la situation d'hébergement est très fragile**. En effet, les gens qui les hébergent sont souvent des amis qui vivent eux-mêmes chez leurs parents ou dans une structure d'hébergement qui ne les autorise pas à le faire. Ces jeunes peuvent ainsi à tout moment se retrouver à la rue.

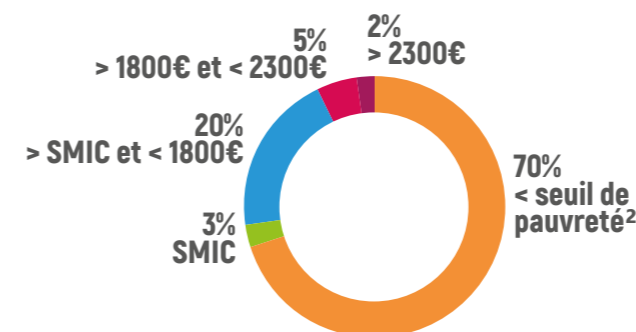
Niveau de formation.....

Concernant le niveau d'études des jeunes accueillis en 2023, nous observons que **84% d'entre eux ont au maximum un niveau égal au Bac**. Au fil du temps, nous avons constaté que la technicité,



la multiplicité et la rigueur des démarches administratives que nécessite une recherche de logement rendent leur parcours difficile. De plus, **la dématérialisation des démarches met en évidence l'illectronisme des jeunes que nous accueillons**. En effet, ces jeunes ne sont pas toujours équipés pour faire les démarches, mais en plus, ils n'en ont pas souvent les compétences. Ils ont un usage récréatif du numérique, savent très bien utiliser les réseaux sociaux, mais il n'y a pas de transfert de compétence vers des usages à visée d'insertion. Ils ne savent pas faire une déclaration de revenus, ni actualiser leur situation auprès de la CAF. Par conséquent, le travail d'accompagnement et de vulgarisation des travailleuses sociales du CLLAJ revêt toute son importance, notamment pour les 51% des jeunes accueillis sans diplôme.

Les ressources¹ des jeunes.....



70% des jeunes que nous recevons ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté². Les jeunes ne sont donc pas seulement confrontés à des difficultés de décryptage des démarches administratives, mais aussi à un manque de moyens financiers.

Nous constatons une égalité hommes/femmes au niveau des ressources, car 69% des femmes accueillies ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté et 70% des hommes accueillis aussi.

93% des jeunes que nous accueillons ne gagnent pas suffisamment d'argent pour accéder à un studio du parc privé sur nos communes. Ce type de

logement d'une vingtaine de mètres carrés sur les communes d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine se loue en moyenne à 700 euros. Ils doivent donc gagner plus de 2100 euros par mois pour y accéder.

62% des demandes d'accès au parc social sont faites par les jeunes dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté.

75% des demandes d'accès aux résidences sociales jeunes actifs sont faites par les jeunes dont le niveau de revenus est inférieur à 1102 euros.

52% des demandes d'accès au parc privé émanent de jeunes dont le niveau de ressources est inférieur au seuil de pauvreté. Ce qui semble contradictoire. Ceci s'explique par le fait qu'ils n'en connaissent pas les prix et les conditions d'accès. Dans le même temps, les jeunes qui ont des revenus supérieurs à 2300€ représentent 12% des demandes d'accès au parc privé et 50% des demandes d'accès à la propriété émanent des jeunes qui gagnent plus de 2300 euros.

Notes bas de page

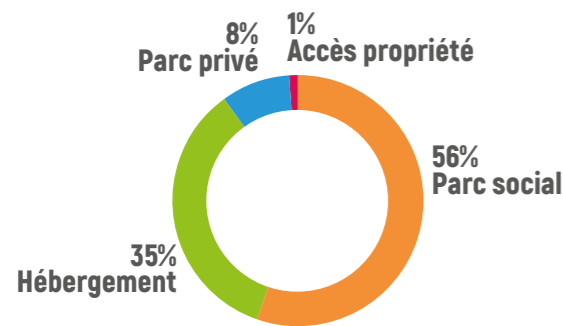
¹ Ressources : les ressources sont indiquées en revenus nets

² Seuil de pauvreté : 1158€ par mois pour une personne vivant seule en 2021, INSEE

Les situations familiales

L'écrasante majorité des jeunes accueillis est célibataire : 82%.
 13% de l'ensemble des jeunes accueillis ont des enfants : 26 jeunes sont des parents isolés et 22 autres sont en couples et ont des enfants.
 7% des jeunes reçus sont des parents isolés. Ce sont les parents isolés et les couples avec enfants qui rencontrent le plus de difficultés à trouver des solutions de relogement.

Les demandes des jeunes reçus

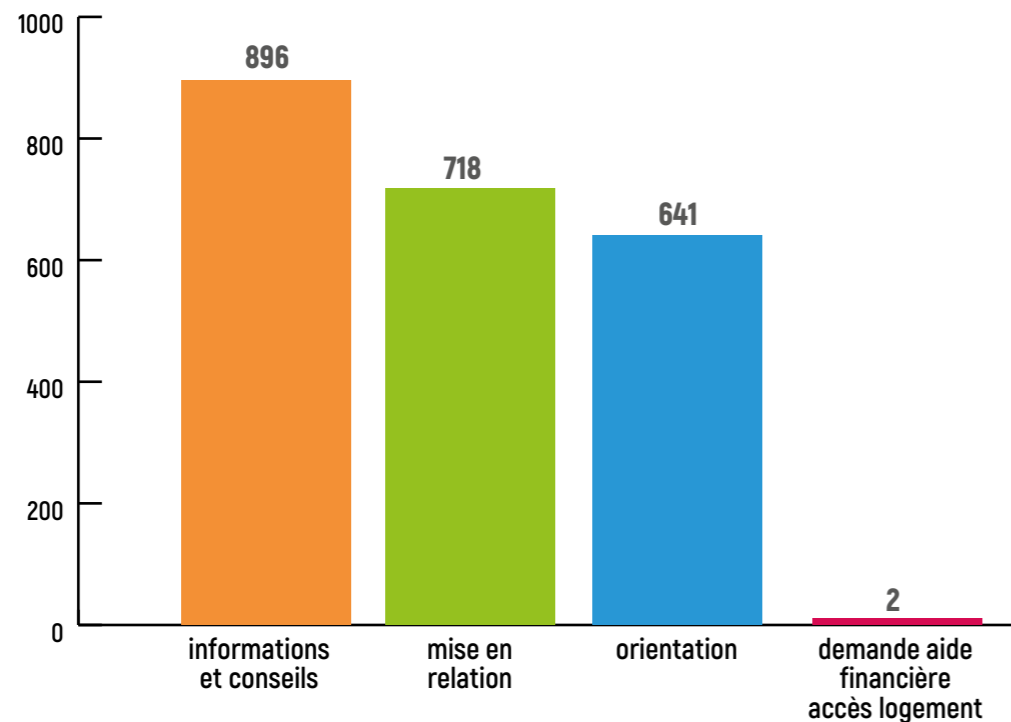


Les jeunes reçus par le CLLAJ en 2023 nous ont exprimé **556 demandes**. En effet, un jeune peut nous solliciter pour plusieurs demandes comme par exemple un accès à un foyer jeunes travailleurs et un accès au parc social. Leurs demandes peuvent changer en cours d'année alors que les revenus ne sont enregistrés qu'à la date d'entrée au CLLAJ. Cela explique pourquoi il peut y avoir des informations différentes entre l'activité générale et les demandes des jeunes.

556 demandes en 2023

Les propositions du CLLAJ pour répondre aux demandes des jeunes

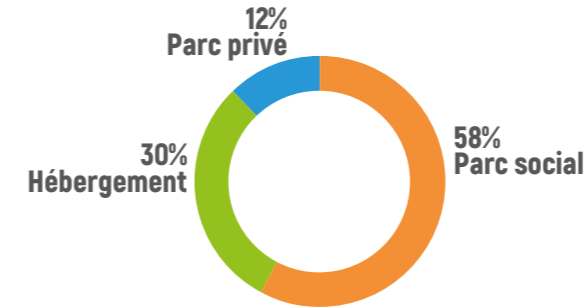
En 2023, pour répondre à ces 556 demandes, le CLLAJ a fait 2257 propositions.



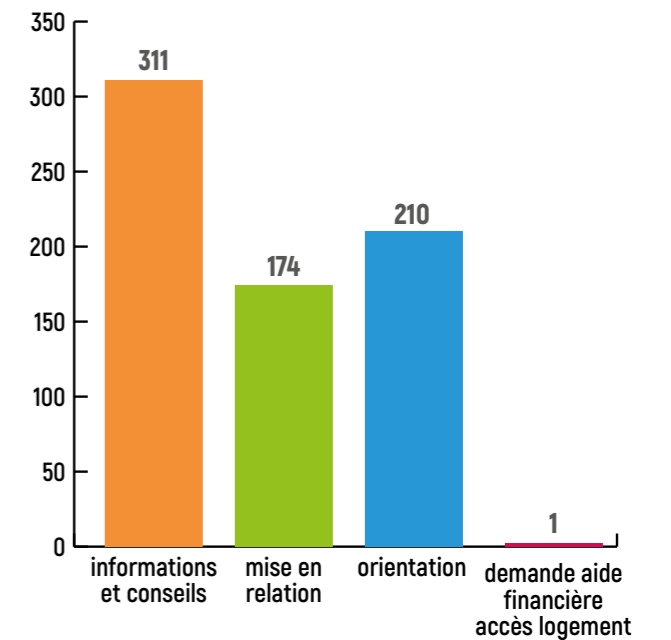
Focus sur Ivry-sur-Seine

En 2023, nous avons accueilli 127 jeunes Ivryens.

Les jeunes d'Ivry ont réalisé au total 191 demandes:



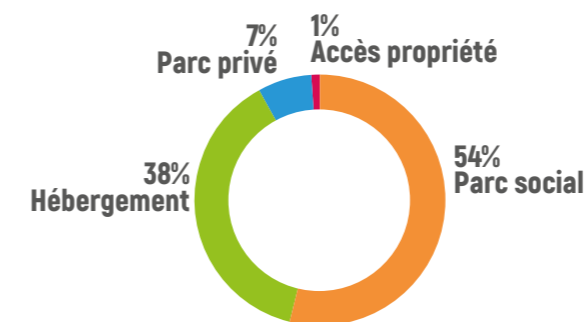
Pour répondre à ces 191 demandes, le CLLAJ a fait 696 propositions:



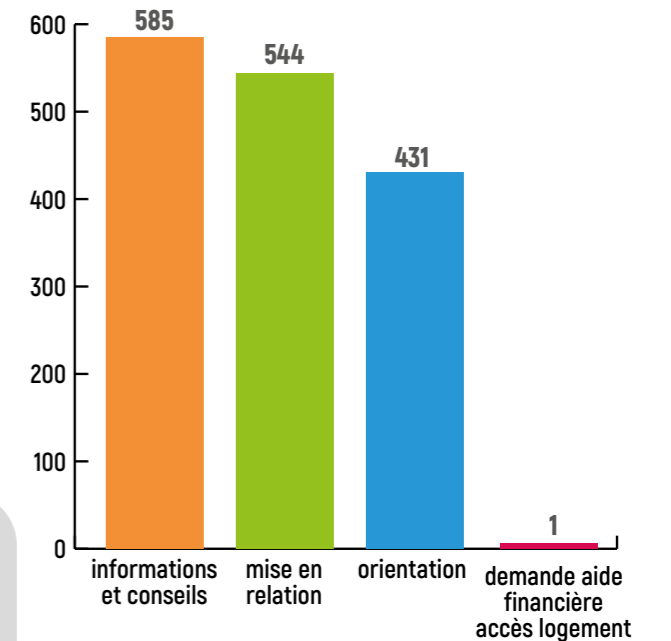
Focus sur Vitry-sur-Seine

En 2023, nous avons accueilli 233 jeunes Vitriots.

Les jeunes de Vitry ont réalisé au total 365 demandes:



Pour répondre à ces 365 demandes, le CLLAJ a fait 1561 propositions:



En 2023, nous avons accompagné 194 Ivryens et 428 Vitriots (cumul des nouveaux accueillis en 2023 et des jeunes déjà suivis l'année dernière)

L'accès au parc social

Analyse 2023

En 2022, sur les communes que le CLLAJ couvre, il y avait 14425 demandes de logement social dont 7901 concernaient des petits logements T1 et T2. Ce sont ces logements que réclament les jeunes que nous accompagnons et qui sont très majoritairement célibataires et sans enfant. Le CLLAJ s'appuie sur les derniers chiffres publiés par le Gouvernement sur le site web de demande de logement social pour analyser le contexte actuel du logement sur notre territoire.



56% des demandes concernent l'accès au parc social

La majorité des demandes de logement des jeunes concerne le parc social. C'est très souvent le seul parc qu'ils connaissent. Moins cher et moins difficile d'accès eu égard aux conditions de ressources et à la nature des statuts d'emploi, le parc social est largement plébiscité par les jeunes.

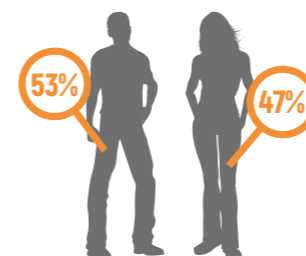
310 demandes en 2023

En 2023, nous comptabilisons **310 demandes d'informations et d'accès au parc social**. Nous observons que les hommes sont

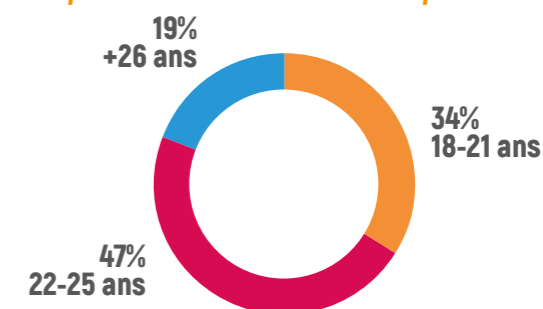
légèrement plus nombreux à vouloir accéder au parc social que les femmes.

47% des jeunes qui font cette demande ont entre 22 et 25 ans, suivi des 18-21 ans qui représentent 34% des jeunes.

Répartition hommes/femmes

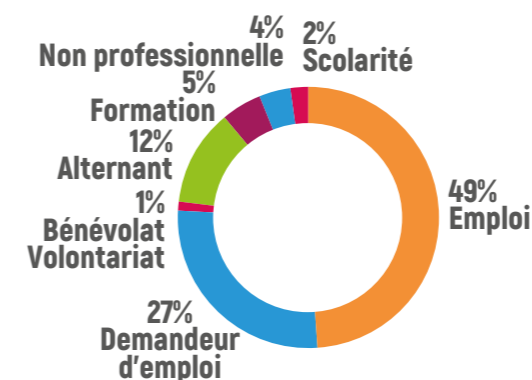


Âge des jeunes qui demandent un accès au parc social



Situation professionnelle des jeunes qui demandent un accès au logement social

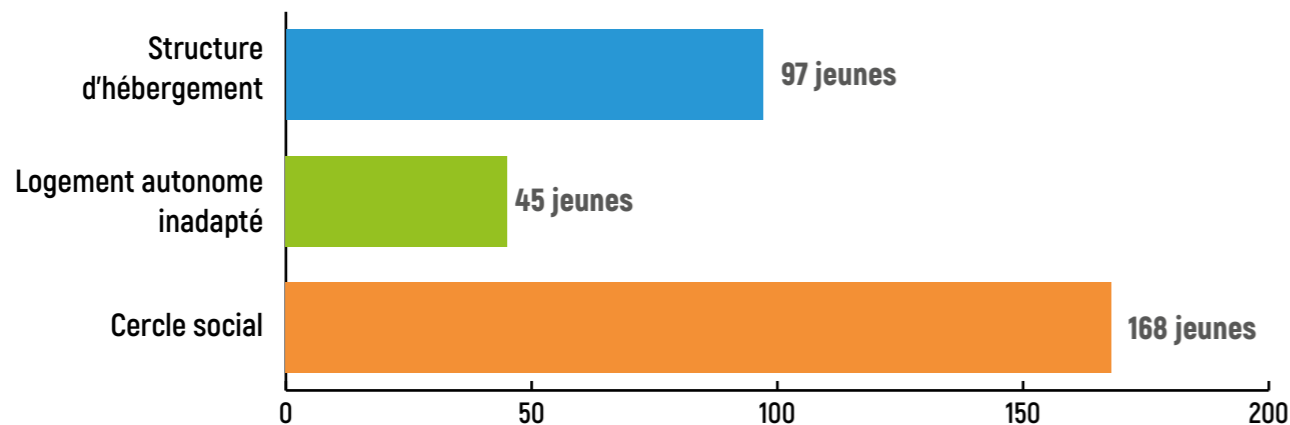
49% de ces demandes émanent de jeunes qui sont en situation d'emploi: CDI et CDD. 27% sont demandeurs d'emploi.



59% des demandeurs d'emploi ne sont pas inscrits au Pôle emploi et 24% le sont, mais sans être indemnisés, il y a donc 83% des demandeurs d'emploi qui souhaitent accéder au parc social qui ne perçoivent pas d'allocations d'aide au retour à l'emploi.

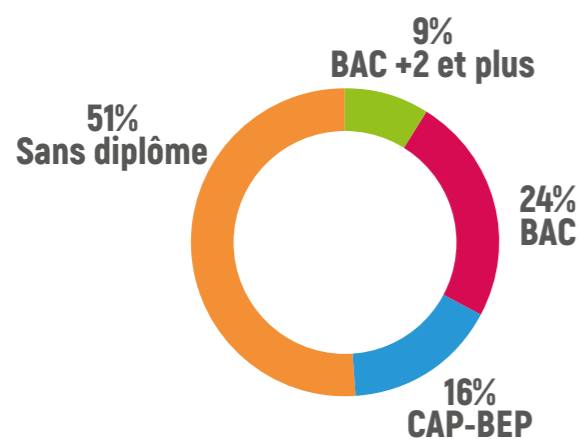
L'accès au parc social

Les situations de logement des jeunes qui demandent un accès au logement social.....



168 jeunes (54%) sont hébergés par leur cercle social. 46% de ces jeunes sont hébergés par des tiers et 54% par leurs parents.

Niveau de formation des jeunes qui demandent un accès au logement social....



Le niveau de formation est faible avec pas moins de 67% des jeunes qui ont un niveau infra-BAC et la moitié qui n'a aucun diplôme.



L'équipe du CLLAJ et de la Mission locale lors du Forum logement de Vitry-sur-Seine

Les situations familiales des jeunes qui demandent un accès au logement social.....

Les jeunes sans enfant : 82% de ces demandes sont faites par des personnes célibataires. 44 demandes émanent de jeunes qui sont en couple.

Pour ces jeunes qui souhaitent prendre leur autonomie et mettre en œuvre leur projet de vie, nous constatons qu'ils rencontrent de nombreuses difficultés liées aux délais d'attente d'attribution d'un logement social. Pour rappel, dans le cadre de la loi DALO¹, dans le Val-de-Marne, une demande de logement social sans proposition est considérée comme anormalement longue à partir de 3 ans.

Sur les communes que le CLLAJ couvre, les petits logements (T1 et T2) sont les plus demandés et en proportion, les moins attribués. Par exemple en 2022, les demandes de T1 et T2 représentaient 50% des demandes de logement social à Vitry-sur-Seine et 58% à Ivry-sur-Seine. Quant aux attributions de T1 et T2, elles représentaient respectivement 34% à Vitry-sur-Seine et 42% à Ivry-sur-Seine.

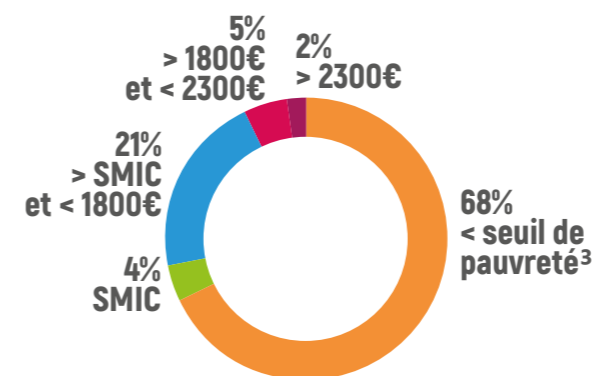
Les jeunes, qui demandent principalement des

petits logements, sont les premiers à subir la crise du logement que connaît notre pays depuis de nombreuses années. Ils se retrouvent ainsi à devoir repousser tous leurs projets de vie, notamment ceux qui souhaitent s'installer en couple, chacun restant vivre séparé en attendant d'avoir une solution dans le parc social.

Les jeunes qui ont des enfants ne sont pas mieux lotis : 25 jeunes sont seuls avec enfants et 22 autres sont en couple et parents. Ces familles pâtissent également des problèmes d'accès au logement social. Les logements nécessaires de type 3 et plus sont également très demandés et peu disponibles faute de parcours résidentiel ascendant.

L'impact de leurs conditions actuelles de logement est encore plus lourd pour ces jeunes qui n'ont pas de logement ou qui en ont un inadapté. Ils manquent d'espace pour permettre à leurs enfants de grandir correctement. Les familles vivent dans la promiscuité ce qui ne laisse aucun espace d'intimité aux enfants et aux parents.

Les ressources² des jeunes qui demandent un accès au logement social.....



Les revenus des jeunes que nous accompagnons, même s'ils sont très bas, relèvent bien du parc social et des logements sociaux les moins chers, c'est-à-dire ceux du PLAI⁴. Ce sont ces logements qui sont les plus demandés, mais qui restent les moins disponibles depuis de nombreuses années, créant ainsi un « embouteillage ».

72%
des jeunes voulant accéder au parc social ont des revenus inférieurs au SMIC

Notes bas de page

¹ DALO: Droit au logement opposable

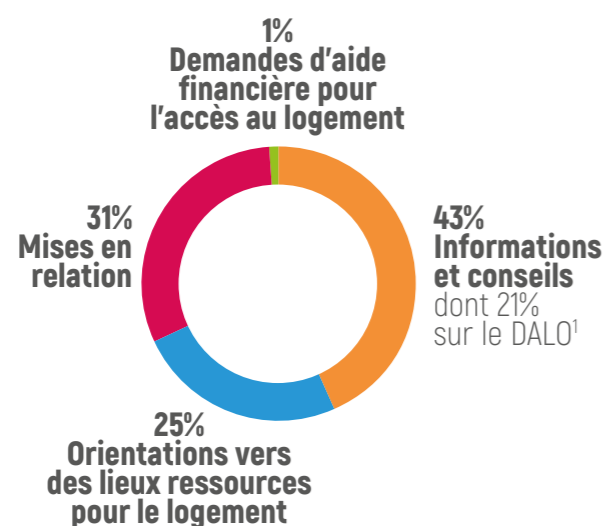
² Ressources: les ressources sont indiquées en revenus nets

³ Seuil de pauvreté: 1158€ par mois pour une personne vivant seule en 2021, INSEE

⁴ PLAI: Prêt Locatif Aidé d'Intégration

Les propositions du CLLAJ pour répondre aux demandes des jeunes.....

Pour répondre à ces 310 demandes de jeunes concernant le parc social, les travailleuses sociales du CLLAJ ont fait **1221 propositions** :



1221 propositions

De nombreux jeunes reçus au CLLAJ viennent pour avoir des informations. Le projet logement n'est pas imminent et ils s'interrogent sur les démarches à faire.

Ces jeunes en demande d'informations font bien d'anticiper leur recherche, car les délais d'attente pour accéder au parc social sont très longs. Souvent, ils pensent que n'ayant pas de revenus, il ne sert à rien de faire une demande de logement social. Sauf, qu'au contraire, il est judicieux de pouvoir lancer sa demande de logement au plus vite, surtout quand il n'y a pas d'urgence. Cela leur laisse le temps de poursuivre leur parcours d'insertion professionnelle et lorsqu'ils seront prêts au

logement (emploi, documents administratifs obligatoires à jour, etc.), ils pourront faire valoir leur DALO¹, et ainsi accéder à un logement plus facilement.

Les travailleuses sociales du CLLAJ informent également massivement sur le DALO¹ (21% des propositions d'informations et de conseils) et accompagnent ces jeunes à sa saisine. Les connaissances techniques des travailleuses sociales du CLLAJ permettent, en fonction des situations des jeunes, de solliciter le bon critère motivant la demande de reconnaissance de priorité.

En 2023, le CLLAJ a ainsi permis à **82 jeunes de faire valoir leur priorité d'accès au logement**. En effet, les conseillères ont constitué avec les jeunes les dossiers de demandes de priorité comme le SYPLO¹, le PDALHPD² et le DALO³.

Nos connaissances juridiques nous permettent également d'accompagner les jeunes dont les demandes de priorité ont été rejetées par la commission de médiation DALO (recours amiable) et également ceux, qui reconnus prioritaires et urgents n'ont pas reçu d'offre de l'Etat.

Nous les guidons ainsi à constituer les requêtes auprès du tribunal administratif et suivons les dossiers après leur transmission. **Les jeunes sont ainsi accompagnés pas à pas dans la reconnaissance de leurs droits.**

49% des conseils donnés lors des entretiens individuels relèvent de la gestion budgétaire. En effet, nous rencontrons des jeunes qui ne

considèrent pas que l'absence de revenus ou la présence de dettes, d'amendes ou de crédits leur portera préjudice pour trouver une solution de logement.

Dans ces cas, un travail sur la gestion budgétaire est indispensable. Cela permet de poser le budget et de prioriser les dépenses dès lors qu'il y a des revenus. Parfois, cela va jusqu'à la constitution du dossier de surendettement pour permettre au jeune de "souffler un peu".

Le travail du CLLAJ consiste à trouver des solutions à ces jeunes qui soient adaptées à leur composition familiale et à leur budget. Nous accompagnons des projets réalistes et réalisables. L'objectif est de trouver une solution et de s'y maintenir sans difficulté.

Le CLLAJ a permis à 82 jeunes de faire valoir leur priorité au logement en 2023



Marta ELBAILE, nouvelle responsable du CLLAJ, lors d'une inscription

Notes bas de page

¹ DALO: Droit au logement opposable

Notes bas de page

¹ SYPLO: Système priorité logement

² PDALHPD: Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

³ DALO: Droit au logement opposable

121 informations ont été données sur les aides au logement.

Cela peut concerner le mode de calcul des aides au logement de la CAF, les aides pour financer le dépôt de garantie et les aides à l'installation dans un logement.

Les orientations concernent le centre des impôts pour qu'ils y déposent leur première déclaration de revenus que nous faisons ensemble en entretien. **Les orientations vers Action logement représentent 46% des orientations vers les lieux ressources car nous créons ensemble leur compte Al'in¹. Nous orientons également vers les services habitat ou la plateforme du SNE² afin de régulariser les situations lorsque nous repérons un problème sur la demande de logements. La dématérialisation des démarches et la future mise en place de la gestion en flux des logements nous obligent à régulièrement mettre à jour leur demande de logement afin qu'ils reçoivent bien les propositions adaptées à leur situation. Si tel n'était pas le cas, ces jeunes risqueraient de manquer les logements qui leur sont pourtant adaptés.**

Enfin concernant les mises en relation, cela concerne les **453 dossiers que nous avons constitués** avec eux pour répondre à leur demande :

- 68 dossiers de demande de logement social initiés avec attribution du Numéro Unique Régional (NUR)
- 82 dossiers de demande de priorité ont été instruits
- 43 dossiers de candidature sur des logements du parc social
- 2 dossiers de candidature sur un logement du parc privé
- 140 dossiers de candidature sur une résidence sociale jeunes actifs et CHRS³.

Enfin, **2 jeunes que nous avons relogés ont pu bénéficier d'une aide financière du FSH⁴** à leur entrée dans leur nouveau logement.



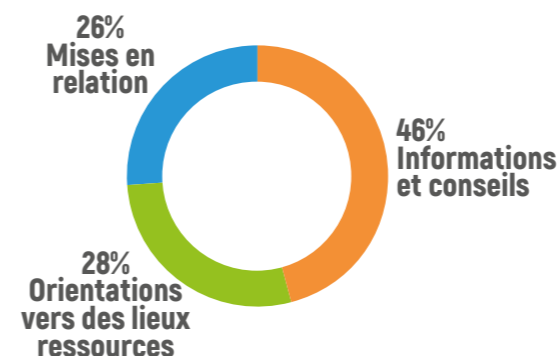
Jeune dans l'entrée de son immeuble

48 jeunes ont été relogés dans le parc social en 2023

Focus sur Ivry-sur-Seine

58% des demandes des jeunes Ivryens concernent le parc social (111 demandes).

Pour répondre à ces 111 demandes de jeunes concernant le parc social, les travailleuses sociales du CLLAJ ont fait **380 propositions** :



Les mises en relation concernent les **84 dossiers que nous avons constitués** avec eux pour répondre à leur demande :

- 15 dossiers de demande de logement social
- 26 dossiers de demande de priorité ont été instruits
- 13 dossiers de candidature sur des logements du parc social
- 30 dossiers de candidature sur une résidence sociale jeunes actifs et CHRS¹

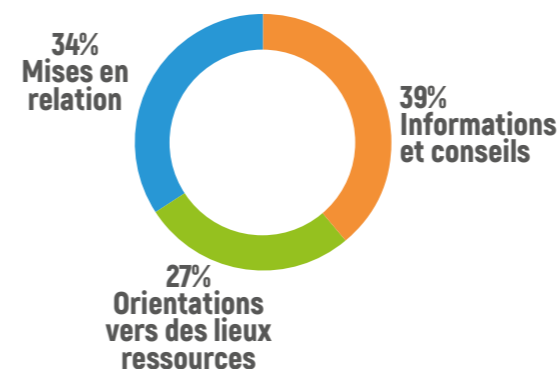
18 jeunes Ivryens ont été relogés dans le parc social

Enfin, **1 jeune** que nous avons relogé a pu bénéficier d'une aide financière du FSH² à son entrée dans son nouveau logement.

Focus sur Vitry-sur-Seine

54% des demandes des jeunes Vitriots concernent le parc social (199 demandes).

Les travailleuses sociales du CLLAJ ont fait **841 propositions** pour répondre à ces 199 demandes de jeunes concernant le parc social :



Les mises en relation concernent les **251 dossiers que nous avons constitués** avec eux pour répondre à leur demande :

- 53 dossiers de demandes de logement social
- 56 dossiers de demande de priorité ont été instruits
- 30 dossiers de candidature sur des logements du parc social
- 110 dossiers de candidature sur une résidence sociale jeunes actifs et CHRS¹
- 2 dossiers de candidature sur un logement du parc privé

30 jeunes Vitriots ont été relogés dans le parc social

Enfin, **1 jeune** que nous avons relogé a pu bénéficier d'une aide financière du FSH² à son entrée dans son nouveau logement.

Notes bas de page

¹ Al'in : Plateforme d'offres de logement d'Action logement
² SNE : Système National d'Enregistrement
³ CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
⁴ FSH : Fond de Solidarité Habitat

Notes bas de page

¹ CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
² FSH : Fond de Solidarité Habitat

L'accès aux résidences sociales¹ et CHRS²

Analyse 2023

Nous observons en 2023, comme nous l'avons constaté lors des précédentes années, que les jeunes entre 18-21 ans sont les plus nombreux à faire la demande de logement temporaire, suivis des jeunes entre 22-25 ans. En effet, ces jeunes privilégient l'accès à un logement temporaire conscients des difficultés d'accès au parc privé au niveau des ressources ainsi que les difficultés d'accès au logement social sur notre territoire. Pour ces raisons, de nombreux jeunes font une demande d'accès au logement temporaire, ce qui leur permet de trouver une solution locative le plus rapidement possible et d'acquiescer l'autonomie et l'indépendance souhaitées en attendant de trouver un logement pérenne.



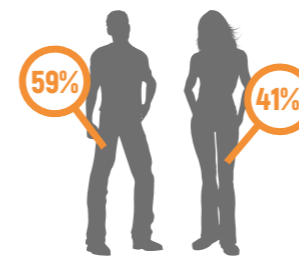
35% des demandes concernent l'accès aux résidences sociales et CHRS

Faute de solution envisageable à court et moyen terme, et pour répondre à un besoin d'indépendance et d'autonomie, nombreux sont les jeunes qui se tournent vers les résidences sociales jeunes actifs, pensant parfois que l'absence de ressources n'est pas un obstacle à leur entrée dans un logement. Concernant les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), ils ne sont pas connus des jeunes. C'est dans le cadre de notre accompagnement que nous présentons cette possibilité. Celle-ci est aussi

197 demandes en 2023

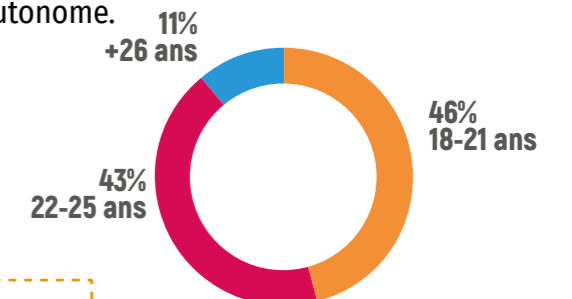
l'occasion de travailler sur des difficultés sociales et financières lorsqu'il y a déjà des situations d'endettement voire de surendettement (loyers impayés, crédits à la consommation, amendes).

Répartition hommes/femmes



Âge des jeunes qui demandent un accès aux résidences sociales et CHRS

89% des demandes émanent des jeunes âgés de 18 à 25 ans. C'est pour eux la première étape de leur parcours résidentiel. Les plus âgés, souvent plus matures, sont plus réfractaires à ces solutions d'hébergement même si elles répondent à un besoin en attendant d'avoir un logement autonome.



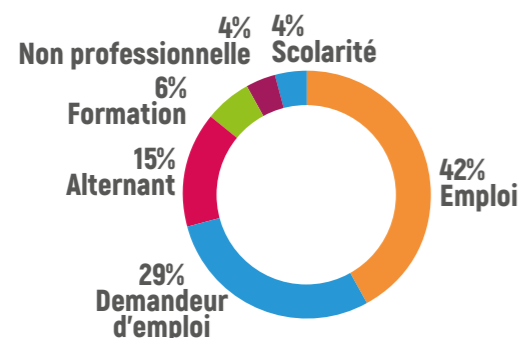
Notes bas de page

¹ Les résidences sociales sont une modalité de logement foyer : forme d'habitat associant sur un même site plusieurs espaces privatifs et des espaces collectifs.

² CHRS: Les Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ont pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

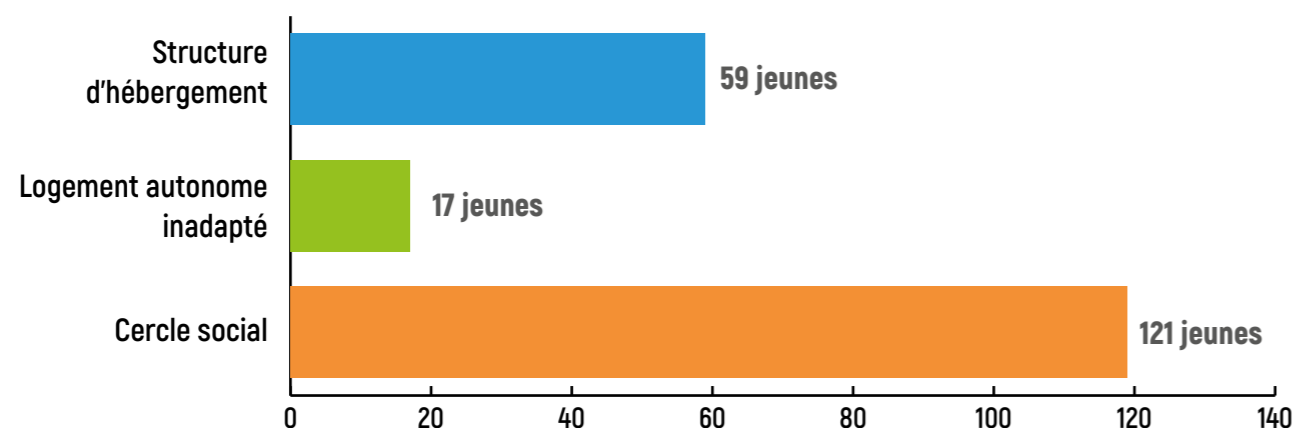
L'accès aux résidences sociales et CHRS

Situation professionnelle des jeunes qui demandent un accès aux résidences sociales et CHRS



42% des jeunes sont en emploi et 15% sont en alternance. Pour ces derniers, leur chance d'entrée dans un logement transitoire est plus grande, car ils peuvent à la fois accéder à une résidence jeune actif ou FJT¹, du fait de leur statut de salarié, et aussi à une résidence étudiante, du fait de leur scolarité. Ils bénéficient également d'une garantie aux impayés VISALE² plus importante que les autres jeunes du même âge qui sont en emploi. Effectivement, le statut d'étudiant leur octroie une garantie VISALE automatique de 800 euros malgré des ressources parfois inférieures à ce plafond.

Les situations de logement des jeunes qui demandent un accès aux résidences sociales et CHRS

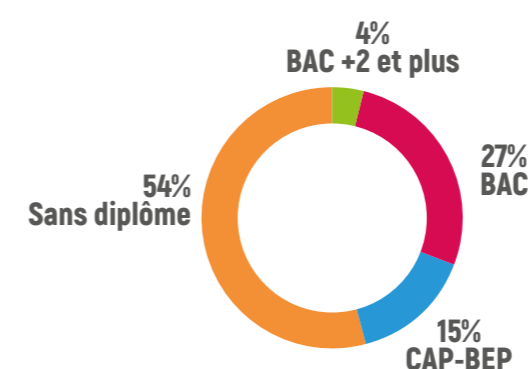


121 jeunes vivent dans leur cercle social dont 58% sont hébergés par des tiers sans aucune garantie d'un maintien à court ou moyen terme.

Parmi les situations des jeunes comptabilisés comme « en structure d'hébergement », il y a les jeunes qui vivent déjà dans une résidence sociale, mais également les jeunes sans logement qui sont domiciliés par les structures de domiciliation de nos communes (Croix Rouge, Solidarité internationale, Emmaüs Solidarité, CCAS³).

Ces jeunes, qui sont déjà dans une résidence sociale et qui redemandent une place, sont ceux qui n'ont pas su utiliser à bon escient leur séjour. Ils n'ont pas de demande de logement social en cours, ni fait reconnaître leur priorité d'accès à un logement social. Ils se retrouvent donc à repartir du début et comme ils ont perdu leur ancienneté, leur accès au parc social sera d'autant plus éloigné. Ils doivent quand même trouver une solution, mais ailleurs, car les bailleurs ne les reprennent pas sur leurs autres résidences.

Niveau de formation des jeunes qui demandent un accès aux résidences sociales et CHRS



96% d'entre eux ont un niveau inférieur ou égal au bac.

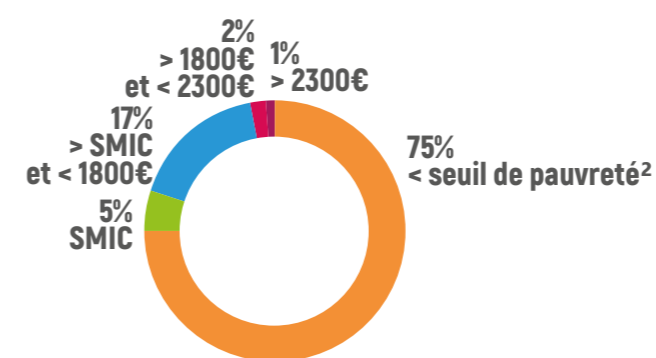
Nous observons une difficulté à accompagner ce public car comme nous l'avons souligné auparavant, la dématérialisation des démarches met en exergue l'illectronisme des jeunes que nous accueillons. De ce fait, des nombreux jeunes ont des difficultés à envoyer par eux-mêmes les dossiers de candidature en ligne des résidences sociales ou bien des Foyers Jeunes Travailleurs.

Les situations familiales des jeunes qui demandent un accès aux résidences sociales et CHRS

Très majoritairement célibataire et sans enfant (86%), leur demande correspond bien au public de ces résidences. Les couples sans enfant représentent 5% des demandes. Les parents isolés constituent 3% des demandeurs.

Ces résidences s'adressent très majoritairement aux jeunes célibataires et, à la marge, aux couples sans enfant et aux personnes isolées avec 1 enfant de moins de 3 ans ou 6 ans en fonction de leur projet social.

Les ressources¹ des jeunes qui demandent un accès aux résidences sociales et CHRS



Afin de pouvoir baisser les charges des jeunes et augmenter leurs revenus, dans l'objectif de maximiser et de pérenniser leur chance de rentrer dans ces structures, les travailleuses sociales du CLLAJ sont très souvent amenées à ouvrir leurs droits et à faire avec eux les demandes de renouvellement à la prime d'activité, à la complémentaire santé solidaire, au RSA, etc.

75%
des jeunes voulant accéder aux résidences sociales et CHRS ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté

Notes bas de page

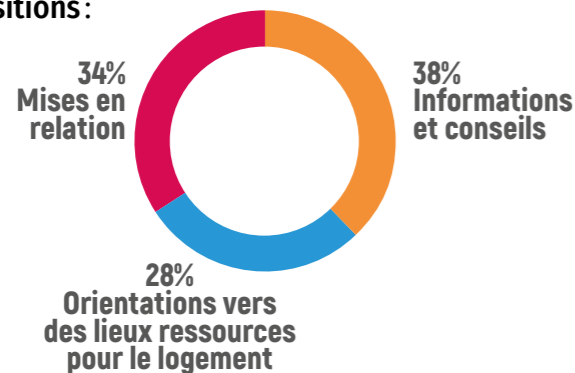
¹ FJT: Foyers de Jeunes Travailleurs
² VISALE: Garantie locative d'Action logement
³ CCAS: Centre Communal d'Action Sociale

Notes bas de page

¹ Ressources: les ressources sont indiquées en revenus nets
² Seuil de pauvreté: 1158€ par mois pour une personne vivant seule en 2021, INSEE

Les propositions du CLLAJ pour répondre aux demandes des jeunes.....

Pour répondre à ces 197 demandes de jeunes concernant l'accès aux résidences sociales et CHRS¹, les travailleuses sociales du CLLAJ ont fait **833 propositions** :



833 propositions

Parmi les 38% d'informations et conseils, 31% ont porté sur les aides au logement pour accéder à ce type de structures. Les conseillères du CLLAJ ont ainsi informé les jeunes sur le dispositif VISALE² devenu la garantie aux impayés, indispensable pour rentrer dans ces résidences. Cela concerne également les aides au paiement du loyer comme le « mobili-jeunes³ » pour les jeunes en apprentissage et/ou les aides au logement de la CAF.

Ces solutions sont accessibles à moyen terme, mais restent temporaires. Aussi, afin de viabiliser leur parcours d'accès au logement pérenne, les conseillères du CLLAJ travaillent en parallèle ces 2 solutions. Pour optimiser leurs chances de rentrer dans un foyer jeunes travailleurs et de trouver une solution pérenne de sortie, nous vérifions toujours que le jeune dispose bien de l'ensemble de ses droits sociaux (prime d'activité par exemple), mais aussi d'une demande de logement social. Si ce n'est pas le cas, nous la lancerons. Ensuite, nous vérifions que le jeune dispose bien d'un avis d'imposition, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas et peut ralentir leur accès, car c'est un document obligatoire pour leur passage en commission d'attribution.

63 jeunes ont été relogés dans une résidence sociale ou en CHRS en 2023

Ensuite, une fois que nous disposons de tous les documents nécessaires pour faire les demandes, nous sollicitons avec eux la garantie VISALE et quand celle-ci est obtenue, nous constituons les dossiers de candidatures que nous adressons aux différents réservataires de ces logements (Mairie, Action Logement, Conseil départemental, l'Etat SIAO⁴ lorsqu'il y a une rupture d'hébergement avérée ou à venir et les sites des associations gestionnaires en direct).

Concernant les mises en relation pour répondre à ces demandes en résidences sociales et CHRS, nous avons constitué **587 dossiers** :

- 121 demandes de VISALE
- 46 demandes de place auprès du SIAO 94
- 135 dossiers de candidature en résidences sociales jeunes actifs et résidences étudiantes

- 48 dossiers de demandes de logement social initiées avec attribution du Numéro Unique Régional (NUR)
- 33 dossiers de demande de priorité SYPLO⁵ et DALO⁶

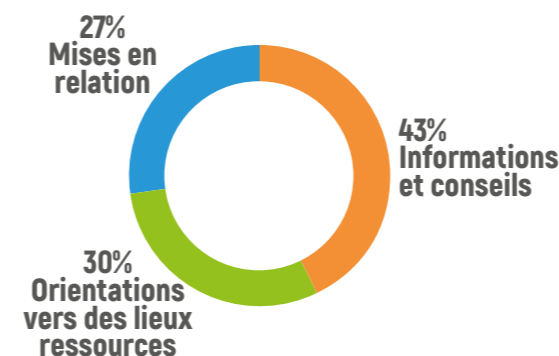
63 jeunes ont été relogés dans une résidence sociale jeunes actifs et résidence étudiante.

Focus sur Ivry-sur-Seine

30% des demandes des Ivryens portent sur les structures d'hébergement (58 demandes en Résidence Sociale Jeunes Actifs, en Foyer Jeunes Travailleurs et en CHRS¹).

Pour répondre à ces 58 demandes de jeunes concernant les hébergements, les travailleuses sociales du CLLAJ ont fait **227 propositions**.

227 propositions pour 58 demandes



Concernant les mises en relation pour répondre à ces demandes en résidences sociales et CHRS, nous avons constitué :

- 48 demandes de VISALE²
- 6 demandes de place auprès du SIAO³ 94
- 27 dossiers de candidature en résidences sociales jeunes actifs et résidences étudiantes
- 10 dossiers de demande de logement social
- 11 dossiers de demande de priorité SYPLO⁴ et DALO⁵

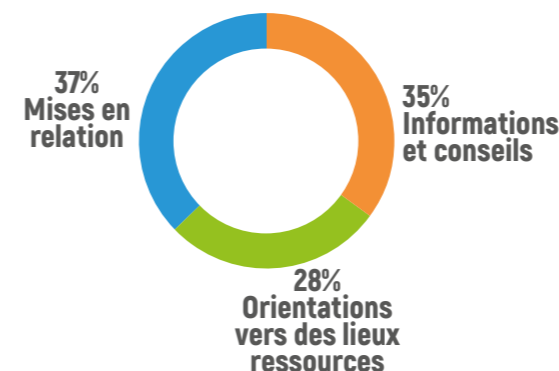
25 jeunes ont été relogés dans une résidence sociale ou en CHRS

Focus sur Vitry-sur-Seine

38% des demandes des Vitriots portent sur les structures d'hébergement (139 demandes en Résidence Sociale Jeunes Actifs, Foyer Jeunes Travailleurs et CHRS).

Pour répondre à ces 139 demandes de jeunes concernant les hébergements, les travailleuses sociales du CLLAJ ont fait **606 propositions**.

606 propositions pour 139 demandes



Concernant les mises en relation pour répondre à ces demandes en résidences sociales et CHRS, nous avons constitué :

- 73 demandes de VISALE²
- 40 demandes de place auprès du SIAO³ 94
- 108 dossiers de candidature en résidences sociales jeunes actifs et résidences étudiantes
- 38 dossiers de demande de logement social
- 22 dossiers de demande de priorité SYPLO⁴ et DALO⁵

38 jeunes ont été relogés dans une résidence sociale ou en CHRS

Notes bas de page

- ¹ CHRS: Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- ² VISALE: Garantie locative d'Action logement
- ³ Mobili-jeunes : aide au logement d'Action logement
- ⁴ SIAO: Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
- ⁵ SYPLO: Système priorité logement
- ⁶ DALO: Droit au logement opposable

Notes bas de page

- ¹ CHRS: Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- ² VISALE: Garantie locative d'Action logement
- ³ SIAO: Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
- ⁴ SYPLO: Système priorité logement
- ⁵ DALO: Droit au logement opposable

L'accès au parc privé

Analyse 2023

Le logement dans le parc privé permet aux jeunes d'avoir accès à un logement rapidement. Les jeunes qui en font la demande sont majoritairement en situation d'emploi et ils ont les ressources nécessaires pour y accéder. Le CLLAJ travaille dans ce sens en informant les jeunes sur la possibilité de louer dans le privé, notamment sur les sites à consulter et les précautions à prendre en compte. Également, nous informons sur In'li¹ (intermédiation locative) auprès de ces jeunes et nous les accompagnons à créer leur compte. Nous observons que la demande dans le parc privé est majoritairement faite par les jeunes plus âgés que les 18-21 ans.



8% des demandes concernent l'accès au parc privé

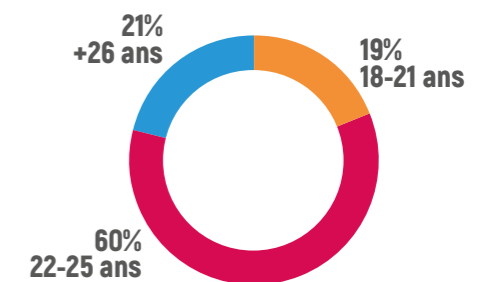
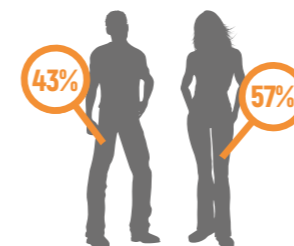
Avec 47 demandes exprimées, nous constatons que les jeunes accueillis envisagent peu ce parc. Même lorsqu'ils ont les moyens d'y accéder, ils vont privilégier l'accès au parc social. Si les prix du parc privé sont ceux du marché, les jeunes considèrent que les loyers pratiqués sont chers. **Un travail sur la déconstruction des représentations du logement est fait afin de leur permettre de trouver des solutions accessibles plus rapidement.** Nous leur présentons également le parc privé intermédiaire qui bénéficie de prix certes plus

47 demandes en 2023

chers que le parc social, mais qui sont plafonnés. De surcroît, il n'y a pas de frais d'agence et la garantie VISALE² est acceptée.

Répartition hommes/femmes

Âge des jeunes qui demandent un accès au parc privé



Les plus jeunes sont les moins nombreux à faire cette demande. Cela est probablement lié au fait qu'ils répondent le moins aux conditions d'accès à ce parc : gagner 3 fois le montant du loyer, être en CDI et avoir un garant physique.

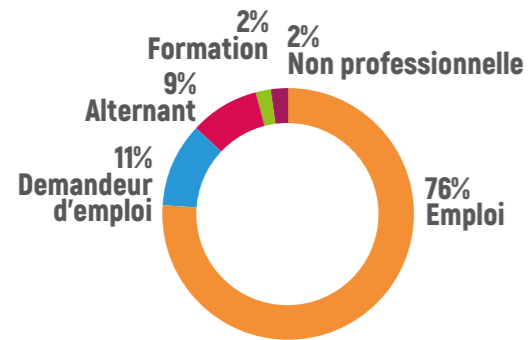
L'accès au parc privé

Notes bas de page

¹ In'li : Filiale du groupe Action logement spécialisée dans le logement intermédiaire

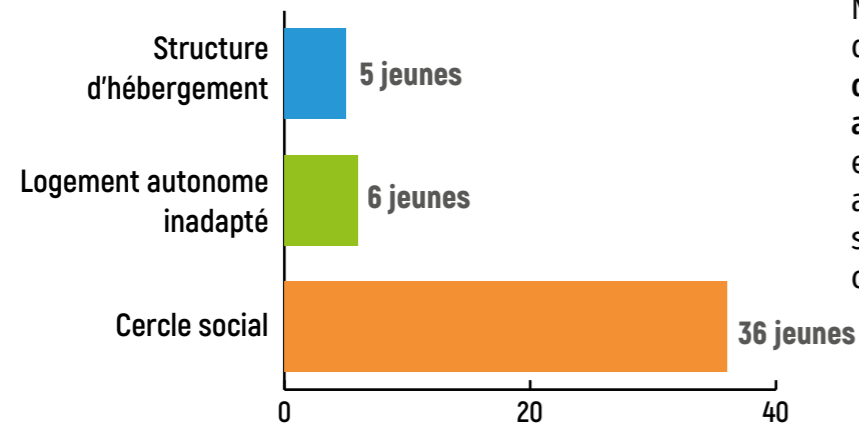
² VISALE : Garantie locative d'Action logement

Situation professionnelle des jeunes qui demandent un accès au parc privé.....



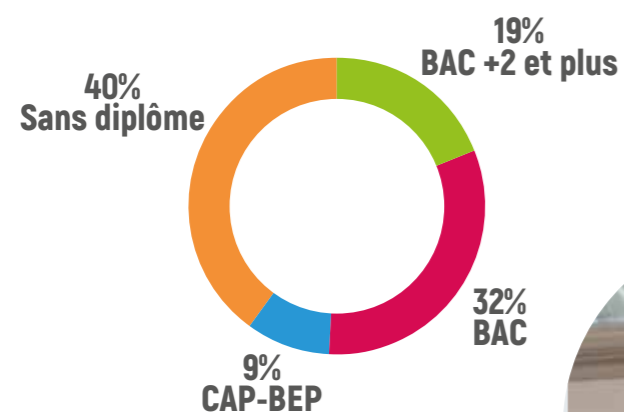
76% des jeunes qui demandent le parc privé sont en emploi, dont 58% sont en CDI temps plein. Cela n'empêche pas certains jeunes demandeurs d'emploi ou jeunes en alternance de faire cette demande. Ceci s'explique par leur méconnaissance des conditions d'accès et des montants de loyer proposés.

Les situations de logement des jeunes qui demandent un accès au parc privé



Nous constatons que ceux qui font cette demande disposent d'une situation de logement moins précaire que les autres. En effet, la plupart d'entre eux vivent déjà dans un logement autonome inadapté ou dans leur cercle social. Ces derniers sont 56% à vivre chez leurs parents.

Niveau de formation des jeunes qui demandent un accès au parc privé.....



19% des jeunes qui demandent le parc privé ont un diplôme supérieur au BAC. Ceci s'explique par le fait que ces jeunes ont un niveau de revenu plus élevé et ils font la demande dans le parc privé.

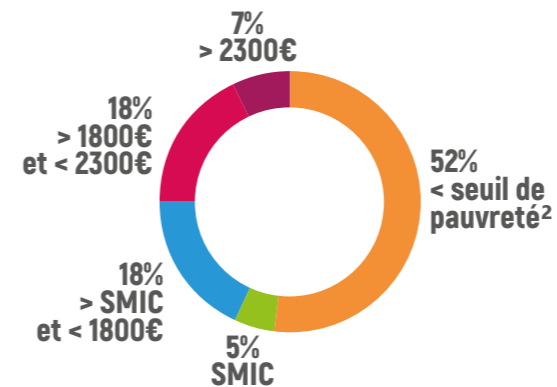


Oriana JEAN-THEODORE, travailleuse sociale du CLLAJ, lors d'un entretien

Les situations familiales des jeunes qui demandent un accès au parc privé

72% sont célibataires, contre 82% de l'ensemble des jeunes accueillis au CLLAJ. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que ces jeunes souhaitent commencer un projet de vie et l'accès au logement dans le parc privé peut être plus rapide. 8% des jeunes qui demandent le parc privé ont des enfants.

Les ressources¹ des jeunes qui demandent un accès au parc privé.....



43% des jeunes ont des revenus supérieurs au SMIC dont 25% gagnent plus de 1800 euros. Ce sont des profils avec lesquels il est possible de travailler un accès au parc privé. 52% des jeunes qui demandent un accès au parc privé ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté ; comme nous l'avons souligné auparavant, ces jeunes ne connaissent pas les prix et les conditions d'accès dans le parc privé.

Le CLLAJ travaille avec les jeunes pour déconstruire les représentations du logement dans le parc privé afin de les accompagner dans leur recherche. Nous informons également sur la possibilité de louer dans le parc privé intermédiaire.



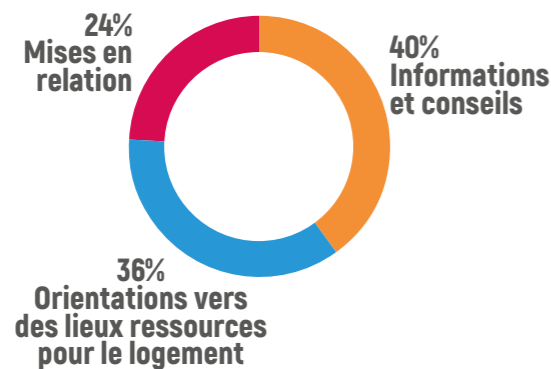
Laetitia LE GAL, travailleuse sociale du CLLAJ, lors d'un entretien

Notes bas de page

¹Ressources : les ressources sont indiquées en revenus nets
²Seuil de pauvreté : 1158€ par mois pour une personne vivant seule en 2021, INSEE

Les propositions du CLLAJ pour répondre aux demandes des jeunes.....

Pour répondre à ces 47 demandes, le CLLAJ a fait **191 propositions** :



La plupart des jeunes que nous recevons ne connaissent pas les critères d'accès au parc privé. Pour pouvoir faire appel à une agence immobilière, il faut être en CDI, gagner 3 fois le montant du loyer et quand les ressources sont trop justes, il faut justifier d'un garant physique. Nous les informons sur les frais d'agence et les cautions demandées. Nous mettons aussi en garde ces jeunes sur les risques d'arnaques qu'ils peuvent rencontrer (fausses annonces sur internet, vendeurs de listes, etc.).

centre des impôts, après les avoir accompagné dans leur déclaration de revenus en ligne. Pour avoir un maximum de chance d'être retenus, nous les aidons à préparer un dossier logement complet qu'ils présenteront aux agences et aux bailleurs. Nous créons avec eux leur compte In'li² afin qu'ils puissent déposer des candidatures sur les logements proposés. Les jeunes candidatent également sur certains sites de bailleurs qui proposent des logements intermédiaires comme CDC Habitat par exemple.

Nous présentons également le parc privé intermédiaire dont les prix sont plus bas que dans le parc privé, mais qui reste très méconnu. L'autre avantage du parc privé intermédiaire, c'est l'absence de frais d'agence et l'accès possible avec la garantie VISALE¹ qui reste très minoritaire dans le parc privé classique.

Enfin, nous les informons sur les aides dont ils pourraient bénéficier comme les aides de la CAF ou bien celles d'Action logement « mon job, mon logement ».



Concernant les mises en relation pour répondre à ces demandes de parc privé, les **conseillères logement du CLLAJ ont constitué** :

- 10 demandes de VISALE
- 7 dossiers In'li créés

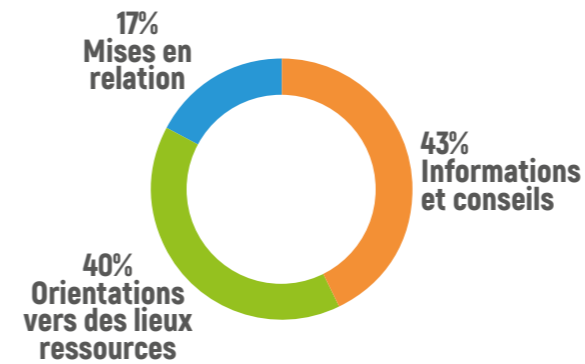
11 jeunes ont été relogés dans un logement du parc privé.

Nous orientons ces jeunes vers Action Logement pour demander la garantie VISALE que nous faisons généralement ensemble. Nous adressons les jeunes qui n'ont pas d'avis d'imposition vers le

Focus sur Ivry-sur-Seine

12% des demandes des jeunes Ivryens concernent le parc privé (22 demandes).

Pour répondre aux 22 demandes, le CLLAJ a fait **88 propositions** :



Concernant les mises en relation pour répondre à ces demandes de parc privé, les conseillères logement du CLLAJ ont constitué :

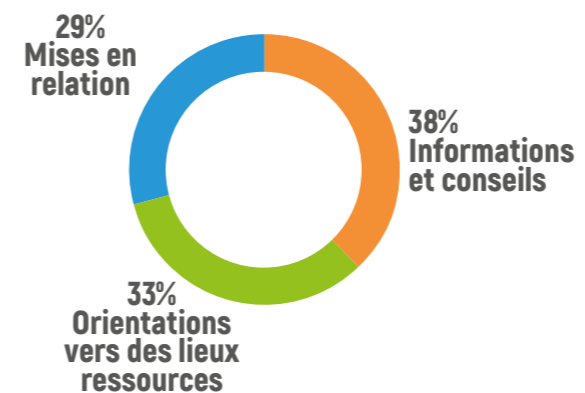
- 4 demandes de VISALE¹
- 5 dossiers In'li²

4 jeunes ont été relogés dans un logement du parc privé

Focus sur Vitry-sur-Seine

7% des demandes des jeunes Vitriots concernent le parc privé (25 demandes).

Pour répondre aux 25 demandes, le CLLAJ a fait **103 propositions** :



Concernant les mises en relation pour répondre à ces demandes de parc privé, les conseillères logement du CLLAJ ont constitué :

- 6 demandes de VISALE
- 2 dossiers In'li

7 jeunes ont été relogés dans un logement du parc privé

Notes bas de page

¹ VISALE : Garantie locative d'Action logement

² In'li : Filiale du groupe Action logement spécialisée dans le logement intermédiaire

Notes bas de page

¹ VISALE : Garantie locative d'Action logement

² In'li : Filiale du groupe Action logement spécialisée dans le logement intermédiaire



L'accès à la propriété

L'accès à la propriété



1% des demandes concernent l'accès à la propriété

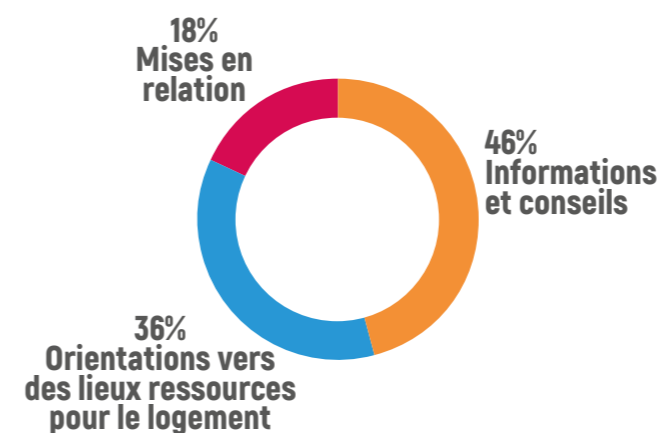
Cette année, **aucune femme n'a fait la demande d'accès à la propriété**. 50% des jeunes qui demandent l'accès à la propriété ont entre 22 et 25 ans. Aucune demande n'émane des moins de 21 ans. 100% sont en emploi, 50% en CDI temps plein. 100% sont hébergés par leur cercle social, dont 50% chez leurs parents. 50% des demandeurs sont sans diplôme. Enfin, 50% ont un BAC+2.

Ils sont tous célibataires et sans enfants. Au niveau des ressources, 50% disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté. L'autre moitié dispose de revenus supérieurs à 2300 euros. Ces demandes émanent de jeunes **vivant sur la commune de Vitry-sur-Seine et qui souhaitent rester sur la commune**. Nous n'avons pas eu de demande d'accès à la propriété des jeunes qui travaillent sur nos communes, mais n'y vivent pas.

Les propositions du CLLAJ pour répondre aux demandes des jeunes.....

En 2023, nous avons eu **2 demandes d'accès à la propriété**. Nous avons fait **11 propositions** :

pas par où commencer. Ils ont souvent peur du crédit immobilier et ne savent pas qu'ils peuvent bénéficier d'aides et de primes.



Par exemple, afin de lancer une recherche réaliste, nous les orientons vers leur banque afin qu'ils puissent vérifier leur capacité d'emprunt. Nous les informons des actions qui sont mises en place par les villes pour les Vitriots et les Ivryens, notamment pour les primo-accédants afin qu'ils puissent rester sur leur commune. Nous les orientons ainsi vers les services habitats des communes et vers Action logement qui propose des prêts et des primes à l'accession pour les salariés (prêt à taux zéro, prix maîtrisés, réduction d'impôts, etc.).

Les travailleuses sociales du CLLAJ ont les compétences pour accompagner **ces demandes qui sont certes très à la marge, mais qui existent**. Le principal travail fait par les conseillères est surtout de donner des informations et des conseils dans leur projet d'acquisition. Les jeunes ne savent

Ces jeunes sont au tout début de leur projet immobilier qui nécessite encore d'être mûri. Cela prend du temps et explique pourquoi aucun d'entre eux n'a accédé à la propriété. Sans compter les conditions actuelles de crédit qui se sont durcies et qui les pénalisent.

Les propositions d'accompagnement du CLLAJ

Le Logement Relais Jeunes (LRJ), un service du CLLAJ pour les jeunes.....

Véritable « Foyer Jeunes Travailleurs » au service des jeunes du CLLAJ, le Logement Relais Jeunes (LRJ), a pour mission première de proposer un hébergement temporaire à des jeunes de 18 à 30 ans débutant et/ou poursuivant leur parcours d'insertion socioprofessionnelle, inscrits à la Mission locale et au CLLAJ.

logements sont attribués au fur et à mesure de la libération des logements du PLAI² du contingent de la ville de Vitry-sur-Seine. Pour 2023, nous avons obtenu **3 logements sur cette résidence et pu installer 3 jeunes.**

Le public concerné répond aux critères suivants:

- être en rupture d'hébergement avérée ou non (hébergement tiers, suroccupation)
 - avoir un minimum de revenus (ASP³, allocation CEJ, indemnités Pôle emploi, salaire...)
 - être engagé dans une démarche d'insertion professionnelle
 - ne présenter aucune pathologie invalidante
 - adhérer à l'accompagnement social lié au logement
- Il constitue une étape dans le parcours résidentiel du public accueilli.

36 jeunes accompagnés dans le dispositif du LRJ

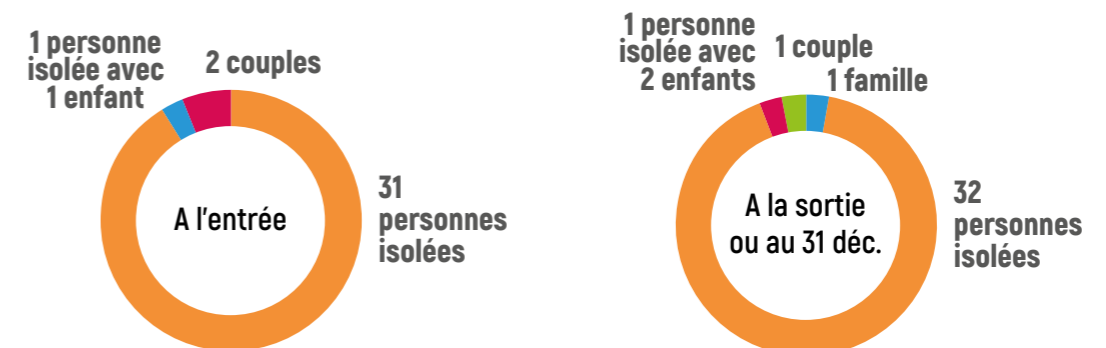
En 2021, nous avons le projet de développer cette offre pour les Vitriots. Une convention a été signée entre le service habitat de Vitry-sur-Seine, le bailleur Espacil et le CLLAJ. Le CLLAJ dispose ainsi de 5 logements supplémentaires dans le cadre du LRJ sur la résidence Espacil Henri Laborit. **En 2023, nous avons eu l'accord du Conseil départemental du Val-de-Marne pour les 5 mesures en plus.**

Ces **30 solutions temporaires** sont des logements de type T1 et T1 bis meublés et s'adressent à des jeunes célibataires, à des couples, mais aussi à des parents isolés avec 1 enfant de moins de 3 ans. **25 mesures sont situées dans la résidence sociale jeunes actifs ADEF Lazarre Ponticelli d'Ivry-sur-Seine et les 5 autres sur la résidence Espacil Henri Laborit sur la commune de Vitry-sur-Seine.** Afin de proposer les logements les moins chers aux jeunes accompagnés disposant de ressources les plus faibles (allocation CEJ¹ par exemple), ces

En effet, en cours d'hébergement, le résident doit justifier de conditions minimales d'autonomisation et de ressources financières lui permettant à terme d'accéder à une solution pérenne.

Ainsi, en 2023, 36 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du Logement Relais Jeunes: 13 femmes et 23 hommes, parmi lesquels il y a, en date du 31 décembre, 1 famille monoparentale, 1 couple et 1 célibataire qui a procédé à un regroupement familial.

Composition familiale



Notes bas de page

- ¹ CEJ: Contrat d'Engagement Jeune
² PLAI: Prêt Locatif Aidé d'Intégration
³ ASP: Agence de Service et de Paiement

Les propositions d'accompagnement du CLLAJ

En quoi consiste l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) ?

Le dispositif Logement Relais Jeunes prévoit l'hébergement de jeunes, suivis par le CLLAJ, en Foyer Jeunes Travailleurs (FJT) ou résidence étudiante et l'accompagnement social lié à cet hébergement (ASLL).

Dans le cadre de cet ASLL, le jeune s'engage à effectuer des démarches en lien avec la CISP¹ du CLLAJ et/ou son conseiller généraliste de la Mission locale en vue de se stabiliser professionnellement et d'accéder à un logement pérenne. Cet accompagnement porte sur plusieurs champs :

1. Les démarches d'accès aux droits

Elles consistent à **ouvrir les différents droits au jeune dès son arrivée dans le dispositif** : changement d'adresse auprès des différentes institutions, par exemple la CPAM, la CAF, le Pôle emploi, la banque, l'employeur, le centre de formation...

Il se doit également de souscrire à une assurance responsabilité civile et vols.

Les aides au logement (FSH², APL³, avance LocaPass⁴ et Garantie Visale⁵) sont sollicitées en fonction de la situation des revenus du jeune bénéficiaire du dispositif.

Les droits à la Sécurité Sociale sont ouverts pour les jeunes qui n'ont pas encore d'immatriculation. Il peut aussi s'agir d'une demande de mutation vers la nouvelle adresse pour ceux dont les droits sont déjà ouverts, mais qui relevaient de l'immatriculation de leurs parents. Leur accessibilité ou non à la Complémentaire Santé Solidaire est étudiée et la capacité ou non à souscrire une assurance complémentaire est par la suite réalisée.

Une orientation est faite vers les services des impôts pour ceux qui n'ont pas encore effectué la démarche de déclaration de leurs revenus.

2. Le budget

L'accompagnement au budget est un point important de l'ASLL. Il commence dès que le jeune accède à un emploi lui permettant d'avoir des revenus stables. Il est réalisé sur plusieurs rendez-vous.

Il permet de différencier les charges fixes des charges variables et de mettre en place une épargne. En outre, cet accompagnement permet de déclencher de nouveaux droits comme la prime d'activité auprès de la CAF.

Il permet enfin de préparer l'installation dans un logement autonome. En effet, les jeunes doivent nécessairement faire des économies afin de pouvoir meubler et équiper leur futur appartement.

Sur un plus long terme, **le travail sur le budget leur permet de prendre conscience de la nécessité de tenir mensuellement leur compte afin de ne pas se retrouver en difficulté financière.**



Participation à l'Escape Game lors du Forum logement de Vitry-sur-Seine

3. Les visites au foyer

Les visites au foyer des jeunes sont effectuées dans un souci de maintien du contact avec les responsables du foyer, de vérification de l'état du logement, de son aménagement intérieur, ainsi que du climat relationnel que développe le jeune avec son voisinage. Ces visites visent à lui permettre d'acquiescer des règles d'une vie en communauté.

Dans l'ensemble, les jeunes respectent les règles d'hygiène ainsi que le mobilier de leur chambre.

4. L'emploi et la formation

Le conseiller référent du jeune et la CISP¹ détachés sur le LRJ continuent d'effectuer son accompagnement sur l'ensemble de son projet professionnel. Lors des entretiens avec la conseillère logement, un point est fait sur le volet professionnel. Le jeune l'informe des évolutions et transmet toutes pièces justificatives de sa situation professionnelle (contrat de travail, attestation de formation, fiches de paie...). La conseillère logement maintient des contacts réguliers avec le conseiller référent du jeune ; des rendez-vous tripartites sont parfois organisés afin de faire un point global sur la situation du jeune et parfois de réaffirmer le cadre.

5. La prospection de logements

L'une des premières démarches réalisées est l'inscription auprès du service habitat afin d'obtenir un numéro unique régional. **La véritable prospection de logements se fait quand la situation professionnelle du jeune commence à se stabiliser.** Grâce à son numéro unique, des demandes de logement sont effectuées en direct auprès de l'organisme Action logement quand le jeune travaille dans une entreprise qui y cotise. Des réservataires et des bailleurs sociaux sont également sollicités en direct.

Au bout de 18 mois d'hébergement sans proposition de relogement, le recours au Droit au

Logement Opposable (DALO) est possible afin que le relogement du jeune soit reconnu « prioritaire et urgent ». De plus, dans le cadre d'une démarche d'AVDL (accompagnement vers et dans le logement) une inscription au SYPLO² (gérée par le SIAO³ 94) a été généralisée afin d'optimiser au maximum les possibilités de sortie vers le logement autonome.

Une fois que la situation d'emploi du jeune est totalement stabilisée et que celui-ci a acquis de l'autonomie, des solutions peuvent aussi être envisagées dans le parc locatif privé ou social.

Les sorties du dispositif

- 2 jeunes sont sorties avec un retour famille ;
- 6 sorties positives se sont faites :
 - 4 vers le logement social
 - 1 vers le logement temporaire
 - 1 vers le centre d'hébergement adapté à la composition familiale

Ainsi, en 2023, grâce au travail d'accompagnement social lié au logement du CLLAJ, **6 jeunes ont été relogés vers un logement ou vers un hébergement adapté à leur situation.**

Notes bas de page

¹ CISP: Conseiller(e) en Insertion Socio-Professionnelle

² FSH: Fonds de Solidarité Habitat

³ APL: Aide Personnalisée au Logement

⁴ LocaPass: Financement par Action logement, sous forme de prêt à taux 0% du versement de dépôt de garantie

⁵ VISALE: Garantie locative d'Action logement

Notes bas de page

¹ CISP: Conseiller(e) en Insertion Socio-Professionnelle

² SYPLO: Système priorité logement

³ SIAO: Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Grâce au soutien du Conseil départemental du Val-de-Marne, nous avons eu 5 mesures ASLL en plus en 2023. Nous avons pu mettre en place ces mesures dans la résidence Espacil Henri Laborit, grâce à la convention avec la ville de Vitry-sur-Seine, et de ce fait, nous avons pu proposer cette nouvelle offre aux jeunes Vitriots accompagnés par notre structure.

L'atelier logement

L'atelier logement est une offre de services proposée par le CLLAJ spécifiquement pour les jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Nous avons souhaité développer pour eux le concept du « aller vers », car ce sont souvent des publics qui ne viennent pas naturellement vers les administrations. Nous leur proposons un suivi individualisé en entretien et personnalisons leur accompagnement.

Cet accompagnement permet de donner aux jeunes issus des QPV les informations nécessaires à toute démarche d'accès ou de maintien dans le logement. Ils reçoivent dans un premier temps des renseignements d'ordre général. Les jeunes sont reçus en réunion d'informations collectives ou rencontrés lors de permanences dans les services jeunesse ou au sein des quartiers (permanences Maison de quartier, centres sociaux).

Les informations collectives portent sur les questions à se poser et les informations à connaître sur le marché du logement en Île-de-France (difficulté d'accès, coûts...). Les conditions et les possibilités d'hébergement sont aussi présentées. L'objectif de ces réunions d'informations collectives est d'avoir un maximum d'éléments pour préparer au mieux sa recherche de logement ou d'hébergement. Nous y présentons les différentes possibilités et les conditions d'accès au logement, que ce soit via le parc privé, le parc social (Action logement, Services habitats, site internet, etc...), les résidences jeunes actifs et/ou étudiantes ou l'accès à la propriété. Nous informons également sur les aides liées au logement : la VISALE¹, les aides de la CAF (APL² et AL³), le loca-pass⁴, le mobili-jeune,⁵ le FSH⁶, le chèque énergie...

Témoignage

« J'ai bien aimé le côté hors les murs, d'aller vers les jeunes et de pouvoir les informer le plus rapidement possible sur le logement, leur faire prendre conscience de leur avenir, ainsi que faire la demande de logement social le plus tôt possible. L'accompagnement du CLLAJ est bénéfique pour les jeunes et l'intervenante les met en confiance. »

Madame BELAZOUZ,
Coordinatrice de l'animation globale de la Maison municipale de quartier Monmousseau-Verrollot.

L'accompagnement proposé à la suite de cette première étape permet de mettre en place l'ensemble des droits des jeunes afin de pérenniser leur accès et/ou leur maintien dans le logement. Nous faisons avec eux l'inscription sur les sites dédiés aux demandeurs de logement social (Système National d'Enregistrement (SNE) et la plateforme d'action logement: Al'in), l'ouverture des droits (Complémentaire Santé Solidaire, Prime d'Activité, etc...), les demandes de reconnaissance au Droit Au Logement Opposable (DALO), ainsi que les inscriptions sur le fichier SIAO¹. Nous constituons avec les jeunes des candidatures pour des places en résidences jeunes actifs sur les différents contingents.

Ces rencontres régulières permettent également aux jeunes suivis de bénéficier d'informations plus spécifiques sur leurs droits et leurs obligations de locataire (assurance habitation, états des lieux, charges). Ils sont également informés des droits et devoirs du propriétaire (procédures d'expulsion, insalubrité...). Les modalités de reconnaissance de priorité d'accès au logement social sont également présentées (DALO, SYPLO², PDALHPD³).

Dans le cadre du maintien dans le logement, un travail est accompli essentiellement avec les différents partenaires : bailleurs, CAF, services d'hygiène, Adil, associations, Espace Départemental des solidarités...

Enfin, un travail en réseau et en partenariat avec le service habitat, les services jeunesse, les bailleurs sociaux, les différentes associations gestionnaires de résidences jeunes actifs et les autres acteurs de l'accompagnement permet de trouver des pistes de travail, de viabiliser le parcours logement de ces jeunes et de trouver des solutions.

**66 jeunes
issus des QPV⁴
rencontrés et
accompagnés
en 2023**

Notes bas de page

¹ VISALE: Garantie locative d'Action logement

² APL: Aide Personnalisée au Logement

³ AL: Allocations logement

⁴ LocaPass: Financement par Action logement, sous forme de prêt à taux 0% du versement de dépôt de garantie

⁵ Mobili-jeune: Aide financière d'Action logement pour les apprentis

⁶ FSH: Fond de Solidarité Habitat

Notes bas de page

¹ SIAO: Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

² SYPLO: Système priorité logement

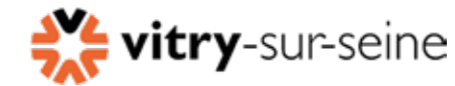
³ PDALHPD: Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

⁴ QPV: Quartiers prioritaires de la politique de la ville

Le financement et le budget

Le financement

En 2023, le CLLAJ a été financé par :

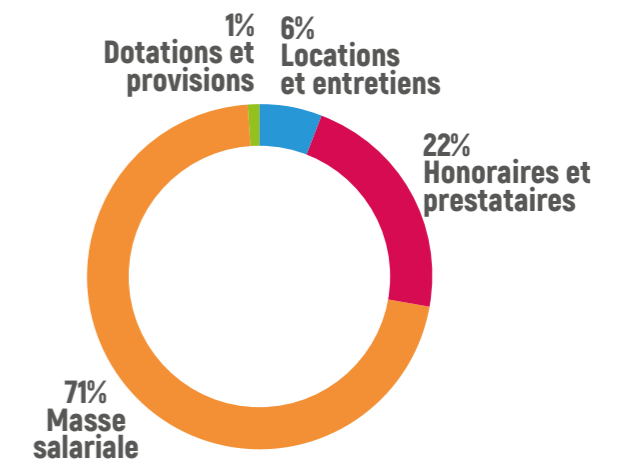
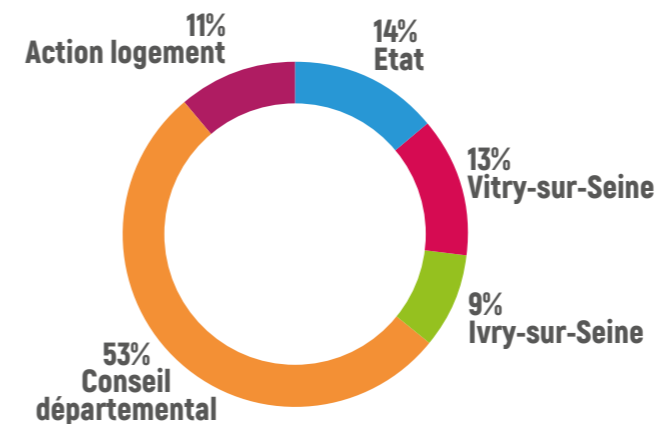


Le budget

Les produits d'exploitation s'élèvent à 196 000€ en 2023 et sont en hausse de 29%. Ils sont constitués à 18% de la contribution de l'État. Cette aide se matérialise par le versement de la subvention de la CAF (Caisse d'allocations familiales) et de la subvention du CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) qui contribuent au financement des activités de recherche de logement des jeunes issus des quartiers prioritaires. La subvention de la ville de Vitry-sur-Seine, qui représente 13% des produits, et la subvention de la ville d'Ivry-sur-Seine, qui représente 9% des produits, soutiennent le CLLAJ pour son fonctionnement et la mise en œuvre du dispositif d'animation et d'accueil des demandeurs de logement. La contribution du Conseil départemental, qui représente 49% de produits, se matérialise par le versement de la subvention LRJ (Logement Relais Jeunes) et par la subvention du « Plan Grande Pauvreté ». Par ailleurs, la subvention du collecteur Action logement, qui représente 11% des produits en 2023, contribue à la mise en place d'une collaboration particulière destinée aux jeunes salariés des entreprises privées non agricoles.

En contrepartie, les charges d'exploitation sont majoritairement constituées de la masse salariale (71%), car le modèle économique repose sur le financement de postes de travailleurs sociaux qui assurent l'accueil et l'accompagnement personnalisé des demandeurs de logement.

Recettes Dépenses



Le financement et le budget

Les perspectives 2024

Développer les actions d'aller vers les jeunes dans les QPV d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine

Nous souhaitons continuer nos actions auprès des jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV), car ce sont souvent des jeunes qui ne viennent pas naturellement vers les services publics. L'objectif du CLLAJ est de pouvoir développer ces actions et aller dans plusieurs QPV de notre territoire.

Continuer la mise en œuvre des ateliers numériques d'accès aux droits

Face au constat des difficultés des jeunes accompagnés et du public touché par la fracture numérique, il est indispensable de penser autrement l'accompagnement aux démarches des jeunes les plus éloignés de l'inclusion numérique. De ce fait, nous allons continuer à développer nos ateliers numériques pour permettre aux jeunes l'apprentissage des démarches numériques en lien avec le logement.

L'année 2024 sera pour le CLLAJ l'année de développement de l'offre de services et de la mise en place des nouveaux projets qui nous permettront de donner une réponse encore plus globale aux jeunes accueillis

Développer l'offre de Logement Relais Jeune (LRJ) pour les jeunes Vitriots

Nous souhaitons continuer à développer notre dispositif LRJ au sein de notre territoire et de permettre aux jeunes les plus en difficultés d'accéder à un logement temporaire et de bénéficier d'un accompagnement social renforcé. Comme indiqué auparavant, nous avons pu avoir 5 mesures en plus cette année et en 2024, nous souhaitons développer notre offre de services avec 5 mesures en plus sur le territoire de Vitry-sur-Seine.

Les perspectives 2024

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) : de nouvelles dynamiques

L'année 2023 est marquée par l'affirmation de nouvelles dynamiques très volontaristes. Elles réaffirment les fondamentaux du PLIE, tout en amplifiant les leviers d'actions et en confortant les logiques de qualité d'accompagnement personnalisé et de « sur-mesure territorial » qui font la particularité de cette structure.

La création de nouveaux postes au sein du PLIE, avec une nouvelle équipe d'accompagnement polyvalente va permettre d'offrir les parcours d'accompagnement les plus adaptés aux profils des bénéficiaires et d'imaginer les partenariats qui contribueront à lever les freins à l'emploi, aussi variés que lourds pour les adultes en difficulté.

Pour appuyer cette dynamique de terrain, un poste de chargée de projets et gestionnaire des fonds européens a été déployé. Sa mission : respecter des contraintes complexes de gestion tout en tirant profit des énormes atouts de ces fonds (durée, montant, adaptabilité aux spécificités locales), de façon à maximiser les effets leviers.

Rapport d'activité 2023





Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

IVRY-VITRY

2004

Création du PLIE Ivry-Vitry

Le territoire d'Ivry-Vitry se dote d'un PLIE, structures officialisées au niveau national en 1999, pour à la fois coordonner au niveau local des acteurs très variés et proposer un accompagnement qualitatif dans la durée.

2009

Création projet Atout majeur

Le PLIE cofinance l'action du Centre de formation Atout majeur, qui offre un accompagnement global mêlant acquisition de compétences, stages en entreprise, formation linguistique, échanges interculturels.

2014

Création projet restaurant Afrique espoir

Appui à ce restaurant d'insertion, présent sur Ivry et Vitry. Ces catégories d'acteurs sont très adaptées aux publics des PLIE, en croisant apprentissage concret de métiers (ici, métiers de la restauration) et accompagnement social.

2018

Création poste RSA

Du fait du poids des bénéficiaires du RSA parmi les bénéficiaires du PLIE, signature d'une convention de partenariat avec le Département du Val-de-Marne pour prendre en charge l'accompagnement social de ces publics à Ivry-sur-Seine.

2022

Création poste contrôleuse FSE

Pour maximiser et sécuriser l'utilisation des financements stratégiques pour les PLIE, création d'un poste dédié, avec pour mission de partager au maximum son expertise.

2023

Création de 4 postes de référents

Réaffirmation de la nécessité de la double approche du PLIE, avec des référents polyvalents, couplant animation des partenariats locaux et suivi des parcours longs des publics en difficulté.

2023

Nouveau projet d'insertion avec La Pagaille

Illustration de la capacité du PLIE à intégrer les partenaires moteurs du territoire et créer des interactions positives entre eux, cette fois-ci avec une ressourcerie et des tiers-lieux* ouvrant de nouveaux débouchés (métiers du tri, métiers du cycle...).

* Lieux de rencontres et de partages, favorisant la coopération en mutualisant des espaces et des compétences pour répondre aux enjeux du territoire où ils se trouvent



L'activité générale

Analyse 2023

Le PLIE a pu maintenir le cap, malgré un paysage complexe et fluctuant, avec un léger accroissement du nombre de personnes suivies en 2023. La part des femmes parmi les nouveaux entrants augmente fortement (de près de 10 points), effet des efforts des nouvelles équipes pour diversifier les prescripteurs et multiplier les démarches d'aller-vers. La collaboration active avec la Mission locale se traduit par l'accroissement de la part de la tranche d'âge des plus de 26 ans parmi les nouveaux entrants, avec des profils spécifiques (plus diplômés, mais confrontés à d'autres freins: manque de réseaux professionnels, manque de confiance, etc.). Les taux de sorties positives restent élevés au regard des publics et des difficultés locales: 53% (contre 48% au niveau national).

Pour la première fois depuis ses presque 20 ans d'existence, le PLIE dispose en interne de sa propre équipe de référents

Une activité maintenue et repensée en profondeur

Les principales évolutions ont été les suivantes :

- **Renouvellement complet de l'équipe**, avec le recrutement de quatre référents de parcours (deux à Ivry-sur-Seine, deux à Vitry-sur-Seine), l'arrivée d'une chargée de projets – gestionnaire du Fonds Social Européen, ainsi que d'un nouveau directeur.

Pour la première fois depuis ses presque 20 ans d'existence, le PLIE dispose en interne de sa propre équipe de référents, dans le but de plus adapter encore l'offre d'accompagnement aux spécificités du territoire et de maximiser les interactions positives avec les autres composantes du GIP : mutualisations, échanges de bonnes pratiques, prévention des ruptures de parcours et diminution de l'errance administrative des bénéficiaires, etc.

La chargée de projets a pour mission de faire monter la nouvelle équipe en rigueur et en compétences dans la mobilisation des fonds européens pour lesquels une discipline très spécifique est requise.

- **Redéfinition de la stratégie d'insertion du PLIE**, pour intégrer les ajustements importants des politiques d'insertion de deux de nos partenaires majeurs.

Pôle emploi a ainsi mis en place un nouveau format d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi en grande difficulté, dont le contenu est très proche de ce que propose le PLIE. Le Département du Val-de-Marne s'est lui aussi fortement positionné sur le champ de l'accompagnement vers l'emploi, qui est au cœur de l'action du PLIE.

La question de la valeur ajoutée du PLIE et de la bonne coordination entre acteurs, pour éviter les ruptures de parcours et injonctions contradictoires aux bénéficiaires, s'est ainsi avérée particulièrement complexe.

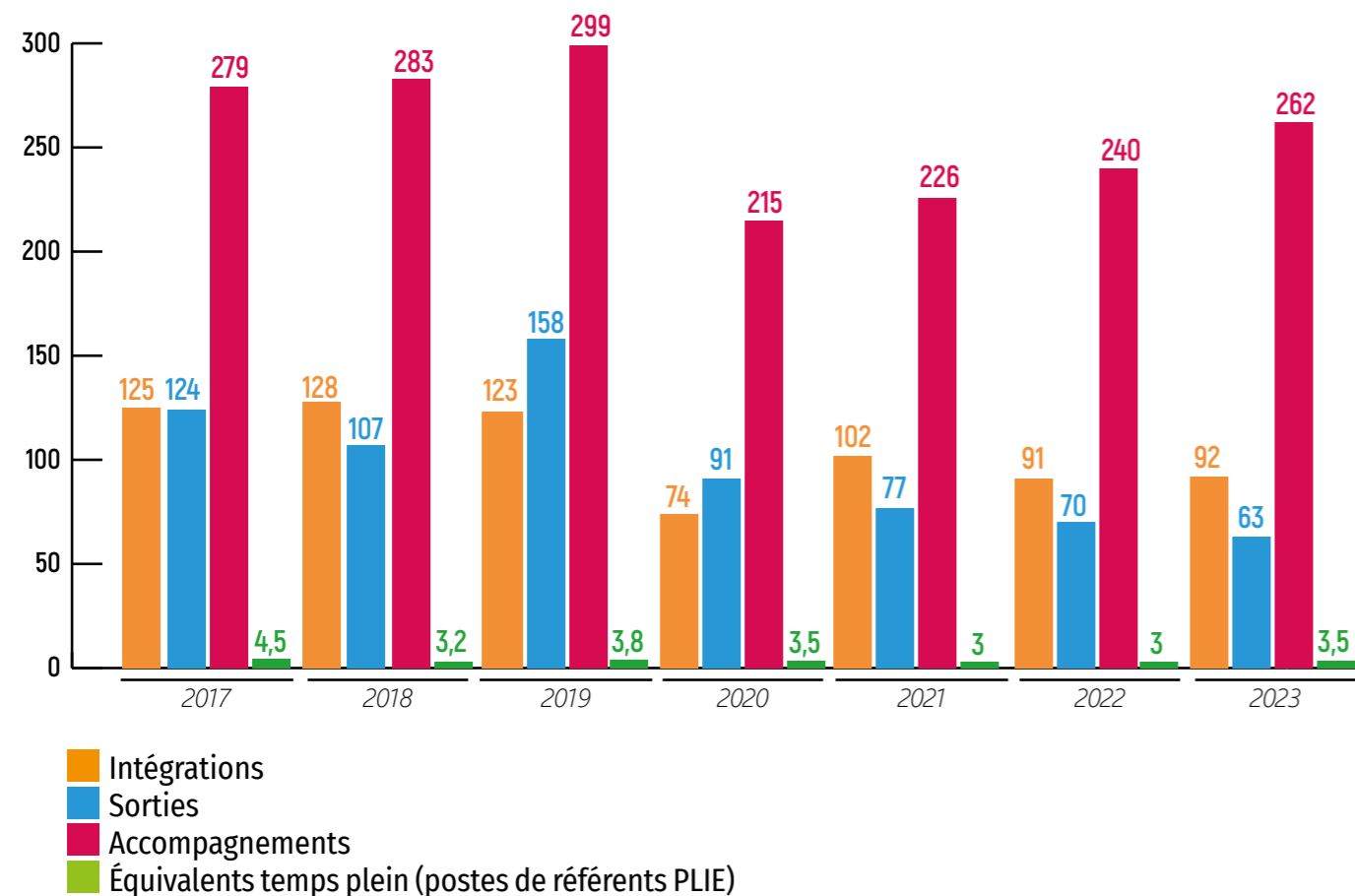
L'objectif est de réaffirmer ce qui fait l'ADN des PLIE : un accompagnement très qualitatif et partenarial

L'activité générale

Au niveau quantitatif, un maintien des entrées de nouveaux bénéficiaires

Le PLIE a pu maintenir un niveau d'activité très satisfaisant malgré ces mutations complexes et concomitantes.

Évolution de l'accompagnement 2017-2023



Le nombre total de personnes accompagnées a poursuivi sa progression : il passe de 240 en 2022 à 262 en 2023. La **dynamique de rattrapage** des volumes pré-COVID se confirme donc. L'objectif de la réorganisation de l'accompagnement est de conforter cette tendance, avec une équipe de référents de parcours qui passera à 4 équivalents temps pleins (ETP) en 2024.

Le niveau de file active, c'est-à-dire de personnes encore en cours d'accompagnement à la fin de l'année, est resté stable, avec **92 nouveaux bénéficiaires en 2023**, pour 91 en 2022. Cela montre que la phase de transition entre les anciennes et les nouvelles modalités d'accompagnement s'est déroulée sans ruptures de parcours – ce que traduit aussi la légère baisse du nombre de sorties d'accompagnement (63 en 2023 contre 70 en 2022) : les **passations de dossiers** liées aux changements institutionnels et administratifs se sont faites sans impact négatif pour les personnes en accompagnement.

L'objectif est de reposer des bases stables, en reprenant davantage la maîtrise de la stratégie d'accompagnement et du ciblage de bénéficiaires, de façon à moins dépendre, dans les prescriptions, de partenaires dont les capacités d'intervention et de collaboration peuvent être fluctuantes. La mise en place concrète, en 2024, de France Travail, en est une bonne illustration.

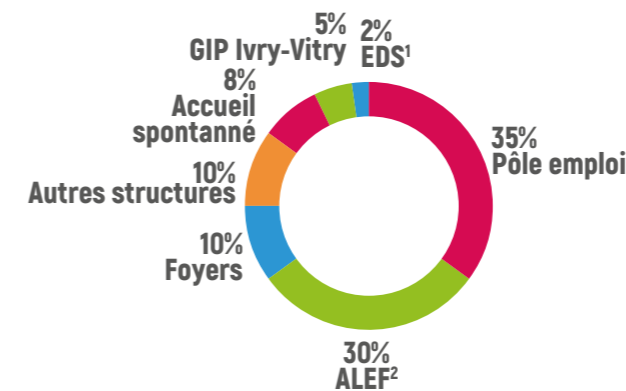
Au niveau qualitatif, une transformation progressive des prescriptions, aux effets dynamisants

L'orientation de bénéficiaires potentiels vers le PLIE peut s'appuyer sur plusieurs logiques.

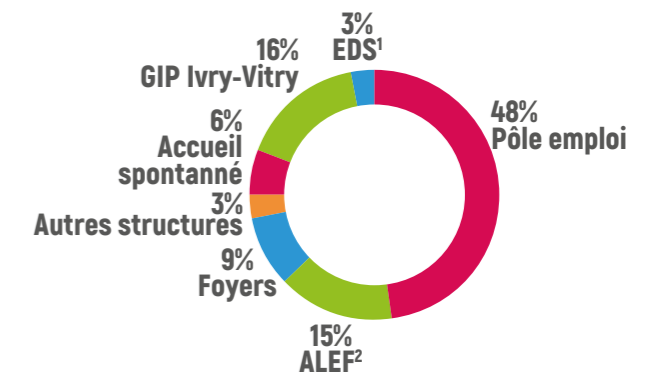
La première s'appuie sur les **partenariats**. Ce sont alors des institutions connaissant bien les spécificités du PLIE qui peuvent envoyer des bénéficiaires potentiels pour initier un accompagnement de la part du PLIE. Dans ce cas, l'orientation est ciblée et formalisée de façon relativement détaillée (profil et besoins du bénéficiaire, motifs d'orientation vers le PLIE, etc.).

L'autre approche consiste à **aller directement au contact de bénéficiaires**, sans intermédiation institutionnelle. Elle peut prendre différentes formes : tenue d'un stand lors d'un événementiel grand public ou spécialisé, ou encore permanence dans un autre lieu d'accueil de publics en difficulté. Ici, l'enjeu est davantage de toucher d'autres profils du public que ceux sélectionnés et triés par des institutions.

Prescripteurs 2022




Prescripteurs 2023



En 2023, on constate d'une part un poids croissant des prescriptions de Pôle emploi (+13 points) et des autres structures du GIP Ivry-Vitry (+11 points), notamment du fait de la **sécurisation des parcours des jeunes de plus de 26 ans**, sortant de la Mission locale et ayant toujours besoin d'un accompagnement. Le fait d'avoir une équipe de référents PLIE dans les locaux du GIP a permis de compenser la baisse des orientations de l'ALEF², naturellement liée aux changements institutionnels.



 Eric MULOT, directeur du PLIE, lors d'une commission d'intégration avec les partenaires locaux

Notes bas de page

¹EDS : Espaces Départementaux des Solidarités
²ALEF : Association Loisirs Et Formations

Face à ces évolutions, la nouvelle stratégie de mobilisation des bénéficiaires s'appuie sur plusieurs bases.

Le pari de la transversalité et la recherche d'effets d'entraînement et de levier entre les structures du GIP s'avèrent fructueux. Tout d'abord parce que le fait même d'avoir, pour la première fois depuis l'existence du PLIE, des référents de parcours du PLIE sur le site de Vitry-sur-Seine génère une dynamique collaborative et une interconnaissance plus poussée entre les Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP) de la Mission locale, les travailleuses sociales du CLLAJ et les référents de parcours du PLIE.

Enfin, la démarche de **retissage des liens de proximité** avec les partenaires « naturels » du PLIE, portée par la nouvelle équipe, fonctionne bien, avec le retour de prescriptions de la part de partenaires qui avaient perdu le lien avec le PLIE (réseau des CAF¹ en particulier, certains chantiers d'insertion, etc.)

Le même phénomène est constaté avec les foyers d'hébergement : retour de partenaires perdus de vue, notamment à Ivry ; et stabilité de leur part dans les prescriptions totales (10% en 2023, contre 9% en 2022).

Ce sont, au final, les dynamiques internes et transversales au sein du GIP qui expliquent donc la hausse du nombre de bénéficiaires accompagnés par le PLIE.



 L'équipe du PLIE en réunion avec Inès LABIDI, animatrice du Groupement de Créateurs du Val-de-Marne

Le pari de la transversalité et la recherche d'effets d'entraînement entre les structures du GIP s'avèrent fructueux



 L'équipe du PLIE lors d'une commission d'intégration

Une diversification marquée des profils de bénéficiaires

Les profils des 92 nouveaux entrants de 2023 s'avèrent sensiblement différents de ceux de 2022.

L'aller-vers permet de toucher beaucoup plus de femmes

La **part de femmes** parmi les 92 nouveaux entrants s'accroît de façon drastique : elles représentaient 53% des entrants en 2022 ; pour 62% en 2023.

En effet, **beaucoup de femmes se présentent spontanément au PLIE** depuis l'arrivée des référents de parcours sur le site du GIP. De même, les orientations proposées par les nouveaux partenaires démarchés par la nouvelle équipe portent beaucoup sur les publics féminins.

Ces publics féminins présentent des problématiques particulières : dépendance économique à l'égard du conjoint, formes d'emprise masculine limitant le champ des possibles, contraintes liées au poids des tâches domestiques... Ces profils feront donc partie des publics prioritaires en 2024.

Rajeunissement relatif des publics du PLIE en 2023

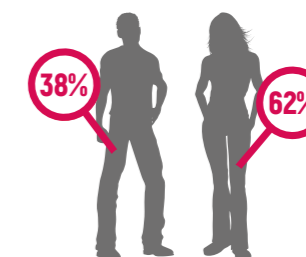
Autre changement majeur : **beaucoup des nouveaux entrants appartiennent à la tranche d'âge 25-44 ans** : ils sont 63% en 2023, contre 50% en 2022.

Là encore, l'aller-vers et l'accroissement des présentations spontanées, hors prescription institutionnelle, jouent beaucoup. Mais c'est toutefois la proximité entre la Mission locale et le PLIE qui explique cette évolution : un travail a été fait entre les conseillers en insertion professionnelle de la Mission locale et les référents de parcours du PLIE pour que le suivi des bénéficiaires approchant des 26 ans et encore en manque d'autonomie soit poursuivi par le PLIE.

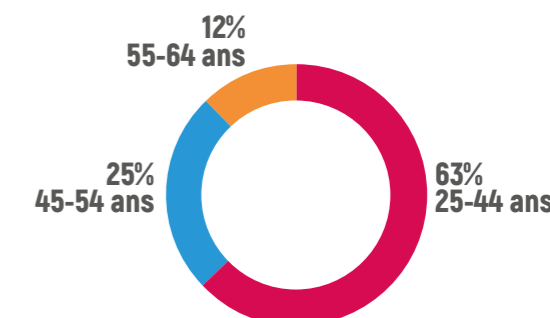
L'intérêt d'une structure comme le GIP, réunissant sous une même gouvernance et des lieux communs des structures d'accompagnement complémentaires, est ainsi à nouveau démontré. Les parcours des bénéficiaires s'en trouvent sécurisés, en évitant des ruptures néfastes.



Répartition hommes/femmes des entrants



Âge des entrants



Notes bas de page

¹ CAF : Caisse d'Allocations Familiales

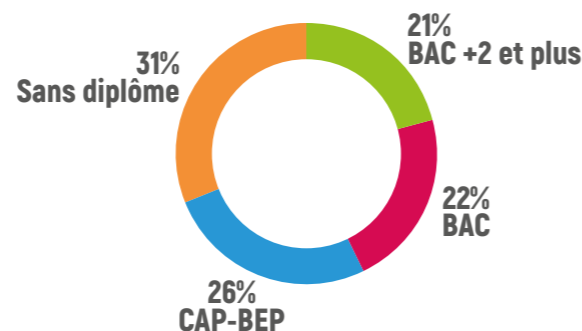
L'évolution paradoxale du niveau de diplôme

Les nouveaux entrants, en particulier les femmes et les jeunes, présentent un **niveau de diplôme plus élevé que les années précédentes**. Deux principaux cas de figure se présentent :

- Des **femmes** ayant suivi une scolarité longue, mais ayant renoncé à tirer profit de leur qualification sur le marché du travail. Il est souvent difficile de savoir exactement s'il s'agit d'un choix conscient et volontaire, ou d'une contrainte subie.
- Des **jeunes diplômés**, mais ne disposant pas des codes ou des réseaux leur permettant de trouver une situation stable dans l'emploi, et ayant besoin d'un appui constant – qu'ils peuvent paradoxalement avoir du mal à trouver du fait même de l'acquisition d'un niveau de diplôme élevé.

Nous touchons donc clairement des publics qui peuvent, et disent explicitement dans certains cas, se sentir discriminés - du fait de leur sexe, de leur lieu d'habitation, etc.

Niveau des entrants



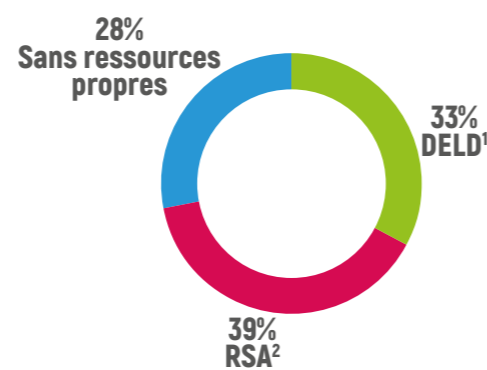
Le choix a été fait, par la commission d'intégration du PLIE, d'accepter ces bénéficiaires qui, même s'ils ont l'avantage de disposer d'un niveau de diplôme élevé, cumulent d'autres freins à l'emploi.

Maintien du ciblage des publics en difficulté de ressources

Du fait des critères d'entrée définis par le protocole d'intervention du PLIE et appliqués strictement par la commission d'intégration, les entrants se trouvent forcément confrontés à des difficultés quant à leurs ressources.

Les évolutions constatées en 2023 reflètent l'évolution des prescriptions : part croissante de Pôle emploi au premier semestre (expliquant la hausse de la part des Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD), qui passe de 20% en 2022 à 33% en 2023); diminution des orientations par les structures départementales (baisse du poids des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) : 39% en 2023, contre 53% en 2022); stabilité des personnes sans ressources, issues des présentations spontanées (28% en 2023, contre 27% en 2022).

Situations des entrants



Les parcours : une évolution notable des profils des bénéficiaires reflet des évolutions sociétales et du territoire

En 2023, le PLIE a accompagné 262 personnes, soit 22 de plus qu'en 2022.

Cet accroissement notable est à souligner, dans la mesure où il se produit dans un contexte particulièrement complexe et difficile. Il illustre l'engagement fort des nouvelles équipes, déterminées à développer un accompagnement de qualité et à la hauteur des enjeux du territoire.

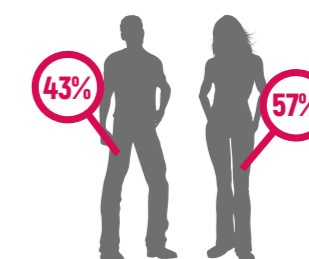
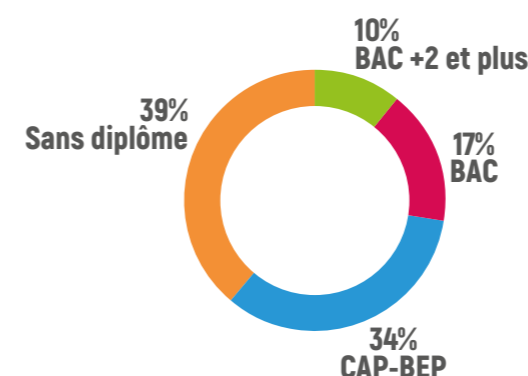


Répartition des bénéficiaires par âge et sexe

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
Entre 26 et 44 ans	51	85	136
Entre 45 et 59 ans	46	54	100
60 ans et plus	15	11	26
Total	112	150	262

L'évolution importante du profil des nouveaux entrants modifie progressivement les caractéristiques des publics du PLIE. L'apparition de ces nouveaux profils est le reflet des évolutions sociales récentes : un peu **moins âgés** (-1 point des 45-59 ans et +1 point des 26-44 ans), **plus féminins** (+ 1 point de la part des femmes, qui passe de 56% en 2022 à 57% en 2023), **plus diplômés** (les niveaux BAC+2 et plus augmentent de 4 points, les niveaux BAC de 3 points), **mais rencontrant tout de même des difficultés lourdes**, justifiant l'accompagnement renforcé, et incitant le PLIE à inventer d'autres modalités d'appui (nouveaux secteurs d'activité, autres formats de mobilisation et de reprise de confiance, etc.)

Niveau des bénéficiaires Répartition hommes/femmes des bénéficiaires



Notes bas de page

¹ DELD : Demandeurs d'Emploi de Longue Durée
² RSA : Revenu de Solidarité Active

Des souhaits de secteurs d'activité centrés autour des métiers du geste

Dans sa nouvelle stratégie, le PLIE souhaite s'appuyer sur une logique sectorielle, en analysant les métiers ou secteurs d'activité recherchés par les bénéficiaires. Sur cette base, il s'agira chaque fois que possible de développer un réseau de partenaires et des parcours pour permettre l'insertion dans ce secteur (remise à niveau, découverte des métiers, formation certifiante...) et conforter le choix initial, ou au contraire tenter d'élargir les choix possibles.

Les domaines que les bénéficiaires du PLIE considèrent comme accessibles sont très concentrés sur les **métiers du geste** (métiers plutôt manuels, peu qualifiés : caissier, vendeur, magasinier, agent d'entretien...), les **métiers du soin** (assistant auprès d'enfants, intervenant à domicile pour personnes âgées...) , les **métiers administratifs d'exécution**.

Secteur (nomenclature ROME ¹ de Pôle emploi)	% dans les secteurs demandés par les bénéficiaires PLIE	Part des femmes dans les demandes
A - Agriculture et Pêche, Espaces naturels et Espaces verts, Soins aux animaux	2%	50%
B - Arts et Façonnage d'ouvrages d'art	2%	100%
C - Banque, Assurance, Immobilier		
D - Commerce, Vente et Grande distribution	20%	88%
E - Communication, Média et Multimédia	6%	60%
F - Construction, Bâtiment et Travaux publics	10%	12%
G - Hôtellerie-Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation	4%	100%
H - Industrie		
I - Installation et Maintenance	1%	100%
J - Santé	1%	100%
K - Services à la personne et à la collectivité	29%	80%
L - Spectacle		
M - Support à l'entreprise	12%	80%
N - Transport et logistique	8%	14%

Les cinq métiers les plus recherchés en 2023 sont ainsi : nettoyage des locaux (code ROME K2204), personnel de caisse (D1505), soins esthétiques et corporels (D1208), assistance auprès d'enfants (K1303) et magasinage et préparation de commande (N1103).

Notes bas de page

¹ROME : Répertoire ouvert des métiers

Un taux élevé de sorties positives, malgré tout.....

Les sorties positives représentent un vrai défi pour les PLIE, tant les publics suivis sont confrontés à des freins à l'emploi très lourds. **La perspective de retour à l'emploi est pensée sur deux ans**, si bien que les données demandées par la plupart des financeurs (taux de retour à l'emploi sur l'année) ne semblent pas appropriées : il faudrait davantage, pour les PLIE, **penser par suivi de cohorte**, et regarder dans la durée, sur deux à trois ans, les parcours des bénéficiaires rentrés en accompagnement à un "instant t".

Quoiqu'il en soit, les données sont produites, car malgré leurs imperfections, elles demeurent une jauge utile pour estimer la qualité de l'accompagnement proposé.

Au niveau national, le taux de sorties positives est de 48% en 2020 (50% en 2019), confirmant une tendance à la baisse, explicable par le profil des bénéficiaires, faisant face à toujours plus de difficultés.

Sur le territoire d'Ivry-Vitry, le nombre de sorties a baissé par rapport à 2022, avec 60 sorties, contre 70 l'année précédente. Cette baisse s'explique par le choix de la prudence : étant donné que 2023 est une année de transition organisationnelle profonde, certaines sorties ont été reportées ou décalées, pour éviter des ruptures de parcours de bénéficiaires pour de mauvaises raisons (qualité de la passation de dossiers).

Le taux de sorties positives s'élève à 55%, ce qui représente une preuve de **maintien de la qualité de l'accompagnement**, dans un contexte pourtant complexe et instable. Les sorties positives sont passées essentiellement par l'accès à l'emploi ; le nombre de sorties en formation qualifiante a diminué, c'est un point d'amélioration à travailler en 2024.

Les sorties positives représentent un vrai défi pour les PLIE, tant les publics suivis sont confrontés à des freins à l'emploi très lourds

55% de sorties positives en 2023

Un taux de sorties positives supérieur de 7 points à la moyenne nationale



L'équipe du PLIE lors d'une réunion avec Fiona COMPAGNON, conseillère à la Mission locale et référente orientation



L'accompagnement social des allocataires isolés du RSA d'Ivry

Le Département a profondément réorienté sa politique d'accompagnement, avec des attentes et exigences ne correspondant ni à l'ADN du PLIE (proximité et ancrage territorial fort notamment), ni aux moyens mobilisables (exigences d'extension de l'action à l'échelle de Grand-Orly Seine Bièvre a minima). Dans ce contexte, il a été mis fin à cette action en juin 2023.

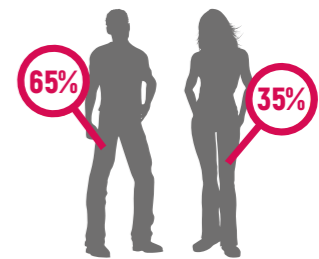
Cela n'a pas empêché le PLIE d'assurer l'accompagnement des bénéficiaires pendant 6 mois, tout en travaillant à la passation des dossiers aux équipes départementales pour éviter les ruptures de parcours.

Ainsi, **80 personnes ont pu être accompagnées**, dont 13 orientées par Pôle emploi, dans le cadre de l'appui social complémentaire (ASC). Parmi elles, 28 sont des femmes.

Cet accompagnement social s'articulait très bien avec l'accompagnement insertion-emploi du PLIE, dans la mesure où 56 bénéficiaires ont fait l'objet d'un accompagnement vers l'emploi.


Les autres besoins prédominants relevaient du domaine de la santé, pour 41 personnes, avec notamment l'accompagnement de personnes en situation de handicap pour la constitution et le suivi des dossiers auprès de la Maison départementale du handicap (MDPH) ; et l'appui pour l'ouverture des droits à la solidarité transport, l'aide à l'énergie et l'aide alimentaire d'urgence (53 personnes concernées).

Il est à noter que 2023 a vu augmenter de 30% les demandes d'aide alimentaire, du fait de l'inflation.



L'accompagnement social des allocataires isolés du RSA d'Ivry



 Dounia BOUKERSI, référente PLIE, lors d'une réunion avec des partenaires



Les dynamiques partenariales

Analyse 2023

L'activité la plus visible du PLIE demeure l'accompagnement des personnes en difficulté. Mais pour apporter toute sa valeur ajoutée en termes de dynamique de proximité, d'adaptation fine aux besoins locaux et d'enrichissement permanent de l'accompagnement, les équipes du PLIE doivent continuellement améliorer et élargir les partenariats, aussi bien pour trouver des solutions aux freins sociaux à l'emploi que pour diversifier les solutions d'accompagnement (parcours d'insertion, formations, découvertes des métiers, etc.). C'est pourquoi une attention particulière est accordée à la mise en avant et à l'explicitation des actions réalisées dans le domaine partenarial.

Poursuite de la dynamisation de la commission d'intégration, cœur névralgique du PLIE.....

Remise en place en présentiel à partir de juin 2022, la commission d'intégration est redevenue l'espace de dialogue essentiel du PLIE.

La participation des deux CCAS¹ d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine est désormais assurée. Nous espérons que les représentants du Conseil départemental du Val-de-Marne pourront se mobiliser dès que la réorganisation de l'action sociale départementale sera opérationnelle.

C'est lors de cette commission que la qualité de l'accompagnement est améliorée : en travaillant à éviter les doublons et les ruptures de parcours, de façon à garantir la valeur ajoutée de l'accompagnement du PLIE par rapport à l'offre existante ; en prenant le temps d'analyser à la fois les besoins individuels et les conséquences plus générales, en termes de priorités d'actions et de ciblage spécifiques à construire en réseau.

Le renforcement des réunions en présentiel est adossé à l'amélioration des outils de suivi : la gestion des dossiers est désormais intégralement dématérialisée grâce à l'outil-métier support du PLIE, Viesion : feuilles de suivi, partage des dossiers de bénéficiaires, programmation des réunions, gestion des invitations et listes de participants s'en voient fluidifiés.

Il est envisagé, en 2024, d'en faire des temps marquants de la vie du PLIE : partage du bilan d'activité avec un cercle élargi de partenaires, réunions d'échange et de travail sur un thème, un public cible ou un projet spécifique, etc.

Les dynamiques partenariales

C'est lors de la commission d'intégration que la qualité de l'accompagnement est améliorée



Commission en présence des partenaires du PLIE

Notes bas de page

¹CCAS: Centres Communaux d'Action Sociale

Rendre plus lisibles les actions de mise en réseau avec nos partenaires.....

Afin de rendre compte de la nature du travail réalisé en ce domaine – **la mise en réseau représente une compétence technique et un enjeu qui conditionne la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires**, et ne doit donc pas être séparée du travail d'accompagnement, une attention particulière a été donnée aux moyens de mettre en avant ce pan d'activité souvent sous-estimé et passé sous silence.

Les équipes du PLIE ont donc réfléchi aux moyens de garantir sur ce pan d'activités autant de transparence que sur l'accompagnement. Cela passera par l'outil métier Viesion, en cours de paramétrage et d'adaptation pour permettre **la traçabilité du temps consacré aux partenariats**, et rendre compte à la gouvernance de la stratégie sous-jacente, afin de faire



L'équipe du PLIE lors du Forum emploi à Ivry-sur-Seine

comprendre pourquoi il est important d'échanger régulièrement avec certains acteurs, pour travailler sur tel frein, toucher tel public, offrir une nouvelle opportunité d'emploi ou de formation, etc.

Coordination interPLIE : un moyen d'enrichir l'offre d'accompagnement.....

Trois PLIE se partagent le territoire du Département du Val-de-Marne : PLIE d'Ivry-Vitry, PLIE de Choisy-Orly-Villeneuve, le PLIE Pôle Compétences Initiatives (PCI) pour le territoire de Grand Paris Sud Est Avenir.

Le PLIE Ivry-Vitry est partie prenante des efforts de coordination des actions entre les PLIE. Même si les publics accompagnés peuvent avoir des difficultés à la mobilité, **tout est mis en œuvre pour partager les bonnes solutions, bonnes pratiques et dispositifs entre PLIE**. De même, les réseaux sont partagés, certaines rencontres mutualisées, dans une logique de coordination et de recherche de synergie : pas de concurrence entre acteurs de l'emploi-insertion, tout levier susceptible d'aider les bénéficiaires doit être partagé !

Les enjeux sur ce plan sont multiples.

Enjeu de simplification administrative : dans le cadre des appels à projets mobilisant les fonds européens, un même porteur de projet était obligé de répondre à trois appels à projets différents (un par PLIE) pour

une même action. Un vrai parcours du combattant, maintenant solutionné.

Un enjeu de périmètre d'action pertinent : pour travailler la relation aux entreprises, il demeure important d'agir à un échelon plus large que quelques communes, pour mobiliser plus de candidats à l'emploi sur les postes proposés, et offrir aux entreprises plus de chance de recruter le bon candidat. Les actions ciblant un secteur d'activité pourront donc être traitées à l'échelle des territoires des trois PLIE.

La mise en réseau représente une compétence technique et un enjeu qui conditionnent la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires

Se doter du maximum de leviers d'actions en direct, dans une logique de complémentarité.....

Le fait d'avoir ses propres équipes ouvre au PLIE d'Ivry-Vitry l'accès à de nouveaux leviers d'actions. Les moyens d'accompagnements étant pilotés par une même entité et avec une attention toute particulière à la cohérence des pratiques, l'appropriation de leviers externes va s'en trouver démultipliée et facilitée.

Ainsi, le PLIE va, autant que faire se peut, demander à pouvoir utiliser en propre des outils souvent réservés aux seuls acteurs du service public de l'emploi (à savoir : Pôle emploi, les missions locales, Cap emploi). C'est dans cette perspective qu'une **demande de délégation de convention, afin de pouvoir être prescripteur direct du dispositif**

"Immersion facilitée", permettant aux bénéficiaires de réaliser des stages de découverte des métiers et d'immersion professionnelle, est en cours d'instruction. A ce titre, le fait de disposer d'une équipe de quatre référents et d'une capacité d'accompagnement importante (plusieurs centaines de bénéficiaires) constitue un atout non négligeable.

Notre valeur ajoutée demeure dans cette capacité à travailler très finement avec les partenaires du territoire

Chercher au maximum le maintien d'une logique collaborative.....

Deux des principaux acteurs départementaux de l'emploi et de l'insertion proposent depuis peu une offre d'accompagnement proche de celle du PLIE : Pôle emploi, avec l'accompagnement dit « global » ; le Conseil départemental du Val-de-Marne, avec sa nouvelle stratégie d'insertion. Ils ont une logique de massification, contrairement au PLIE.

Notre valeur ajoutée demeure donc, justement dans cette capacité à travailler très finement avec les partenaires du territoire, pour cibler certains publics et construire des parcours adaptés et sur mesure, en dehors de tout dispositif clé en main, qu'il soit national ou départemental.

Il n'y a pas ici de logique de concurrence ou de jugement de valeur : au vu de l'importance des besoins, toute solution est bonne à tenter, tout acteur peut trouver sa place. L'important est de demeurer dans un esprit de coordination et de collaboration, d'éviter absolument que des

incohérences administratives ou de gouvernance n'impactent négativement les bénéficiaires finaux : l'objectif est d'éviter au maximum les cas de ruptures de parcours provoquées par des incohérences ou effets de concurrence entre administrations et institutions.

C'est la raison pour laquelle le PLIE d'Ivry-Vitry participera très activement aux réunions du réseau local de France Travail, quand elles seront mises en place.



L'équipe du PLIE lors de la deuxième édition de la Matinale de l'Insertion Innovante

Le PLIE et le FSE

Mettre le FSE au service du développement d'une offre d'accompagnement sur mesure

Le Fonds Social Européen (FSE) est particulièrement adapté aux modalités de fonctionnement des PLIE. S'il exige une certaine rigueur dans la gestion des fonds, **il permet une grande souplesse dans la définition du contenu et des modalités de mise en œuvre des projets financés.**

Les fonds européens offrent deux avantages conséquents : ils représentent des **montants**

importants, véritable opportunité pour les publics en insertion du territoire ; et ils donnent de la **visibilité à moyen terme**, alors que de plus en plus de financements deviennent annuels.

Cela correspond bien à la logique qualitative et locale des PLIE, puisque tout le travail d'ingénierie partenariale est tout à fait éligible aux financements FSE+.

La logique de programmation pluriannuelle : une bouffée d'oxygène dans un contexte de raréfaction des financements

Union européenne : 101,2 milliards d'euros

France : 6,7 milliards d'euros

Île-de-France : 539,6 millions d'euros

Les PLIE du Val-de-Marne : 9 449 552 euros

PLIE Ivry-Vitry : 3 000 000 euros

Développer l'offre d'accompagnement du territoire

En 2023, deux appels à projets ont été lancés : un pour soutenir des projets portés par les chantiers d'insertion ; un autre pour financer le développement du PLIE d'Ivry-Vitry.

Trois des quatre chantiers d'insertion du territoire y ont répondu : Afrique & Espoirs (restaurants d'insertion), Pole S (insertion par les métiers du numérique) et La Pagaille (ressourcerie).

En 2024, l'objectif est de lancer d'autres appels à projets, sur **les actions de découverte des métiers, de remobilisation des publics en insertion, et sur l'accompagnement social** (logement, garde d'enfants, santé, etc.).

Sur le territoire d'Ivry-Vitry, des pistes prometteuses ont été identifiées : avec l'Exploradome de Vitry, pour des actions d'insertion dans les métiers de l'animation culturelle et de l'informatique, Crois-Sens, tiers-lieu¹ qui devrait ouvrir en 2025-2026 à Ivry, pour offrir des opportunités d'emploi et stage pour nos bénéficiaires dans de nombreux domaines (restauration, accueil, entretien, etc.), actions sociales des mairies, etc.

Le PLIE et le FSE

Un renforcement des compétences d'ingénierie et de gestion

Du fait de l'importance de ces financements, le PLIE d'Ivry-Vitry met tous les moyens requis pour sécuriser la gestion des fonds européens, à la fois en interne et pour les partenaires bénéficiant des financements.

Au sein du PLIE d'Ivry-Vitry, des formations ont été suivies, la culture de la prévention des risques et de la logique de contrôle sur pièces est diffusée au sein des équipes. En s'appuyant sur une personne dédiée, gestionnaire des fonds européens qui appuie à la fois les équipes du PLIE et les porteurs de projets qui répondent aux appels à projets et peuvent avoir besoin d'appuis et de conseils pour sécuriser leurs process.

Notes bas de page

¹ Tiers-lieu : Lieu de rencontres et de partages, favorisant la coopération en mutualisant des espaces et des compétences pour répondre aux enjeux du territoire où il se trouve

Le financement et le budget

Le financement

En 2023, le PLIE a été financé par :



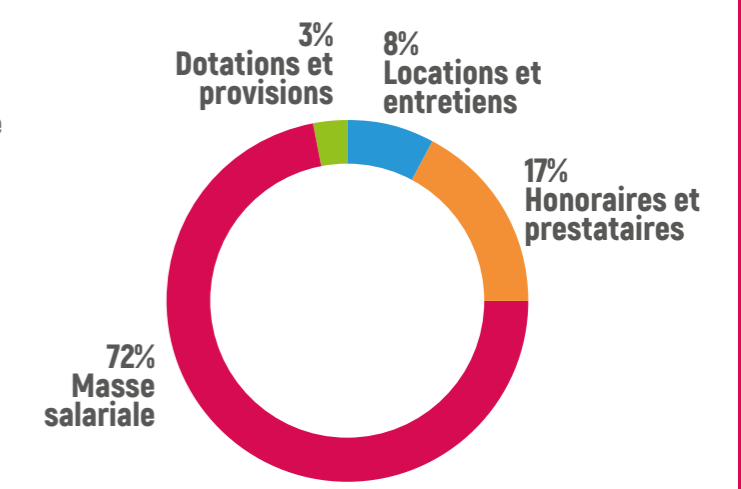
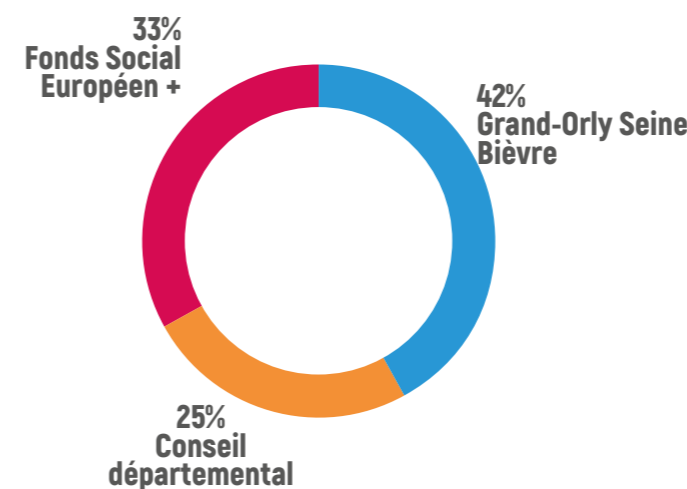
Cofinancé par l'Union européenne

Le budget

Les produits d'exploitation du PLIE s'élèvent à 361 060€ en 2023 et sont en hausse de 20% par rapport 2022. Ils sont composés à 42% de la subvention du Grand-Orly Seine Bièvre qui soutient le PLIE dans ses missions d'animation et gestion. Les subventions du Conseil départemental, qui représentent 25% des produits, ont permis de financer les postes de travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement des allocataires du RSA à Ivry-sur-Seine. Enfin, les subventions du Fonds Social Européen + (FSE+), qui représentent 33% des produits, permettent au PLIE d'assurer ses missions d'animation territoriale et d'accompagnement personnalisé des publics précarisés. En contrepartie, nous avons les charges d'exploitation qui sont principalement constituées de la masse salariale (72% des charges) et des honoraires (17% des charges) qui correspondent à la refacturation des coûts relatifs à la gestion administrative et financière, à la communication et à l'informatique du PLIE.

Recettes

Dépenses



Le financement et le budget

Les perspectives 2024

Poursuivre la dynamique de redéploiement du PLIE

Le pari du renforcement des moyens d'action du PLIE crée un potentiel inédit de création d'actions innovantes.

L'objectif est de profiter au maximum des atouts ainsi générés avec :

- **une équipe d'accompagnement nouvelle et polyvalente**, qui va créer sa propre culture partagée de la qualité d'accompagnement et développer les partenariats avec le premier cercle de partenaires locaux
- **un outil métier** garantissant la parfaite transparence de l'action, aussi bien sur le volet accompagnement que sur le volet animation.

Développer une approche par filières d'activité

Le PLIE assume pleinement sa finalité de retour à l'emploi, même avec des personnes très éloignées de l'emploi. Pour ce faire, la meilleure approche reste de **travailler les débouchés professionnels, via les secteurs d'activité**. Deux approches pourront être combinées :

- **Conforter les choix spontanés des bénéficiaires** Il s'agit souvent de choix contraints, nés de manques (de diplôme, de réussite scolaire, d'expérience, de réseau professionnel, de confiance en soi...).

Toutefois, leur choix premier représente une base de travail concrète, permettant de répondre aux besoins immédiats : rémunération, sortie de précarité, etc.

- **Elargir le champ des possibles**

En parallèle, rien n'interdit de proposer des domaines d'activité autres, auxquels les bénéficiaires ne pensent pas d'eux-mêmes : métiers du cycle, animation culturelle, sport, création d'activité, métiers du numérique, etc.

Appuyer le développement de projets européens ambitieux

Le territoire d'Ivry-Vitry représente un champ fécond pour faire émerger des projets innovants. La mise en réseau des trois PLIE du territoire, la logique de mutualisation portée par l'AMUPLIE 94¹ et la taille du territoire d'Ivry-Vitry permettront d'attirer des acteurs départementaux ou régionaux, voire nationaux, désireux de déployer des actions existant ailleurs sur notre territoire. La programmation FSE+² permet le financement de projets centrés sur l'intégration sociale : logement, santé et santé mentale, accompagnement social. De nouvelles opportunités pour enrichir l'appui aux bénéficiaires d'Ivry-Vitry.

Contribuer à asseoir et clarifier la coordination des acteurs locaux de l'insertion

Face à la période actuelle complexe, où beaucoup d'acteurs majeurs bouleversent leurs politiques (Conseil départemental, mise en place de la loi pour le plein emploi, etc.), le PLIE se veut proactif, en étant force de proposition.

L'objectif sera toujours de participer aux instances de coordination et de proposer des solutions pour faire en sorte que les actions de chacun soient complémentaires et enrichissent le panel de solutions proposées aux bénéficiaires, sans qu'ils pâtissent d'un manque de cohérence entre acteurs qui ne se parleraient pas assez.

De même, la **mutualisation des actions avec les autres PLIE**, l'ouverture des dispositifs mis en place aux partenaires locaux chaque fois que possible, seront la règle.

Une nouvelle équipe mobilisée pour des actions innovantes

Les perspectives 2024

Notes bas de page

¹AMUPLIE 94 : Association pour la mutualisation des PLIE du Val-de-Marne

²FSE+ : Fonds social européen +

La Mission locale : innovante et foisonnante

L'innovation dans toutes ses formes reste un facteur important qui a guidé notre travail en 2023. Andragogique tout d'abord, lorsque la Mission locale poursuit son concept d'accueil pour incarner les mots « écoute, convivialité et atmosphère enveloppante ».

Créative aussi en créant un Forum emploi dont le cœur du projet consiste à guider chaque visiteur de façon personnalisée. Innovante enfin en proposant à nos partenaires (associations, services municipaux et départementaux, entreprises, etc.) de nous retrouver lors de notre seconde édition de la Matinale de l'Insertion Innovante (MII) afin de mieux comprendre les évolutions du rapport au travail.

Mais ces innovations ne doivent pas faire oublier l'offre de services foisonnante de la Mission locale qui organise à titre d'exemple, chaque semaine quinze ateliers consacrés aux techniques de recherche d'emploi ou à la lutte contre la fracture numérique.

Nous pouvons aussi saluer l'effort considérable des équipes pour animer le dispositif du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) avec une forte intensité des parcours et une ruche partenariale conséquente lors du sas de deux semaines. Foisonnante pour conclure avec des offres de services spécifiques pour accompagner les jeunes sous main de justice, les jeunes décrocheurs scolaires ou les jeunes en création d'activité.

Ces diverses formes d'innovations et offres de services doivent nous permettre de guider notre travail afin que chaque jeune dans sa singularité puisse trouver sa place dans le « monde des adultes ».

Rapport d'activité 2023





Mission Locale Ivry-Vitry

ÎLE-DE-FRANCE

2000

Création de la Mission locale

La création de la Mission locale soutenue par les Maires d'Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et les services de l'Etat (DDTEFP*).

*Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

2010

Nouvelle implantation

La Mission locale fait "peau neuve" en déménageant en face du Musée d'Art Contemporain du Val-de-Marne.

2021

Concept d'accueil

Repenser l'accueil comme une phase d'accompagnement.

2022

+ de 4000 jeunes accompagnés

Le cap des 4000 jeunes accompagnés est dépassé.

2022

ConseillerLib'

Enrichissement d'un outil de programmation des rendez-vous construit pour les jeunes.

2016

Création du service emploi

Consciente de placer la question de l'emploi au cœur de la réflexion, la Mission locale se dote d'un service emploi à part entière.

2016-2017

+ de 3000 jeunes accompagnés

La barre des 3000 jeunes accompagnés est dépassée.

2016

Garantie Jeunes

Dans le cadre d'un appel à projet, la Mission locale est retenue pour déployer la Garantie Jeunes.

2016

Groupement de créateurs

L'offre de services de la Mission locale continue de s'étoffer avec un poste dédié à la création d'activité.



L'activité générale

Analyse 2023

A l'heure où nous assistons à de profonds changements de représentation et de positionnement chez notre public (ex. : équilibre entre la vie professionnelle et personnelle), la Mission locale doit rester un outil au service des jeunes. Nous devons donc nous adapter, rester à l'écoute des besoins exprimés ou décelés, et aborder tous ces enjeux de société avec eux.

L'accompagnement global est l'un des moyens de les appuyer dans toutes les étapes qu'ils rencontrent durant leur parcours.

C'est cette adaptation constante qui nous permet d'accompagner notre public en conciliant au mieux la mise en œuvre des politiques publiques et l'expression des besoins des jeunes.

Chiffres clés de l'activité générale

+18%
de premiers
accueils

712
jeunes accompagnés
dans le CEJ

+ de 9000
jeunes en contact

L'année 2023 est une belle année pour la Mission locale, que ce soit en termes d'activité, car nous observons une augmentation de nos premiers accueils¹ et de jeunes accompagnés², ou de par les défis que nous avons su relever :

- en mettant en œuvre notre premier Forum de l'emploi qui a rencontré un vrai succès et nous a apporté une belle visibilité ;
- en limitant l'impact du changement du mode de financement de la Région qui nous a amené dans un premier temps à opérer des changements RH, mais également à mobiliser davantage nos équipes sur cette question, en retravaillant nos pratiques tout en conservant

la qualité d'accompagnement que nous apportons à notre public ;

- l'intégration de plus de 700 nouveaux jeunes dans le dispositif du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).

Premiers accueils

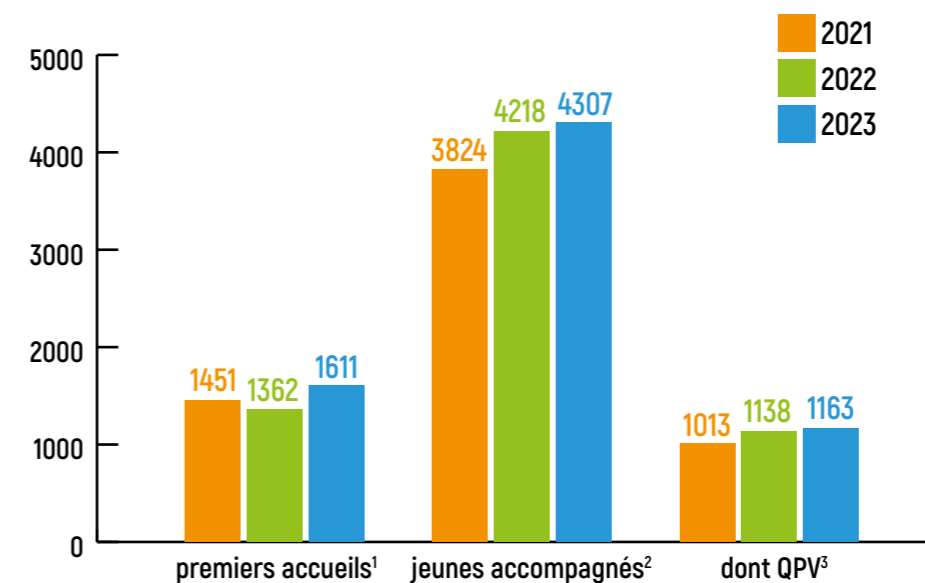
1611 jeunes ont été accueillis pour la première fois en 2023, soit 18% de plus qu'en 2022. Nous avons observé une augmentation de notre fréquentation suite à notre Forum emploi du mois de juin, la constance des inscriptions spontanées en lien avec le CEJ et une affluence plus marquée de jeunes relevant de l'obligation de formation.

Les premiers accueils représentent 37% des jeunes accompagnés en 2023.

Jeunes accompagnés

4307 jeunes ont été accompagnés en 2023 soit une hausse de 2% comparativement à 2022 ; 27% résident en QPV³.

Les publics accueillis (2021-2023)



Notes bas de page

¹ Premiers accueils: un jeune est en 1er accueil quand il vient s'inscrire pour la première fois

² Jeunes accompagnés: un jeune est accompagné sur une période, s'il a été présent à au moins un rendez-vous dans l'année

³ QPV: Quartier prioritaire de la Politique de la Ville

...
L'activité générale
...

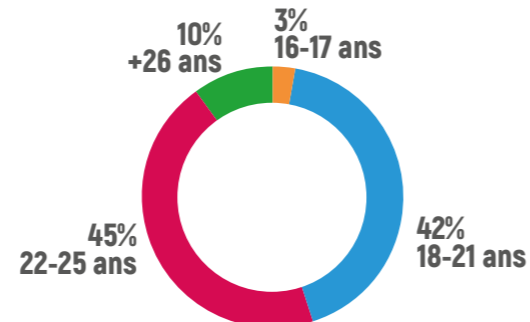
Les jeunes accompagnés

Tranches d'âge

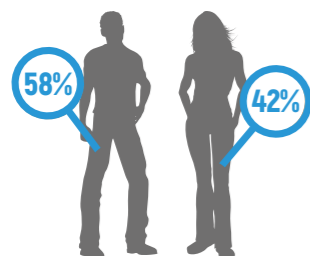
87% des jeunes accompagnés en 2023 ont entre 18 et 25 ans. Cette année, la part des 26 ans et + a augmenté de 2 points.

Nous préparons les jeunes à leur dernière année d'accompagnement par la Mission locale dès leurs 25 ans, mais un certain nombre d'entre eux rencontre des difficultés qui perdurent. Cela nous amène à légèrement dépasser la 26ème année afin qu'il n'y ait pas de rupture d'accompagnement.

Aussi, le travail collaboratif que nous avons engagé avec les autres structures du GIP (le CLLA) et le PLIE), favorise la poursuite de l'accompagnement des jeunes de plus de 26 ans les plus précaires en plus de ceux suivis dans le cadre des contrats aidés.

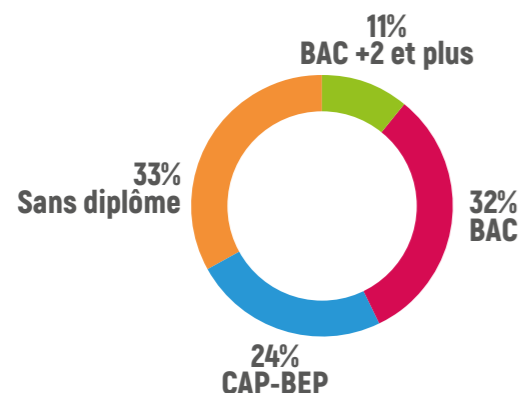


Répartition hommes/femmes



En 2023, la répartition hommes/femmes reste constante, les hommes étant toujours légèrement surreprésentés parmi les jeunes accompagnés.

Niveaux de formation



57% des jeunes accompagnés ont un niveau inférieur au BAC, dont 33% n'ont aucun diplôme. Nous constatons une augmentation de 118% des jeunes de niveau CAP-BEP par rapport à l'année 2022. Nous touchons toujours le cœur de cible des missions locales: les jeunes de faible niveau de qualification. Cependant, il ne faut pas oublier l'étroite corrélation entre le niveau des jeunes et leur employabilité. En effet, ce public a souvent besoin d'accéder à une qualification complémentaire, s'il possède déjà un diplôme, et est plus souvent exposé à des métiers de bas niveau de qualification, avec une plus grande précarité sur le moyen et long terme.

Les demandes des jeunes

Qu'est-ce qu'une demande?

Une demande correspond à un besoin repéré par le jeune ou son conseiller en fonction des problématiques identifiées au cours de l'accompagnement.

Selon la situation, plusieurs demandes pourront être formulées lors des entretiens et renseignées sur notre logiciel I-milo.

En 2023, nous enregistrons une augmentation de 17% dans cette catégorie. En effet, **7 126 demandes ont été formulées par les jeunes accompagnés** lors de leurs entretiens avec leur conseiller.

Il nous semble primordial d'avoir une visibilité sur les besoins exprimés par notre public lors de ces entretiens. Aussi, afin d'analyser ces informations avec le plus de fiabilité possible, nous poursuivons le travail de saisie **des demandes dans notre système d'information I-milo.**

En effet, **il est possible d'enregistrer une demande thématique spécifique glissante sur l'année.** Ainsi si le conseiller estime que la demande initiale sur une thématique est toujours d'actualité, il pourra rattacher chaque acte en lien avec celle-ci sans avoir à en créer une nouvelle. Nous avons porté une attention particulière à ce point en 2023 et cela a eu un **impact direct sur le volume de demandes exprimées avec une augmentation de 33% cette année.** C'est grâce à cette mine d'informations que nous pouvons également avoir une réflexion stratégique sur les offres de services que nous devons déployer, ainsi que la recherche de partenariats adaptés si la demande est plus spécifique, en lien avec notre démarche qualité.

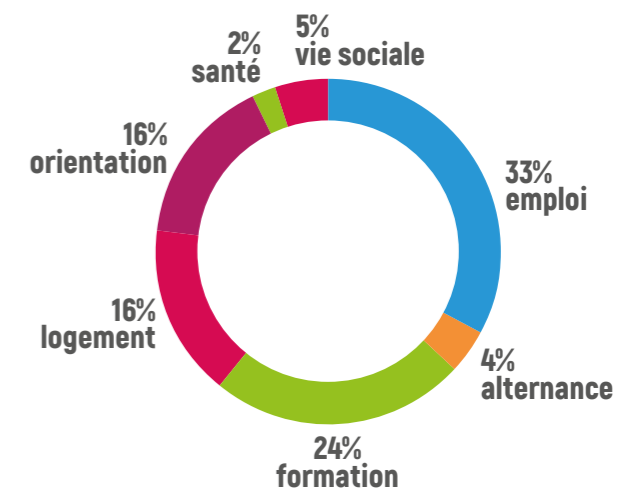
Concernant la nature des demandes en 2023, avec **37%, la part de l'emploi et l'alternance est la plus significative** comme les années précédentes. Même si nous enregistrons une baisse de 11% des demandes sur cette thématique, **elle reste la première demande des jeunes.**

7 126
demandes
formulées par les
jeunes
accompagnés
en 2023

C'est la thématique de la formation qui enregistre la plus forte augmentation cette année avec +6 points comparativement à 2022. Le changement des modalités de financement de la formation par le Conseil régional d'Île-de-France nous a poussé à investir davantage cette étape du parcours des jeunes. Grâce au Contrat d'Engagement Jeune et son allocation dédiée pouvant aller jusqu'à 528 euros, nous avons plus de facilités à sécuriser les parcours et de fait les jeunes peuvent prendre le temps de réfléchir à leur qualification.

Les thématiques "Logement" et "Vie sociale" enregistrent également une augmentation respective de 1 et 2 points.

Répartition des demandes des jeunes par thématique



3 152 situations créées en 2023

Les situations créées en 2023

Les 4 307 jeunes accompagnés en 2023 ont pu accéder à 3 152 situations, soit une augmentation de 63% de situations au regard du nombre de jeunes accompagnés en 2022.

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) nous amène à saisir plus de situations qui reflètent au plus près l'activité de nos jeunes chaque semaine (18 063 situations au total). Celles-ci peuvent être liées à des démarches portant sur leur projet, des démarches administratives, etc... Les évolutions de saisie de cette année, liées au dispositif, nous ont amené à renseigner des informations complémentaires comme les suspensions pour manquement. Ce volume s'explique également par le nombre total de jeunes en dispositif CEJ sur l'année 2023.

et qui après réflexion décident de reprendre une scolarité ;

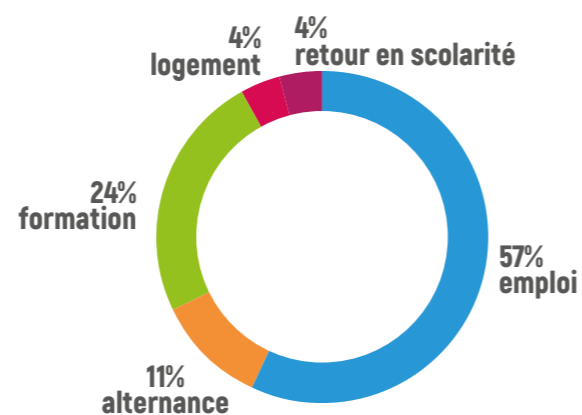
- les jeunes n'ayant pas eu accès à leurs vœux sur Parcoursup, utilisent la Mission locale comme un SAS d'attente entre deux années, qui leur permet de travailler leur projet professionnel, dans l'attente d'une affectation l'année suivante.

Pour tous ces jeunes, notre rôle est aussi d'offrir des perspectives réalistes et force est de constater qu'il y a davantage d'opportunités d'emploi avec un diplôme.

Nous observons :

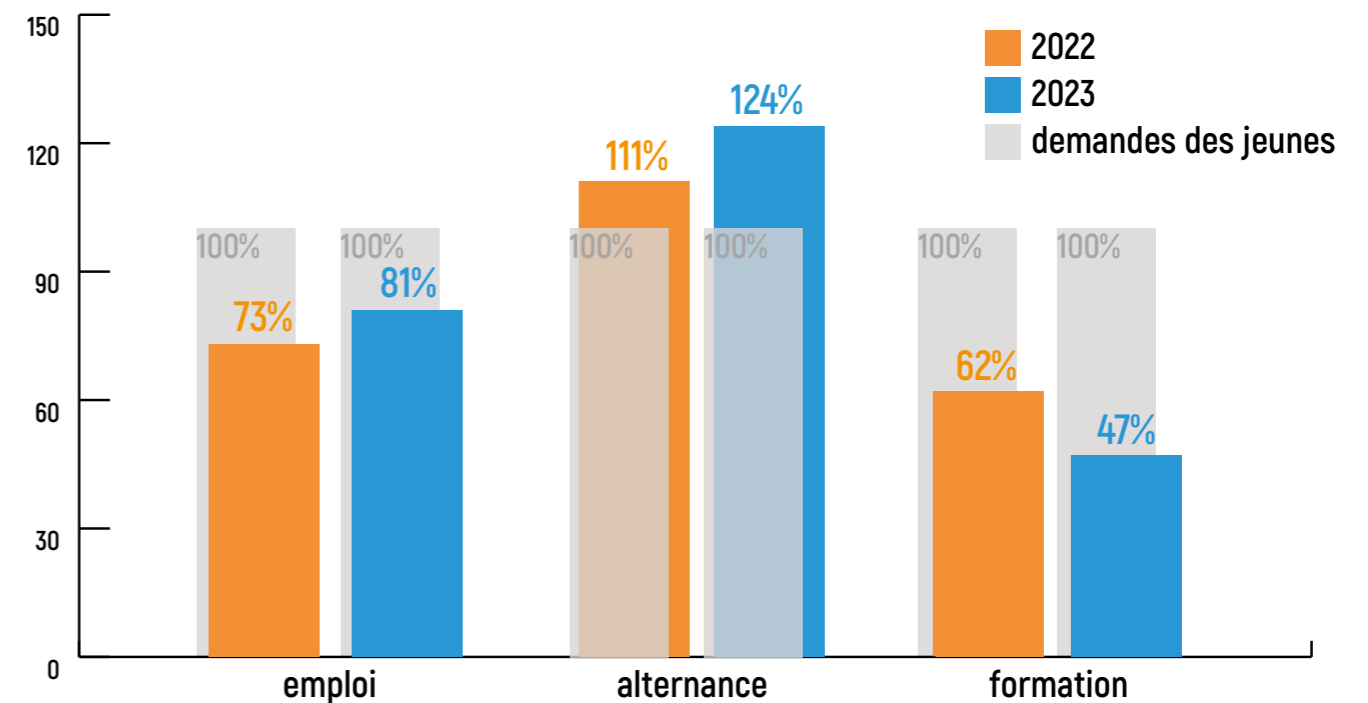
- 1 066 situations d'accès à l'emploi dont 565 en emploi durable (53%), soit une légère baisse de 3% par rapport à 2022.
- 203 accès à l'alternance, soit 3% de moins que l'année précédente.
- 459 accès à la formation, soit 2% d'augmentation.
- 81 immersions en entreprises, soit une baisse de 2%.
- 67 jeunes sont retournés dans le système scolaire, soit 56% de plus qu'en 2022.

Répartition des situations créées



Le poids des demandes en rapport avec les situations créées

Pourcentage des situations créées par thématique



Cette analyse nous permet de mettre en évidence notre taux d'accès aux situations emploi, alternance et formation comparativement au niveau de demandes que nous avons enregistrées sur ces mêmes thématiques comparativement à l'année N-1.

C'est un bon indicateur d'efficacité et de cohérence dans notre accompagnement.

En 2023, nous observons une poursuite de l'évolution du taux de l'emploi et l'alternance, contrairement au taux de la formation qui baisse de 15 points. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse :

- la diminution du nombre de formations conventionnées dans les secteurs plébiscités par les jeunes, car avec l'arrivée des Jeux Olympiques l'accent a beaucoup été mis sur les métiers en tension (sécurité, hôtellerie, restauration, etc.),
- une plus grande sélection pour accéder à certaines formations.

Par conséquent les conseillers ont un éventail de propositions beaucoup moins étoffé et concordant avec les demandes des jeunes.

Concernant l'emploi +8 points et l'alternance +13 points, cela traduit une bonne capacité à répondre aux demandes exprimées par les jeunes en termes d'emploi et à les accompagner dans leur accès à l'alternance que ce soit en termes de sensibilisation, de recherches de centres de formations et/ou d'entreprises.

Plus que la création et/ou la saisie d'opportunités (d'emploi, de formation, de contrat en alternance), le travail que nous effectuons sur la construction des parcours, la visibilité des offres de services et le suivi associé, porte ses fruits et permet ces résultats en progression constante.



Pascal MARCHAND, responsable du service emploi et formation, avec les représentantes de Sanofi lors du Forum emploi

C'est aussi grâce à tout ce travail d'accompagnement sur mesure que nous arrivons aujourd'hui à une augmentation des situations sur nos thématiques phares : l'emploi, l'alternance et la formation.

Globalement stables, les situations uniquement liées à l'insertion créées en 2023 sont à peu près équivalentes à l'année 2022, à l'exception des retours en scolarité qui augmentent de 56%. C'est une nouvelle tendance qui se dessine et qui évoluera sûrement en 2024, dû au fait que :

- les liens entre la Mission locale et l'Education nationale se renforcent, ainsi nous gagnons en visibilité auprès de ces jeunes qui sont parfois perdus

Où vivent les Vitriots qui fréquentent la Mission locale ?

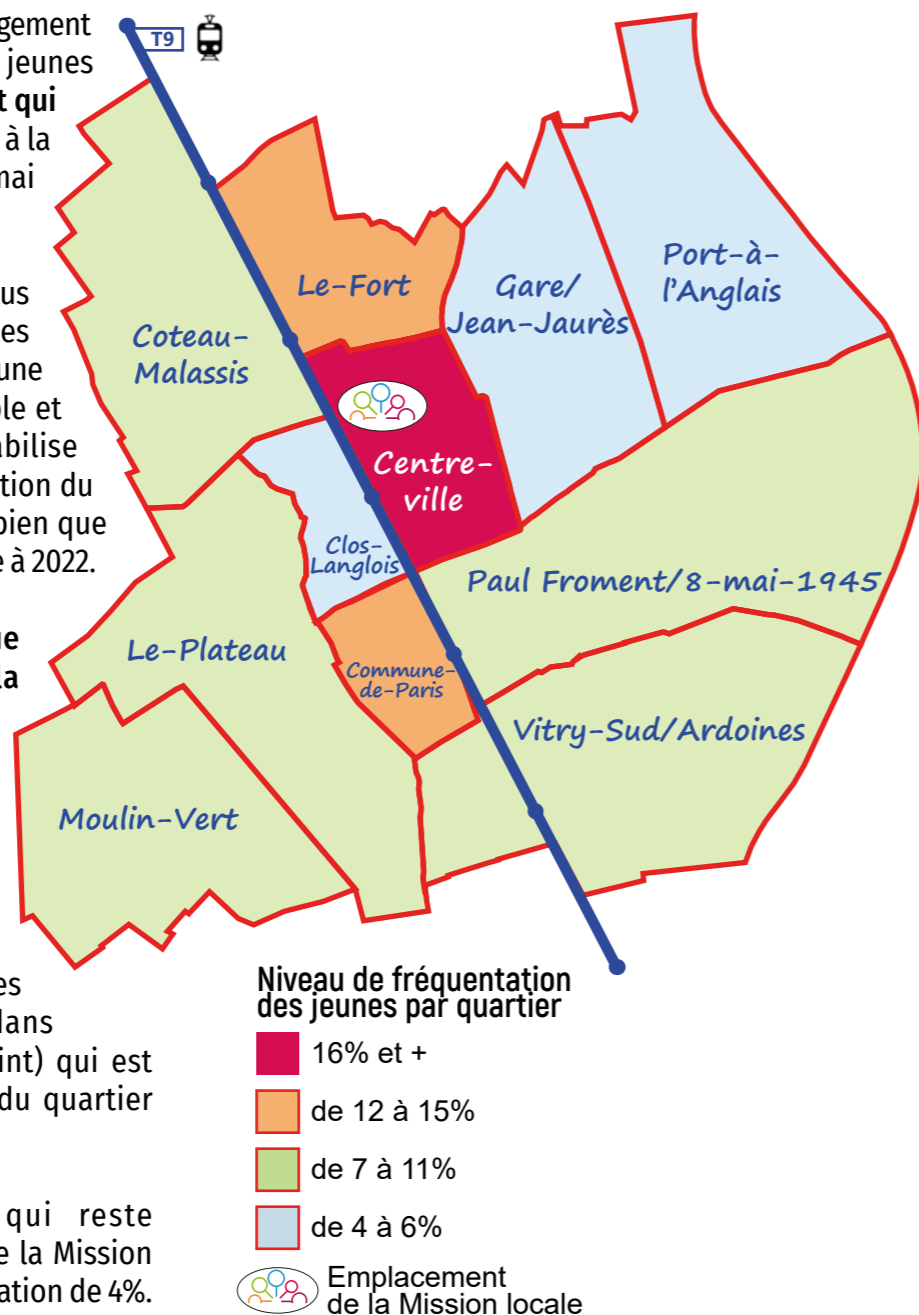
L'année 2023 est marquée par un changement dans le niveau de fréquentation des jeunes par quartier, avec le quartier du Fort qui rejoint le trio de tête du classement à la place du quartier Paul-Frontent/8 mai 1945.

Aussi, les jeunes qui fréquentent le plus la Mission locale sont situés dans les quartiers Centre-ville (18%), la Commune de Paris (13%) dont le taux est stable et le quartier du Fort qui en comptabilise 12% (+1 point). Le taux de fréquentation du quartier Paul-Frontent/8 mai 1945, bien que sortant du classement reste similaire à 2022.

Le quartier Clos-Langlois, bien que géographiquement proche de la Mission locale, même s'il reste toujours en marge, montre une augmentation du nombre de jeunes accompagnés constante depuis 3 ans (+ 8% en 2023).

Nous notons une légère augmentation du nombre de jeunes fréquentant la Mission locale dans le quartier Moulin-Vert 7% (+1 point) qui est maintenant très similaire à celui du quartier Gare /Jean-Jaurès.

Le quartier Port-à-l'Anglais, qui reste géographiquement plus excentré de la Mission locale, conserve un taux de fréquentation de 4%.



Cette année, le taux de fréquentation des jeunes par quartier reste globalement stable. Seul le quartier du Fort enregistre une augmentation du nombre de jeunes accompagnés en passant de 291 à 335 jeunes en 2023.

Les données en légende visent à analyser les spécificités par thématiques et par quartiers uniquement au sein de chacune des villes.

Quelle est la densité de l'accompagnement des Vitriots ?

Ce sont 2 900 jeunes Vitriots accompagnés à la Mission locale qui ont bénéficié de 17 400 événements physiques de type entretiens, informations collectives ou encore ateliers en 2023. Nous observons une

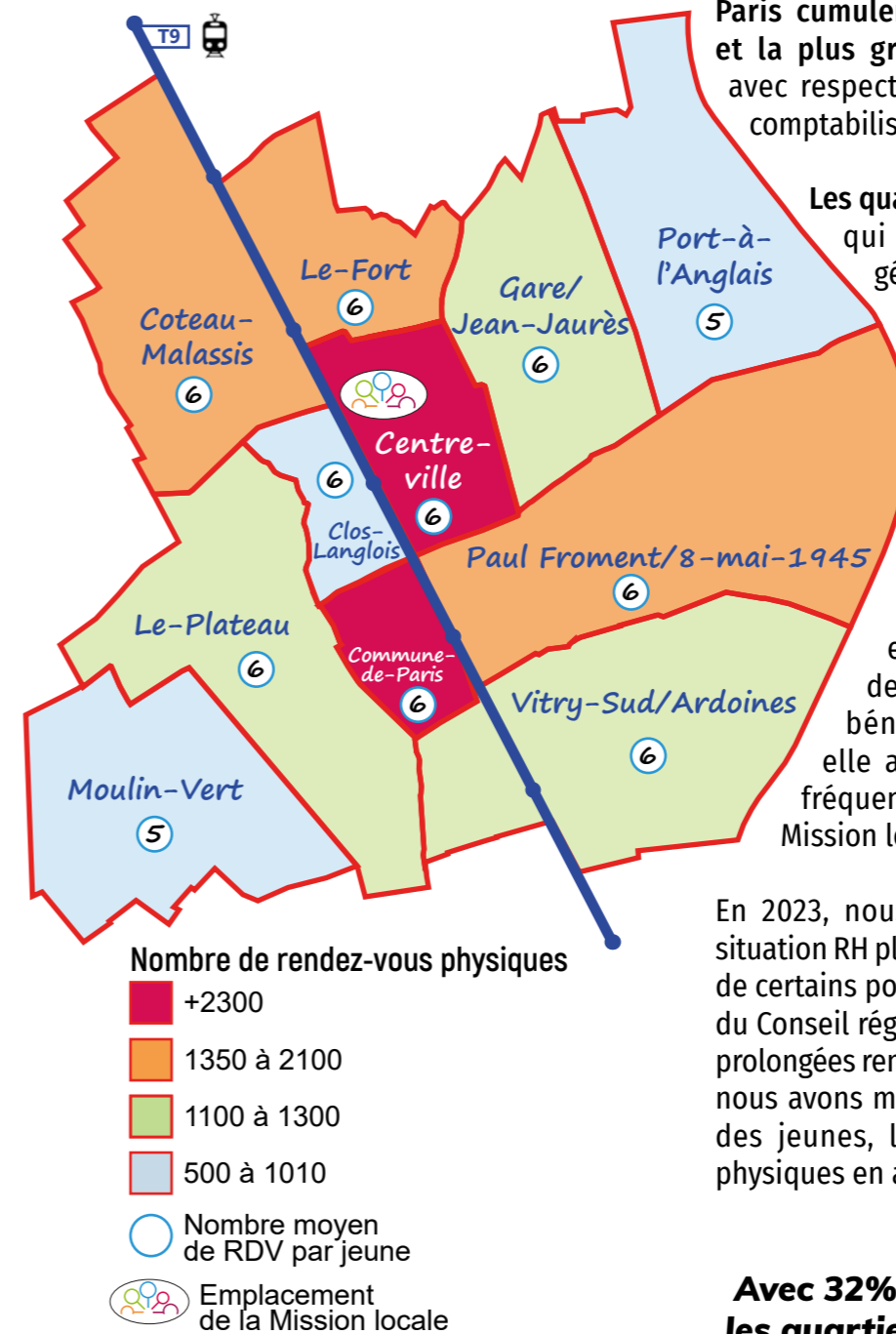
harmonisation du nombre d'événements moyen par jeune et par quartier, soit une moyenne de 6 événements par jeune.

Les quartiers Centre-ville et Commune-de-Paris cumulent le plus de jeunes accompagnés et la plus grande densité d'accompagnements, avec respectivement 3 205 et 2 317 événements comptabilisés.

Les quartiers Moulin-Vert et Port-à-l'Anglais, qui sont également les plus éloignés géographiquement de la Mission locale, cumulent moins d'événements moyens par jeune (5).

Cette année, nous avons déployé l'application¹ Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) auprès de notre public. Elle permet aux jeunes d'avoir une plus grande autonomie dans la restitution de leurs démarches. En effet, si la digitalisation amène plus de confort et de réactivité aux jeunes bénéficiaires du CEJ dans leur suivi, elle a aussi un impact sur l'intensité de fréquentation en présentiel des jeunes à la Mission locale.

En 2023, nous avons également fait face à une situation RH plus complexe, avec la non-reconduction de certains postes faute de stabilité du financement du Conseil régional d'Île-de-France, et des absences prolongées remplacées partiellement. Si globalement nous avons maintenu le niveau d'accompagnement des jeunes, la récurrence de leurs rendez-vous physiques en a forcément été impactée.



Les données en légende visent à analyser les spécificités par thématiques et par quartiers uniquement au sein de chacune des villes.

Avec 32% des rendez-vous physiques, les quartiers Centre-ville et Communes de Paris conservent la plus grande densité d'accompagnement.

Notes bas de page

¹ L'application CEJ a été mise en place lors du déploiement du dispositif en 2022

Quel est le niveau des Vitriots qui fréquentent la Mission locale ?

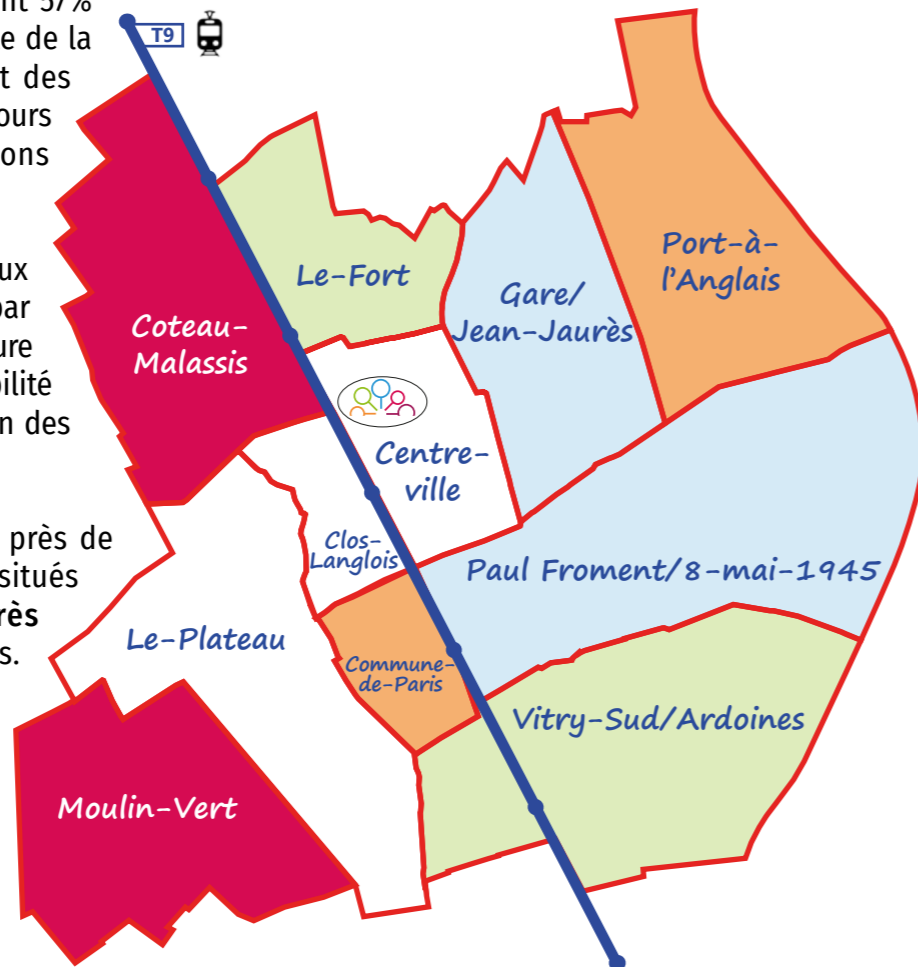
Comme évoqué en amont, les jeunes ayant un niveau BEP/CAP et sans diplôme représentent 57% du public accompagné pour l'ensemble de la Mission locale. Or l'accompagnement des jeunes les plus fragiles dans leur parcours d'insertion est l'une de nos missions prioritaires.

Une analyse plus ciblée sur les niveaux les plus représentés par quartier et par commune, nous donne un niveau de lecture de notre activité plus précis et la possibilité d'activer des leviers locaux en fonction des caractéristiques que nous relevons.

Ainsi, sur la ville de Vitry-sur-Seine, près de 60% de jeunes sans diplômes sont situés dans le quartier Gare/Jean-Jaurès soit une augmentation de 4 points. Le quartier Le-Fort comptabilise 15% des Vitriots ayant un niveau CAP/BEP, et tout comme l'an dernier le quartier du Port-à-l'Anglais concentre le plus de niveau BAC avec 41% des jeunes de cette catégorie. Et c'est dans le quartier Coteau Malassis que nous retrouvons le plus de jeunes Vitriots détenant un diplôme de niveau BAC+2 jusqu'à BAC+ 5 soit 10%.

Le quartier Le-Plateau est aussi marqué par la plus forte représentation de jeunes de niveaux BAC+5 avec un taux d'un peu plus de 3%.

Cette année, les 2 catégories observant la plus forte évolution par quartier sont les niveaux infra BEP et sans diplôme pour le quartier Gare /Jean-Jaurès 59% (+4 points) et les niveaux BAC pour le quartier Port-à-l'Anglais 41% (+3 points).



Répartition des niveaux les plus représentés par quartier

- + de 9% de niveau BAC+2 et plus
- + de 38% de niveau BAC
- + de 12% de niveau CAP/BEP
- + de 54% de niveau infra BEP et sans diplôme
- Données dans la moyenne

Emplacement de la Mission locale

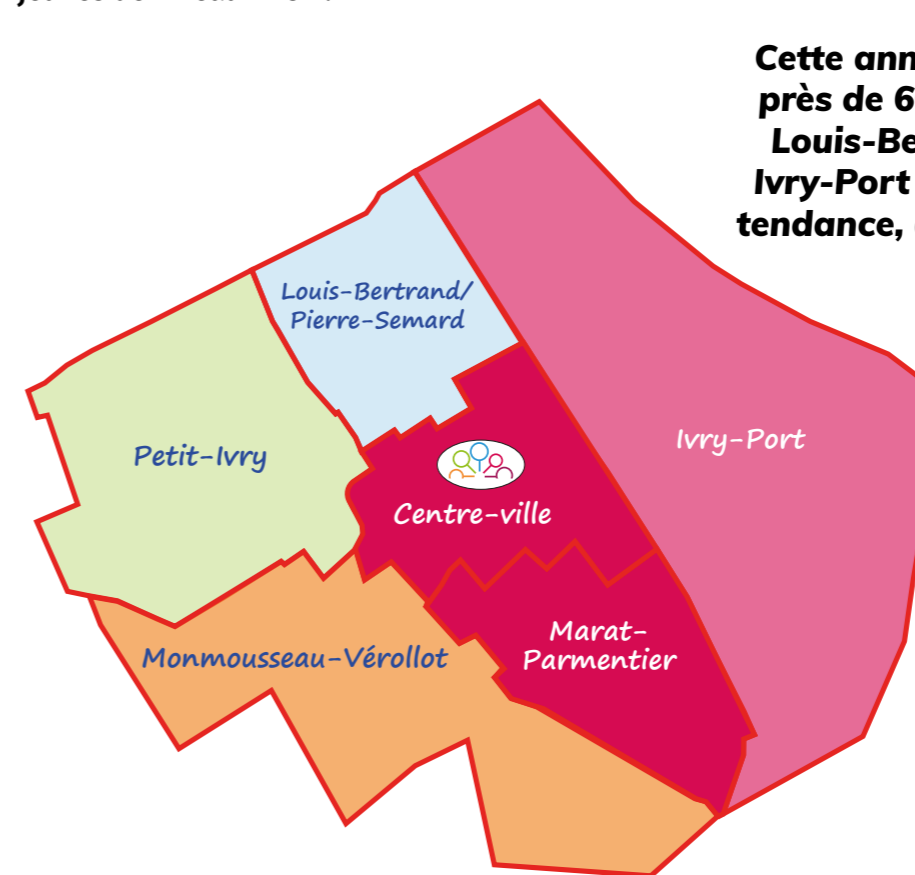
Les données en légende visent à analyser les spécificités par thématiques et par quartiers uniquement au sein de chacune des villes.

Quel est le niveau des Ivryens qui fréquentent la Mission locale ?

En 2023, nous constatons une évolution dans la ventilation des répartitions par niveau. En effet, les niveaux des jeunes par quartier sont bien marqués à partir du niveau BAC+2 contrairement à l'an passé, mais sont également en nette augmentation pour les jeunes sans diplôme.

En effet, si le quartier Louis-Bertrand/Mirabeau-Semard a le plus fort taux de jeunes sans diplôme (62%), c'est aussi l'un de ceux qui est le moins fréquenté par les jeunes accompagnés. La Mission locale a donc été bien identifiée par ces jeunes comme étant un outil nécessaire à leur insertion socio-professionnelle. Il est important de noter que les quartiers Ivry-Port et Marat-Parmentier dépassent également les 56% de jeunes sans diplôme.

Par ailleurs, 14% des jeunes de niveau CAP/BEP sont situés dans le quartier Petit-Ivry et ce sont les quartiers Centre-ville et Marat-Parmentier qui concentrent le plus de jeunes de niveau BAC+3 et plus avec respectivement 6% et 7% des Ivryens déclarant ce niveau de diplôme. Le quartier Ivry-Port comptabilise quant à lui 5% de jeunes de niveau BAC+2.



Cette année, 3 quartiers concentrent près de 60% de jeunes sans diplôme Louis-Bertrand/Mirabeau-Semard, Ivry-Port et Marat-Parmentier. Cette tendance, déjà observée en 2022, est à la hausse.

Répartition des niveaux les plus représentés par quartier

- + de 6% de niveau BAC+3 et plus
- + de 5% de niveau BAC+2
- + de 35% de niveau BAC
- + de 13% de niveau CAP/BEP
- + de 60% de niveau infra BEP et sans diplôme

Emplacement de la Mission locale

Les données en légende visent à analyser les spécificités par thématiques et par quartiers uniquement au sein de chacune des villes.

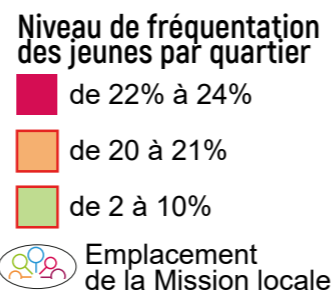
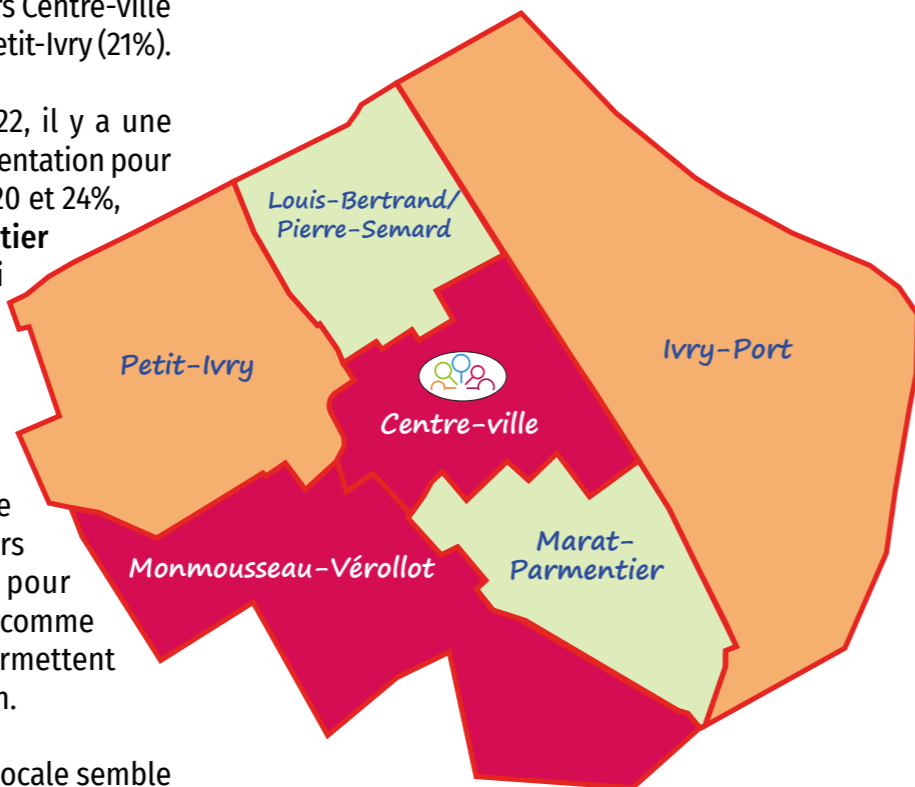
Où vivent les Ivryens qui fréquentent la Mission locale ?

En 2023, la Mission locale a accompagné 1 164 Ivryens répartis essentiellement dans 3 quartiers Centre-ville (24%), Monmousseau-Vérolot (22%) et Petit-Ivry (21%).

Le constat est similaire à celui de 2022, il y a une certaine harmonisation du taux de fréquentation pour 4 quartiers dont le taux se situe entre 20 et 24%, et en marge nous retrouvons le quartier **Louis-Bertrand/Mirabeau-Semard qui comptabilise 10% des publics (en légère augmentation), et le quartier Marat-Parmentier avec 2%.**

En effet, cette année le quartier Marat-Parmentier a enfin été intégré à notre système d'informations, mais en cours d'année. Bien que peu représentés pour l'instant, les quelques jeunes identifiés comme fréquentant la Mission locale nous permettent d'avoir un premier niveau d'information.

Malgré quelques disparités, la Mission locale semble bien identifiée et utilisée par les jeunes de l'ensemble des quartiers.



Ce sont les jeunes du quartier Centre-ville qui fréquentent le plus la Mission locale (24%), contrairement à 2022 où les 3 quartiers Centre-ville, Monmousseau-Vérolot et Petit-Ivry avaient un taux de fréquentation sensiblement équivalent.

Les données en légende visent à analyser les spécificités par thématiques et par quartiers uniquement au sein de chacune des villes.

Quelle est la densité de l'accompagnement des Ivryens ?

Cette année, le nombre d'évènements (rendez-vous physiques) moyen par jeune est de 7. Nous observons la même tendance qu'à Vitry-sur-Seine, une harmonisation de la densité d'accompagnement pour 80% des quartiers.

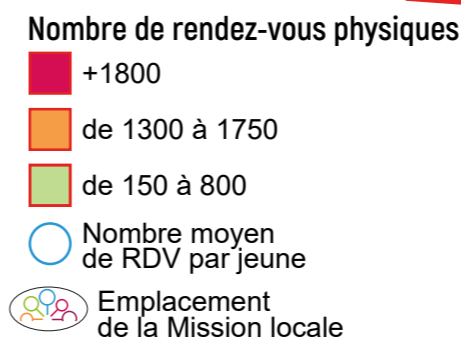
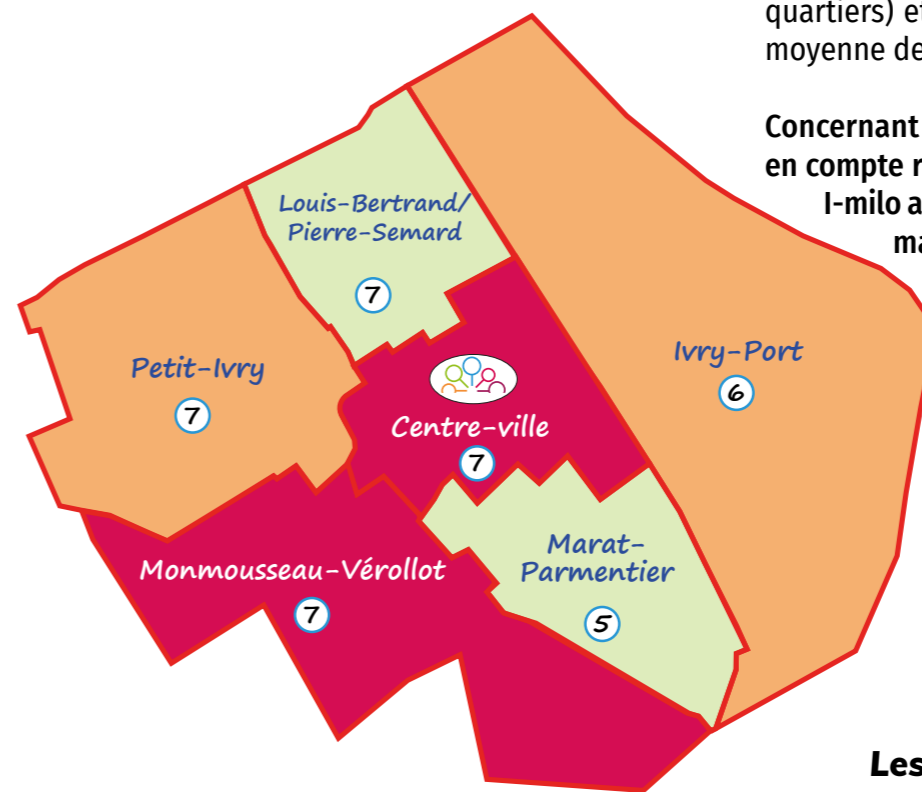
Les quatre quartiers concernés sont ceux du Centre-ville, Louis-Bertrand/Mirabeau-Semard, Monmousseau-Vérolot et Petit-Ivry.

Avec 1 935 rendez-vous physiques, au bénéfice des jeunes accompagnés, le quartier **Monmousseau-Vérolot** reste celui qui concentre le plus de rendez-vous.

Bien que les jeunes Ivryens fréquentant la Mission locale aient bénéficié cette année de **7 868 évènements**, 2 quartiers se distinguent tout de même par une densité d'accompagnement moins importante au regard du nombre de jeunes accompagnés.

Le quartier Ivry-Port avec 6 rendez-vous physiques en moyenne (-1 point par rapport à la majorité des quartiers) et le quartier Marat-Parmentier avec une moyenne de 5 rendez-vous.

Concernant le quartier Marat-Parmentier, sa prise en compte récente par notre système d'information I-milo apporte un premier niveau d'explications, mais également une vision plus spécifique des caractéristiques du public issu de ce quartier, non observable jusqu'alors.



Les quartiers Centre-ville et Monmousseau-Vérolot sont ceux qui concentrent la plus grande densité d'accompagnements et de jeunes fréquentant la Mission locale soit 47% des rendez-vous physiques.

Les données en légende visent à analyser les spécificités par thématiques et par quartiers uniquement au sein de chacune des villes.

L'orientation professionnelle

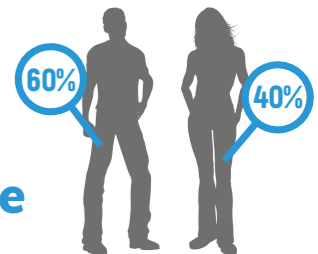
Analyse 2023

Il n'est pas toujours facile pour les jeunes de mettre des mots sur ce qu'ils sont, ressentent, les caractérisent (qualités, défauts, souhaits, envies, projections). La peur de l'inconnu, de ne pas être à la hauteur, le manque de confiance, d'expériences, de connaissances, éloignent de ce qu'on souhaite et de l'envie de s'engager.

Travailler l'orientation, c'est élaborer un projet professionnel : mieux se connaître, se faire confiance, parler de soi, faire le point sur ce qu'on sait déjà et ce qu'on doit développer, connaître les lieux sources, faire des démarches, avancer, reculer, questionner, expérimenter, mieux connaître son environnement et préparer ses outils pour mieux s'intégrer.



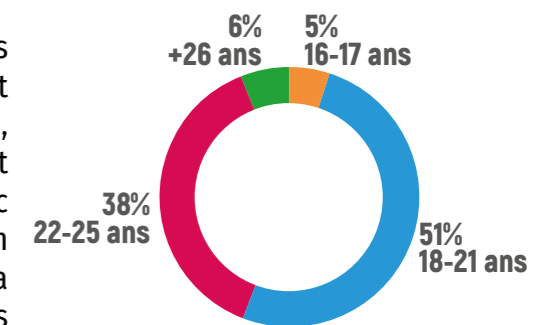
16% des demandes portent sur l'orientation professionnelle



En 2023, 16% des demandes formulées par les jeunes portent sur la thématique de l'orientation, en légère baisse comparativement à l'année précédente. Notre public s'interroge toujours quant à son avenir professionnel, cependant la demande de qualification a été plus forte cette année.

Cette thématique reste tout de même l'une de nos priorités et c'est pour cela que nous avons envisagé un support plus ludique et moderne pour aborder la découverte des métiers.

Les casques de réalité virtuelle sont en ce sens une nouvelle offre de service pertinente qui favorise une immersion bien plus réaliste dans un univers professionnel.



417 propositions faites en 2023

L'orientation professionnelle

En 2023, ce sont **286 jeunes** qui ont bénéficié de **417 propositions** sur la thématique de l'orientation. La part des jeunes de **niveau infra BEP-CAP (53%) et niveau BAC (32%) est stable**. Force est de constater que ce sont les jeunes les moins qualifiés et ceux ayant la possibilité d'entamer des études supérieures qui investissent le plus la question du projet professionnel.

Le travail que nous avons débuté sur la labellisation nous a offert la possibilité d'évoquer nos outils et pratiques pour accompagner les jeunes dans le cadre de leur projet professionnel. Même si la plupart des conseillers sont formés, il nous a semblé nécessaire de remettre en place une référence sur cette thématique. Celle-ci a pour objectif une centralisation des outils et

des ressources, ainsi que la mise en place d'ateliers spécifiques à destination du public.

En effet, l'accès aux métiers ne nécessitant pas de diplôme ou de formation est tout à fait possible, mais la diversité de l'offre est restreinte et ouverte à des métiers qui sont parfois moins attractifs aux yeux des jeunes.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'accompagner nos publics les plus fragiles sur cette thématique.

Cette année, ce sont **64 jeunes qui ont effectué 76 PMSMP¹**, soit une baisse de 22% par rapport à 2022. 47 jeunes ont bénéficié d'un Parcours Entrée dans l'Emploi (PEE) en 2023, soit une baisse de 21% et 16 jeunes ont intégré l'Ecole de la deuxième chance (E2C).

Notes bas de page

¹ PMSMP: Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

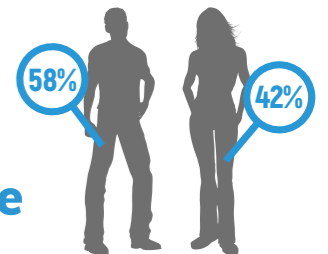
La formation professionnelle

Analyse 2023

Avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, il y a un fort besoin en recrutement en sécurité privée. Le Conseil régional d'Île-de-France et Pôle emploi ont mis en place une formation permettant l'obtention d'une carte professionnelle de 3 ans. Nous avons organisé un certain nombre d'actions afin de promouvoir cette formation : informations collectives avec des centres de formation, ateliers spécifiques aux métiers de la sécurité... C'est près d'une vingtaine de jeunes qui se sont vu proposer la formation "Participer aux activités privées de sécurité des grands évènements".



24% des demandes portent sur la formation professionnelle



2023 connaît une baisse de 9% des propositions de formation faites aux jeunes. Malgré cela, il n'y a pas de recul des entrées en formation. Le CEJ¹ inclut la possibilité d'une orientation en solution « structurante » de type formation et cela favorise les orientations vers la formation.

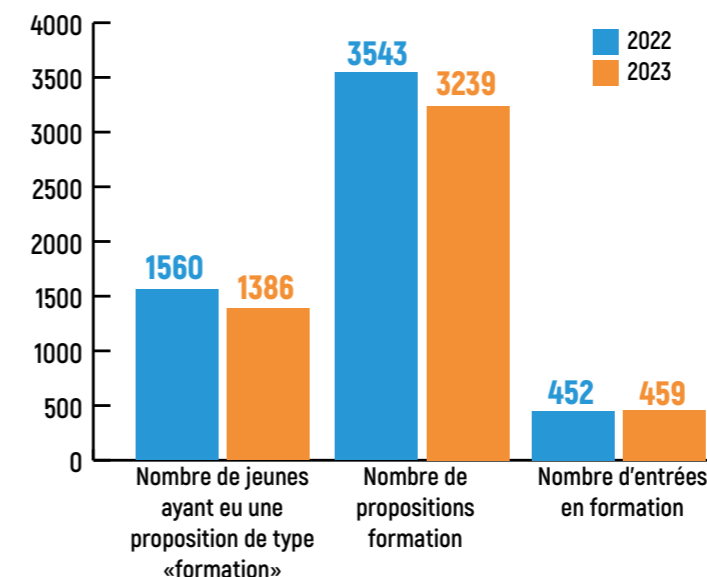
On note que 25% des jeunes entrés en formation sont issus des QPV². Le Conseil régional d'Île-de-France reste le principal financeur de formation pour les jeunes non qualifiés, à 53%; suivent l'Etat (13%) et Pôle emploi (10%).

En 2023, 29% des entrées en formations conventionnées sont qualifiantes et visent l'obtention d'une certification de niveau BAC ce qui concourt aux objectifs de 80% d'une classe d'âge au niveau Baccalauréat.

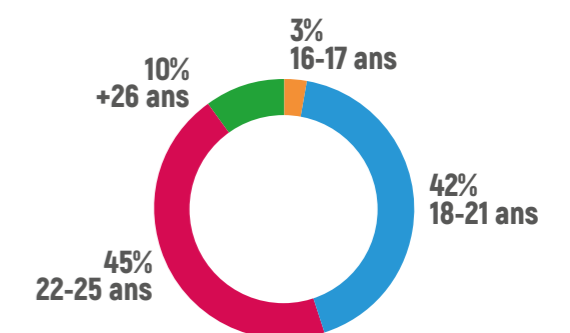
A la sortie des parcours de formation certifiants ou non, 28% sont en emploi dans les 3 mois et 22% dans les 6 mois. Le passage en formation favorise l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi des jeunes.

La formation professionnelle

Évolution de l'offre de formation entre 2022 et 2023



Répartition par âge



Notes bas de page

¹ CEJ : Contrat d'Engagement Jeune

² QPV : Quartier de la Politique de la Ville



L'emploi et l'alternance

L'emploi et l'alternance

Analyse 2023

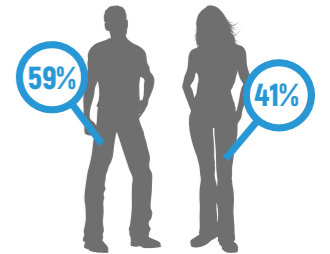
Malgré une reprise du marché de l'emploi en 2023, la part des demandes des jeunes dans ce domaine connaissent une baisse de 5 points (37% des demandes d'emploi et d'alternance contre 42% en 2022).

Leurs demandes ont progressé dans le domaine de la formation (+6 points), ainsi que dans le domaine de la santé et de la vie sociale (+2 points).

Ce report d'intérêt s'explique en partie par le fait que le rôle de la Mission locale est aussi d'amener les jeunes à valider les pré-requis nécessaires avant d'intégrer un emploi, et cela peut également passer par un retour en formation.



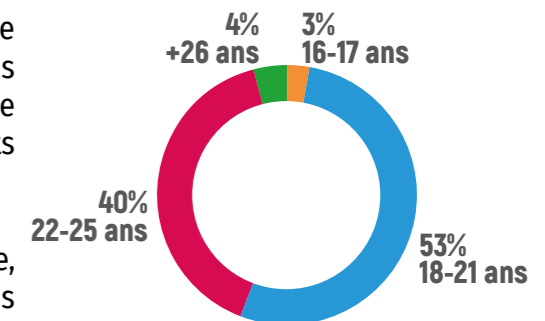
37% des demandes portent sur l'emploi et l'alternance



Paradoxalement, alors que le nombre de jeunes accompagnés dans l'emploi connaît une hausse de 6% en 2023, le nombre de contrats signés a baissé de 3%.

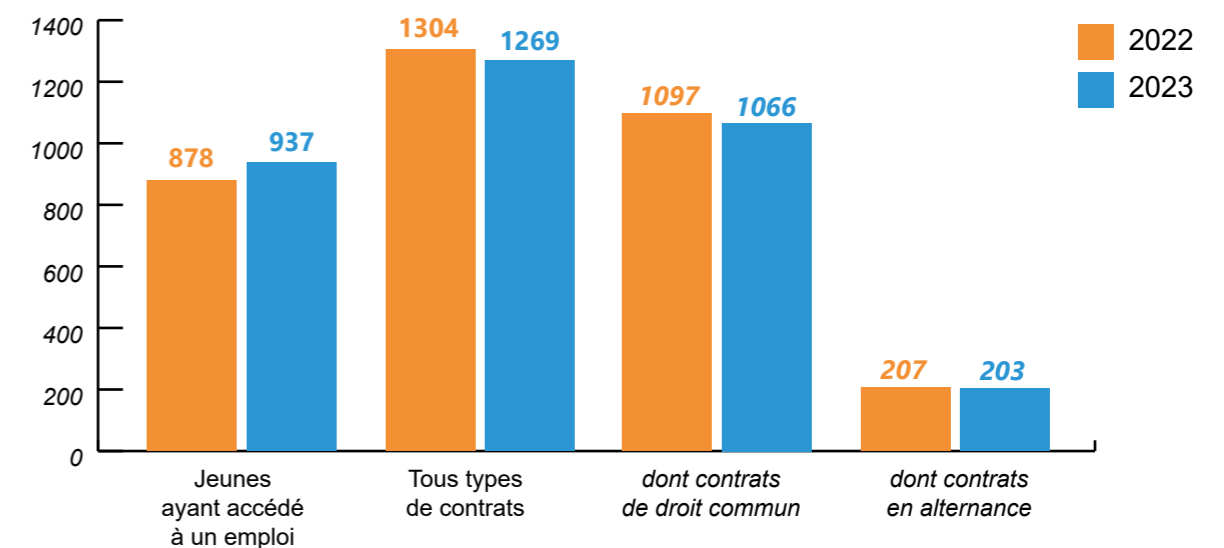
Pour la troisième année consécutive, les jeunes de 18 à 21 ans ont le plus formulé une demande d'emploi ou d'alternance (53%), suivis des 22 à 25 ans (40%).

3% des demandes d'emploi ou d'alternance ont été formulées par des jeunes mineurs (126 jeunes mineurs ont été suivis par la Mission locale).



Situations d'emploi créées en 2023

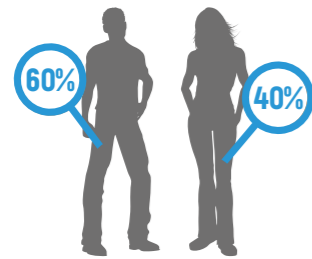
En 2023, 937 jeunes accompagnés dans l'emploi par la Mission locale ont pu accéder à 1269 contrats, dont 1066 emplois et 203 alternances.



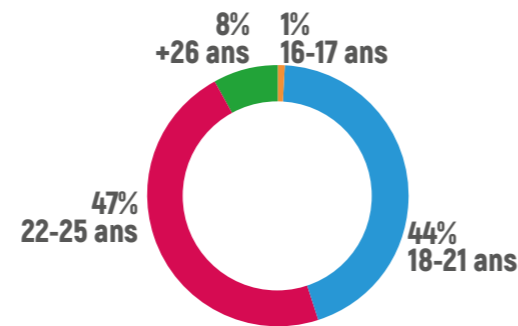
Qui sont les jeunes qui accèdent à l'emploi et à l'alternance ?

937 jeunes (contre 878 en 2022) ont pu accéder à 1269 contrats (1304 en 2022) dont 1066 en emplois et 203 en contrats d'alternance. Ce sont les 22-25 ans qui ont accédé à plus de contrats (47%), suivis des 18-21 ans (44%). Concernant la typologie des contrats auxquels les jeunes ont pu accéder, le CDI temps plein devient majoritaire avec 22% des contrats, suivi du CDD temps plein avec 19%. En 2023, les hommes arrivent toujours en tête de l'alternance avec un taux de 55% (soit pour les femmes un taux de 45%).

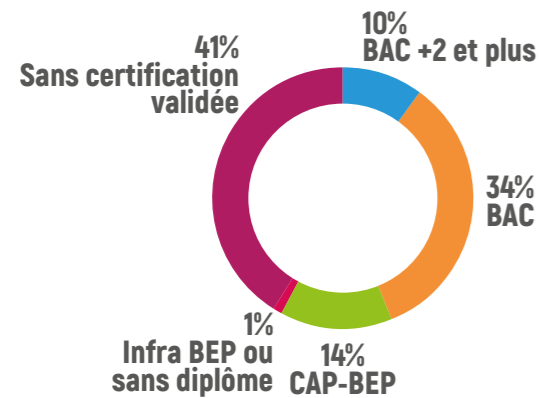
Répartition hommes/femmes



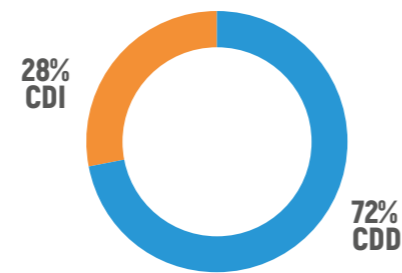
Âges



Niveaux de diplôme



Types d'emploi

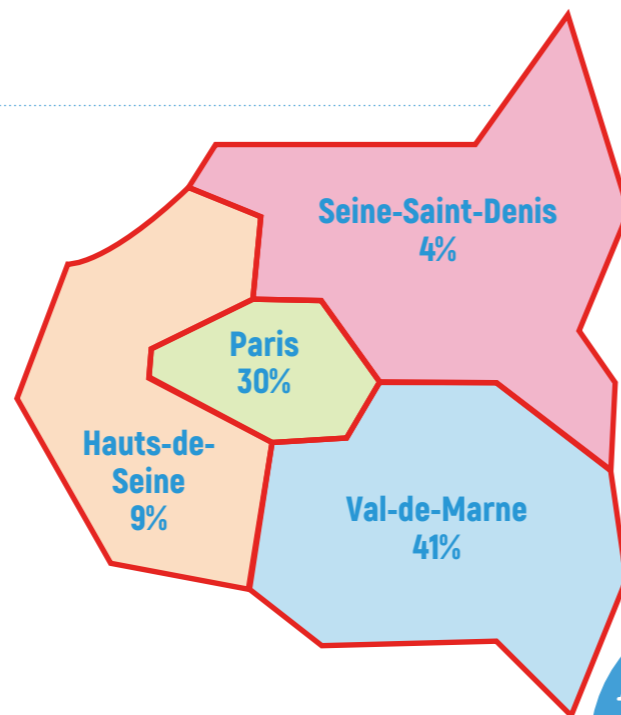


Où travaillent-ils ?

Même avec une baisse de 13 points, le Val-de-Marne reste le département où les recrutements des jeunes de la Mission locale d'Ivry-Vitry ont eu le plus lieu en 2023.

Non représentés sur la carte, les départements de la Grande Couronne sont cette année à 8% et ceux hors Île-de-France à 8% également.

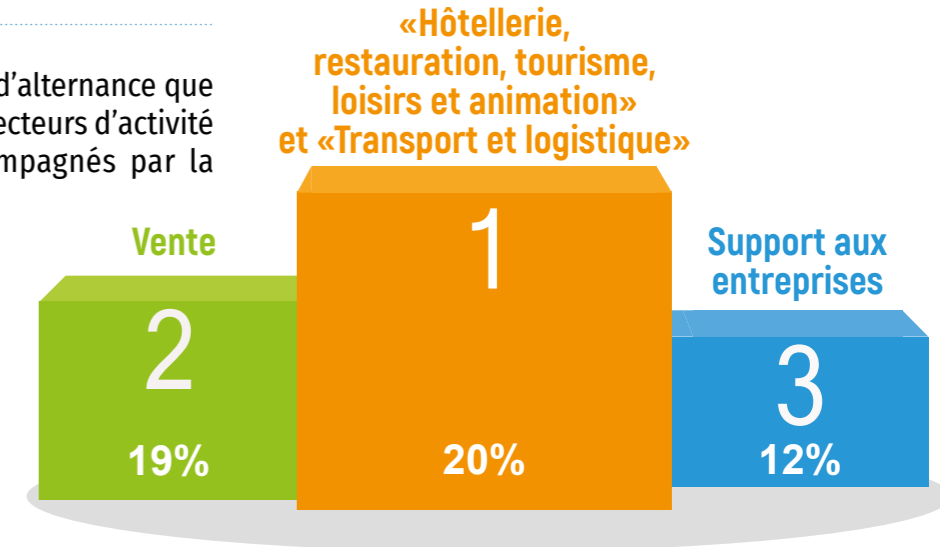
Il est important de rappeler que la localisation de l'entreprise (sa domiciliation) n'est pas forcément le lieu de travail des jeunes, notamment pour les entreprises localisées hors Île-de-France.



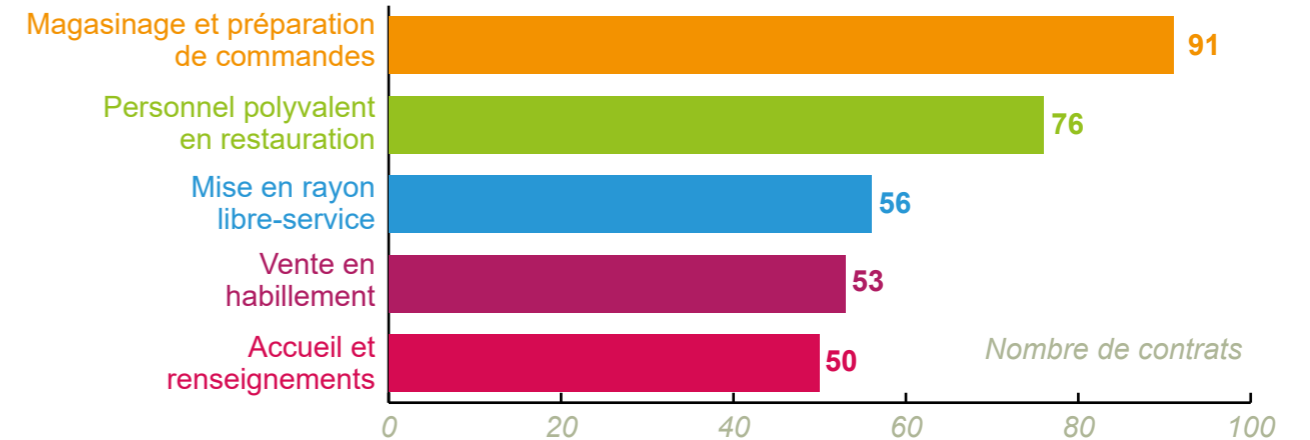
Quels emplois occupent les jeunes ?

Les secteurs qui recrutent

Parmi les 1269 contrats d'emploi et d'alternance que les jeunes ont pu signer en 2023, 4 secteurs d'activité ont recruté 71% des jeunes accompagnés par la Mission locale.



Les 5 métiers qui recrutent le plus



Les 3 premiers recruteurs

La ville de Vitry-sur-Seine reste le premier recruteur des jeunes de la Mission locale d'Ivry-Vitry avec 11% des contrats signés, suivie du réseau d'agence d'emploi ADECCO et de la ville d'Ivry-sur-Seine.

Ville de Vitry-sur-Seine



ADECCO

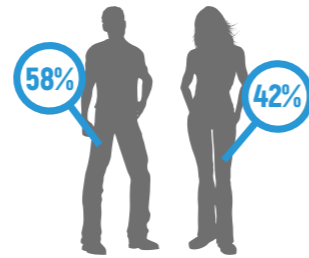


Ville d'Ivry-sur-Seine

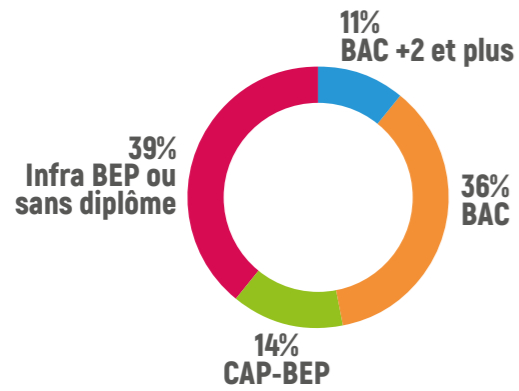


L'accès à l'emploi des Vitriots

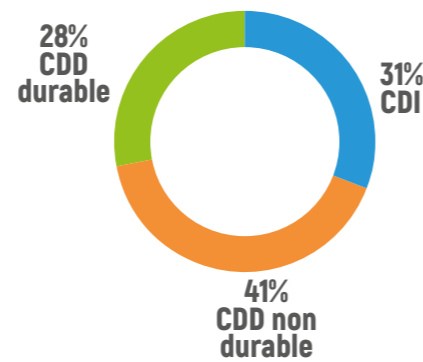
632 Vitriots ont accédé à un emploi en 2023



Niveaux des Vitriots accédant à l'emploi



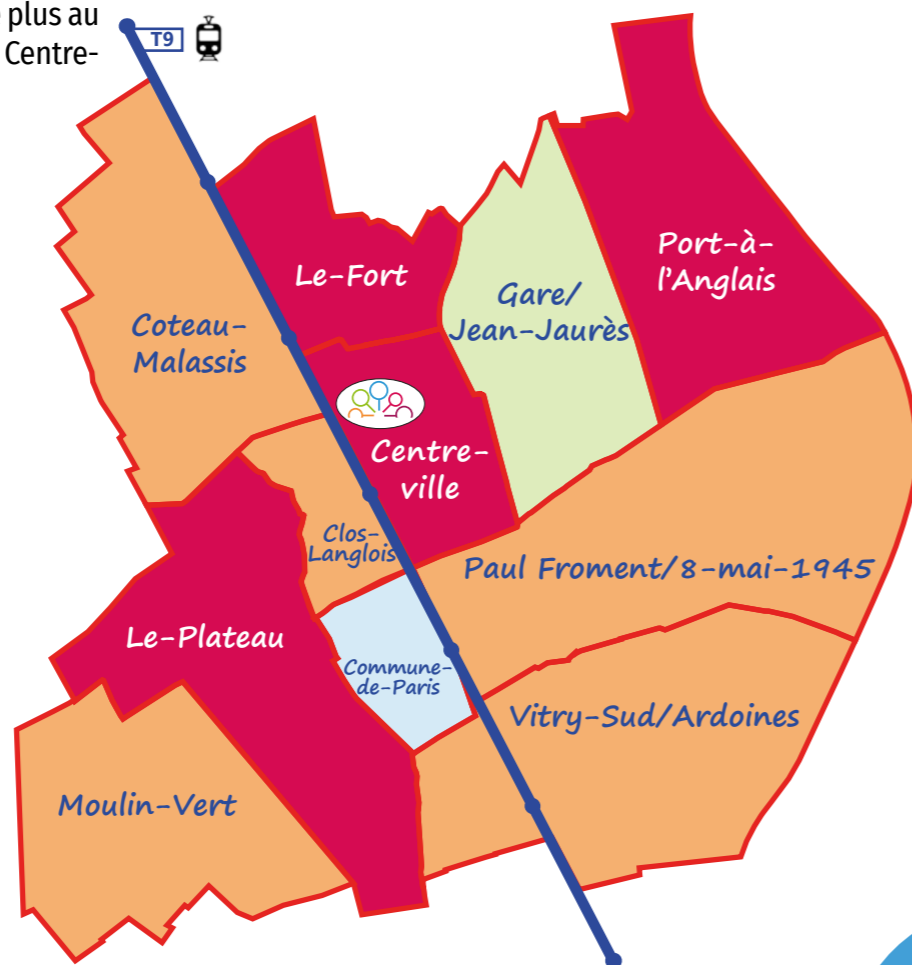
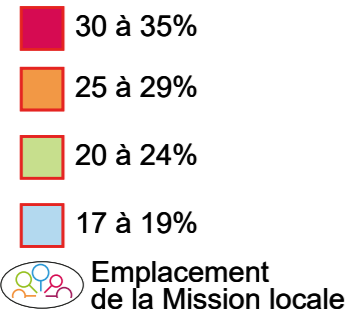
Types d'emplois



Les jeunes en emploi durable

Les quartiers où les jeunes ont accédé le plus au CDI sont Le-Fort (35%), Le-Plateau (34%), Centre-ville (31%), Port-à-l'Anglais (30%).

Moyenne de CDI

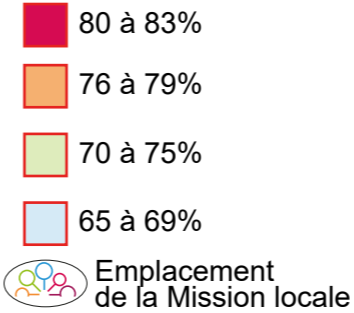


Les données en légende visent à analyser les spécificités par thématiques et par quartiers uniquement au sein de chacune des villes.

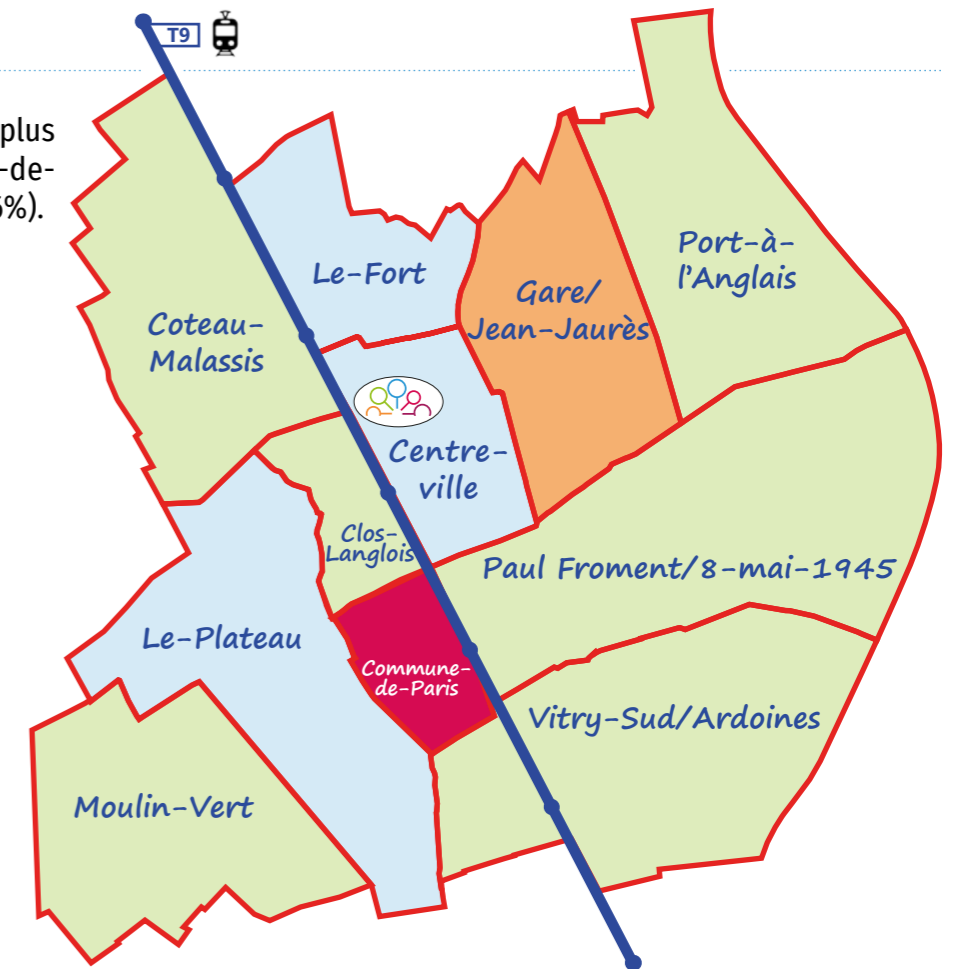
Les jeunes en emploi non durable

Les quartiers où les jeunes ont le plus accédé à un CDD sont Commune-de-Paris (83%) et Gare/Jean-Jaurès (76%).

Moyenne de CDD



Les données en légende visent à analyser les spécificités par thématiques et par quartiers uniquement au sein de chacune des villes.

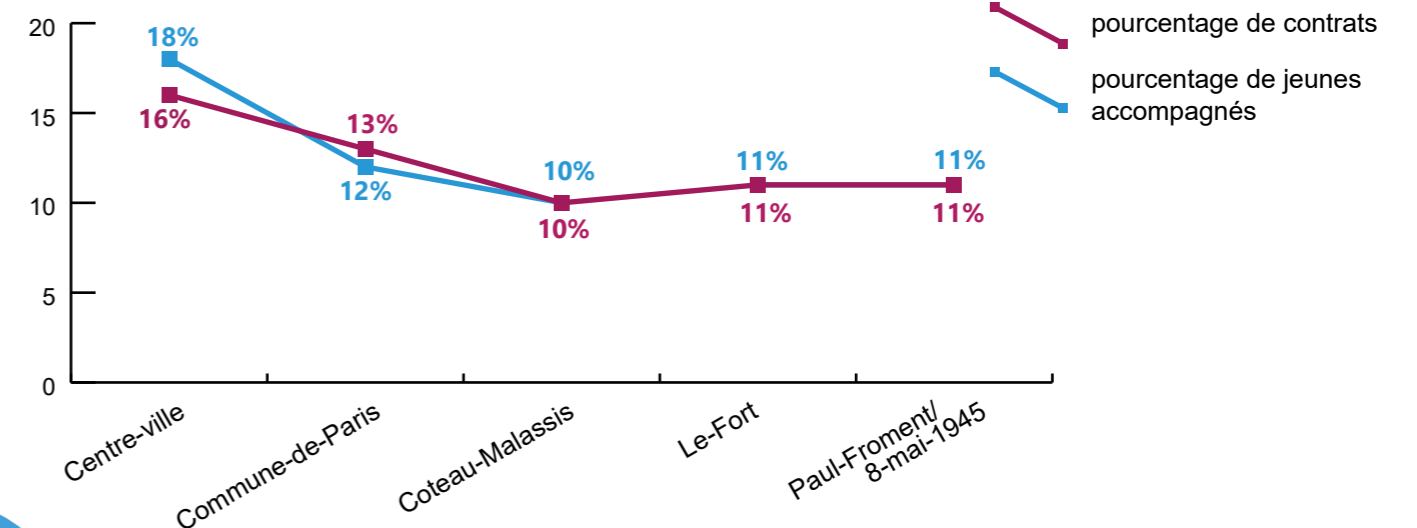


Quartiers dans lesquels il y a eu le plus de recrutements

Les 5 premiers quartiers où les jeunes ont accédé à l'emploi sont « Centre-ville » avec 132 contrats, « Commune-de-Paris » avec 104 contrats, « Paul-Froment/8-mai-1945 » avec 92 contrats, « Le fort » avec 88 contrats et « Coteau-Malassis » avec 84 contrats.

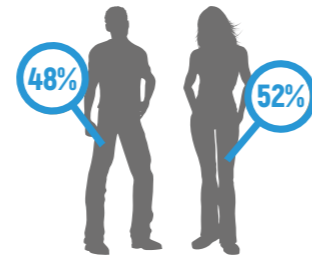
Ce qui correspond globalement au classement des quartiers d'où viennent les jeunes accompagnés par la Mission locale.

Pour l'ensemble des quartiers, les contrats sont majoritairement à durée déterminée et non durable (inférieur à 6 mois).

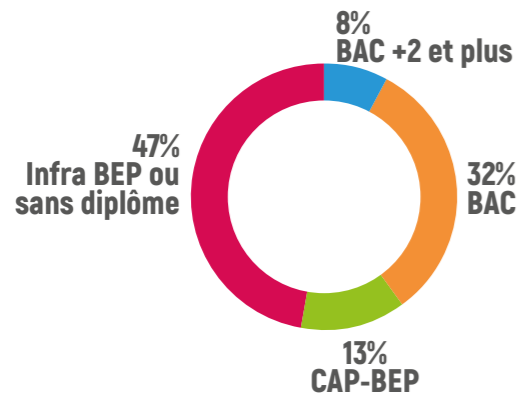


L'accès à l'emploi des Ivryens

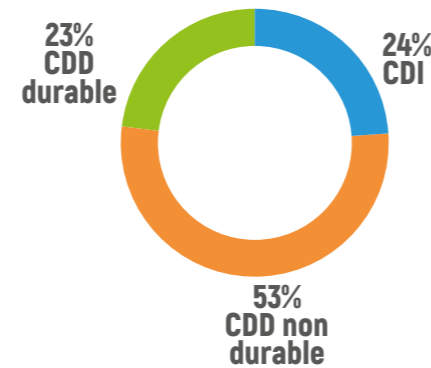
236 Ivryens ont accédé à un emploi en 2023



Niveaux des Ivryens accédant à l'emploi

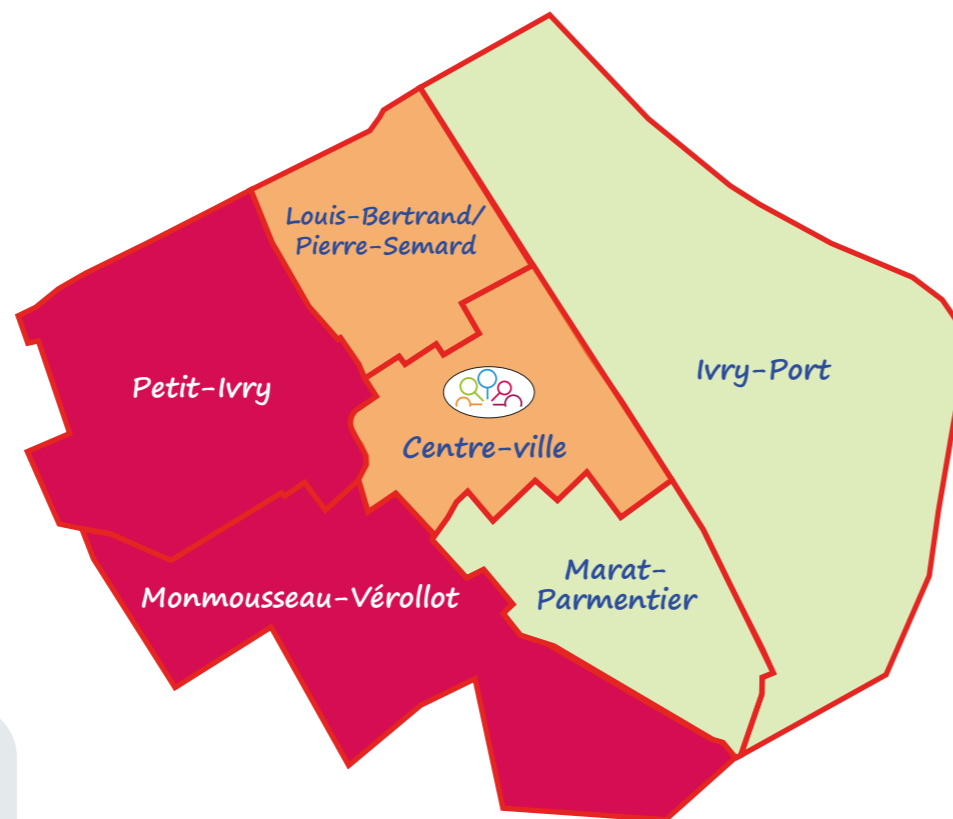
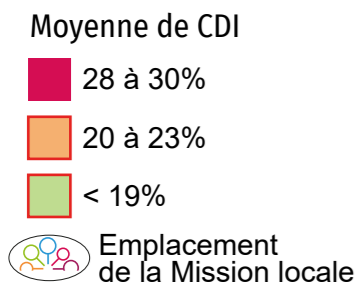


Types d'emplois



Les quartiers où les jeunes sont en emploi durable

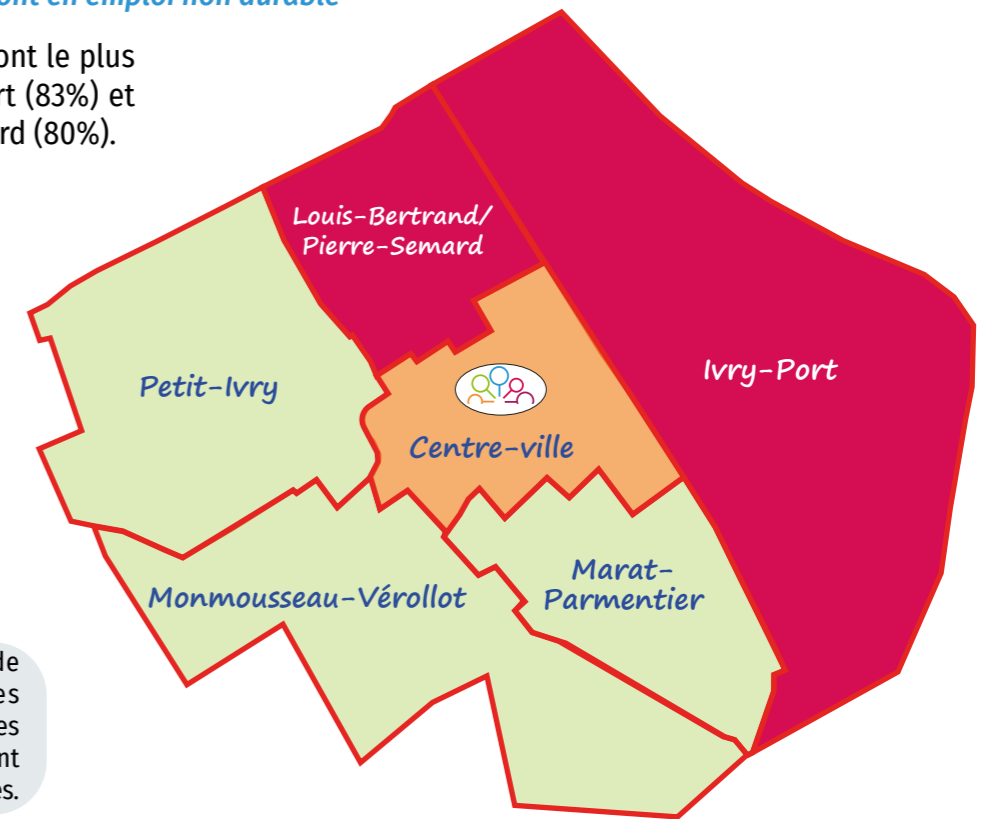
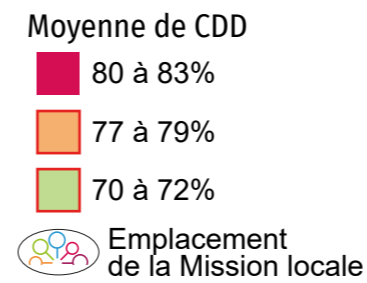
Les quartiers où les jeunes ont le plus accédé au CDI sont Monmousseau-Vérollot (29%) et Petit-Ivry (28%).



Les données en légende visent à analyser les spécificités par thématiques et par quartiers uniquement au sein de chacune des villes.

Les quartiers où les jeunes sont en emploi non durable

Les quartiers où les jeunes ont le plus accédé au CDD sont Ivry-Port (83%) et Louis-Bertrand/Pierre-Semard (80%).

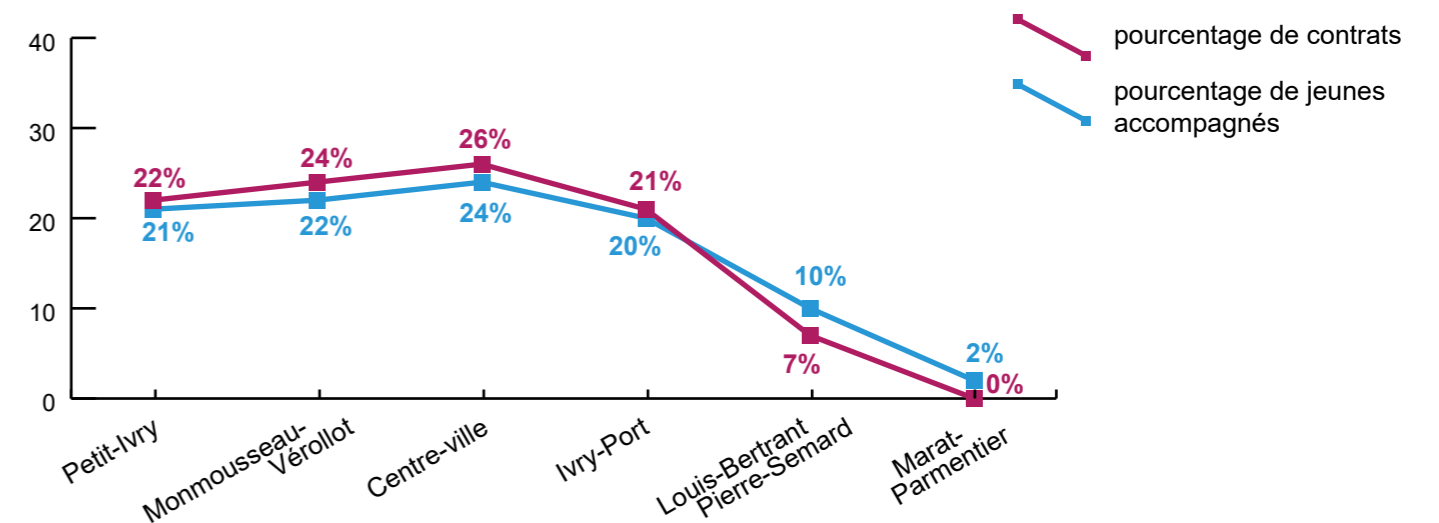


Les données en légende visent à analyser les spécificités par thématiques et par quartiers uniquement au sein de chacune des villes.

Quartiers dans lesquels il y a eu le plus de recrutements

Le quartier où les jeunes ont le plus accédé à un contrat est le "Centre-ville" avec 80 contrats, suivi de "Monmousseau-Vérollot" avec 72 contrats.

Le quartier avec le moins de jeunes ayant accédé à un contrat est "Marat-Parmentier" avec seulement 2 contrats. Ce quartier est celui où il y a moins de jeunes suivis par la Mission locale.



Préparer les jeunes au rôle de demandeur d'emploi.....

Les ateliers : des outils pour donner aux jeunes une chance d'accéder à un emploi

Avec la mise en place de l'application « ConseillerLib' », nous avons permis aux jeunes de la Mission locale de s'inscrire en toute autonomie aux différents ateliers. La fréquence a nettement augmenté, avec 280 plages d'ateliers par semaine en 2023 contre 90 en 2022. Cela a permis à 1248 jeunes de s'inscrire aux ateliers, et ce sont 520 jeunes qui y ont participé, soit un taux de présence moyen de 42%.

L'espace numérique

Depuis fin 2021, le public de la Mission locale bénéficie d'un accès à un espace numérique doté de 7 ordinateurs dont un poste PMR¹. Ces ordinateurs sont disponibles en accès libre, mais également lors d'ateliers mis en place spécifiquement pour contribuer à réduire la fracture numérique.

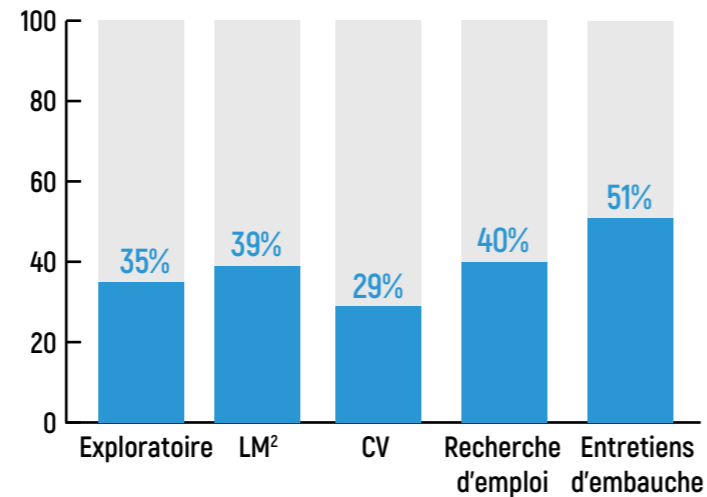
Comme prévu, nous avons continué d'enrichir notre offre de services qui reste hebdomadaire et permanente.

Les ateliers Word et PowerPoint ont pour objectif de permettre aux jeunes d'améliorer leurs compétences sur l'utilisation de ces logiciels, en réalisant la mise en forme d'un CV selon plusieurs modèles.

L'atelier Excel, mis en place fin 2022, est désormais opérationnel et permet de se familiariser avec le logiciel et son vocabulaire ainsi que de s'initier aux formules simples puis complexes.

106 entretiens individuels pour la mise en forme du CV

Taux de présence par atelier.....



145 jeunes ont participé aux ateliers proposés dans l'espace numérique

197 ateliers numériques proposés en 2023



Atelier dans l'espace numérique

En complément, 3 ateliers socles existent :

- **L'initiation** pour découvrir le vocabulaire spécifique à l'informatique, le maniement de la souris ou encore la frappe au clavier avec des explications théoriques, mais surtout des exercices ludiques qui permettent de s'entraîner.
- **La boîte mail**, de sa création à son utilisation au quotidien avec la création de dossiers pour les démarches et la recherche d'emploi, mais aussi la gestion du calendrier pour les rappels de rendez-vous.
- L'atelier utilisation du **Drive**, pour que les jeunes apprennent à sauvegarder leurs documents, mais aussi les initier au travail collaboratif de plus en plus utilisé en entreprise.

Toutefois, on constate que les ateliers les plus prisés sont ceux qui nécessitent un niveau de maîtrise plus élevé, avec en tête l'atelier Excel avec 28% de participation, suivi de près par l'atelier PowerPoint avec 26% et Word avec 23%.

Au total en 2023, ce sont **197 ateliers numériques** qui se sont tenus, soit **une augmentation de 77% par rapport à 2022**, année de lancement.

Les ateliers déjà existants s'enrichissent ou se développent en créant des niveaux 2 ou 3 et en ajoutant des exercices complémentaires, toujours en lien avec les besoins des jeunes.

Utilisation des postes informatiques de l'espace numérique

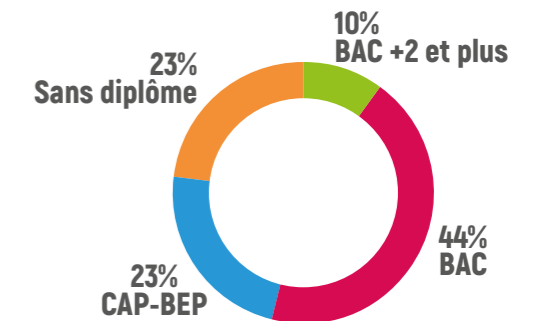
En dehors des ateliers proposés par l'animatrice numérique, les postes informatiques restent à disposition des jeunes.

En 2023, **970 jeunes** ont pu utiliser les postes informatiques, soit **une augmentation de 87% par rapport à 2022**. Les jeunes viennent principalement pour faire des impressions et pour mettre à jour leurs outils de recherche d'emploi (CV et lettre de motivation).

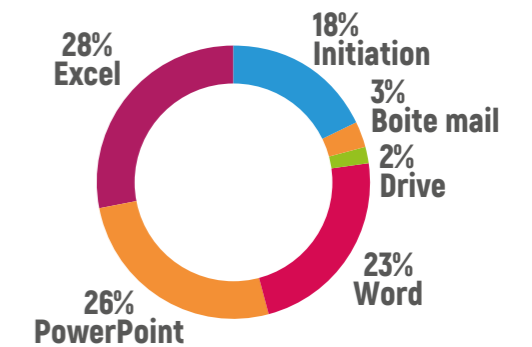
Projections 2024

Un atelier sur la mise à jour du dossier de demande de logement social va débuter en janvier 2024. Ce dernier permettra de se familiariser avec l'interface du site « ma demande de logement social », mais aussi d'apprendre à mettre à jour sa demande en toute autonomie.

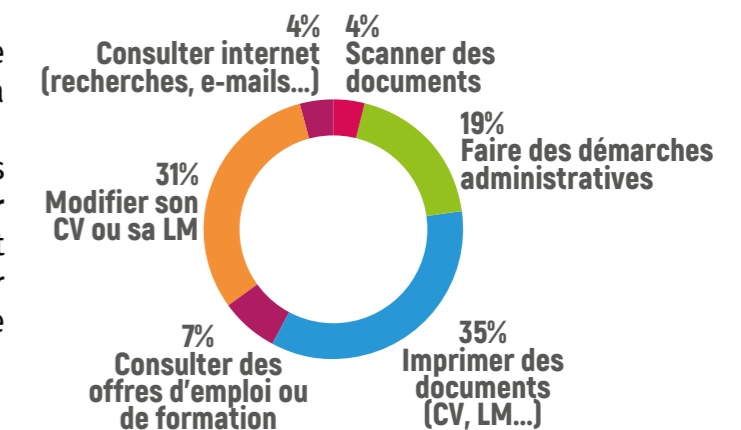
Niveaux des jeunes qui participent aux ateliers de l'espace numérique.....



Répartition des ateliers.....



Quelle utilisation en autonomie?.....



Notes bas de page

¹ PMR : Personne à Mobilité Réduite

² LM : Lettre de Motivation

Les Dispositifs d'Accompagnement Renforcé (DAR)

La Mission locale répond aux besoins des jeunes d'Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine, par le biais d'un conseiller référent, que le jeune rencontre lors de son inscription, au moment du premier entretien.

Dans une démarche d'accompagnement global, le conseiller, suite à son diagnostic, évalue le degré d'accompagnement correspondant à la demande exprimée par le jeune en lien avec les freins périphériques identifiés.

Dès lors, un accompagnement personnalisé peut s'articuler autour de trois modalités :

1. L'accueil, l'information et l'orientation : dans une faible proportion (4%), les jeunes ont besoin d'une information isolée, d'un conseil précis qui se traduira par un unique passage à la Mission locale.

2. L'appui ponctuel : dans une faible proportion (5%), les jeunes effectueront des entretiens sporadiques avec leur conseiller sans vouloir s'engager dans une relation contractuelle avec la Mission locale.

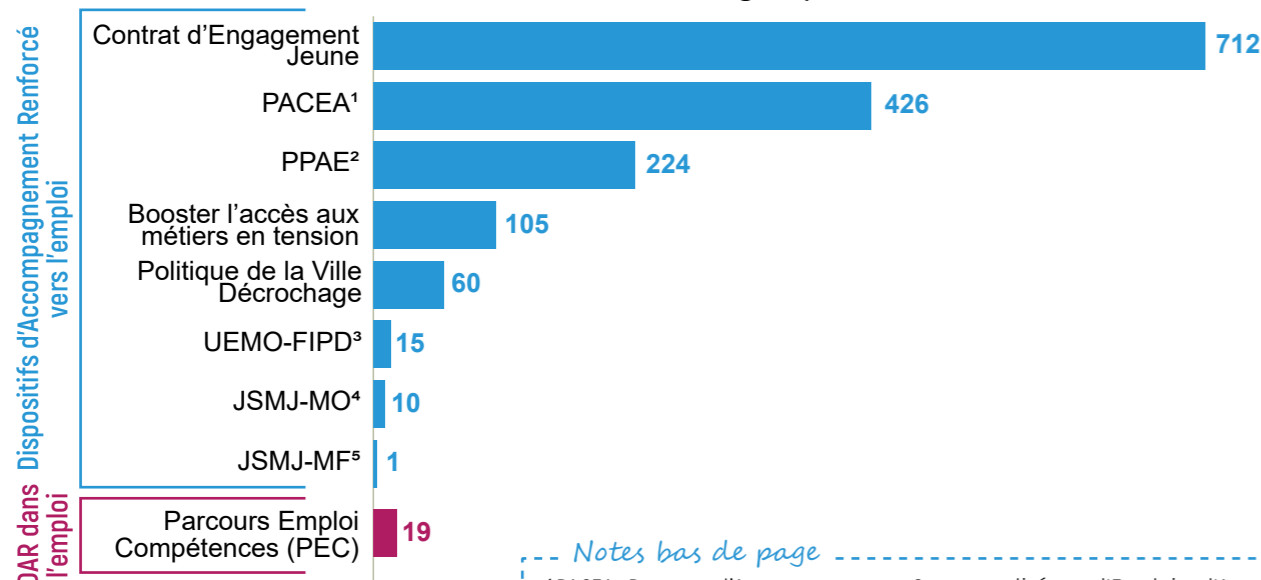
3. L'accompagnement renforcé : dans 91% des cas, les jeunes sont accompagnés dans les Dispositifs d'Accompagnement Renforcé vers et dans l'emploi et l'insertion professionnelle.

Cesont **1553 entrées en dispositifs d'accompagnements renforcés**, dont les jeunes accompagnés ont pu bénéficier en 2023, soit une légère baisse de 2%. Compte tenu de la suppression du parrainage suite au désengagement du Conseil régional d'Île-de-France sur cet appel à projet, nous avons limité l'impact de cette perte en recentrant nos jeunes sur les autres dispositifs existants comme le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) ou encore "Booster l'accès aux métiers en tension".

En effet, cette année plus de jeunes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé, dans le cadre du CEJ (+11%), mais également en PACEA¹ (+14%), ce qui contribue à sécuriser les jeunes les plus précarisés durant leurs parcours.

Comme annoncé sur notre dernier rapport d'activité, le dispositif "Booster l'accès aux métiers en tension" dont l'appel à projet a été renouvelé au dernier trimestre 2022, a permis à 105 jeunes d'être accompagnés en 2023.

Accompagné de manière intensive sur une durée de 3 semaines maximum, le dispositif a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation des métiers en tension, dans les secteurs suivants: Numérique, Hôtellerie-restauration, Bâtiment, Logistique.



Notes bas de page

- ¹ PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie
- ² PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
- ³ UEMO-FIPD : Unité Éducative de Milieu Ouvert - Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance
- ⁴ JSMJ-MO : Jeunes Sous Main de Justice en Milieu Ouvert
- ⁵ JSMJ-MF : Jeunes Sous Main de Justice en Milieu Fermé

Les dispositifs d'État : le PACEA¹

Le dispositif PACEA, qui existe depuis 2017, a permis à de nombreux jeunes de bénéficier d'un accompagnement renforcé vers l'emploi et de limiter leur exposition à des risques d'exclusion professionnelle.

En 2023, **426 jeunes** ont intégré ce dispositif soit une augmentation de 14%.

Celle-ci est directement liée :

- d'une part au volume de jeunes que nous intégrons dans la phase PIAL² qui permet à des jeunes non ressortissants européens de bénéficier d'une formation linguistique et d'une allocation totale de 1584 euros durant 3 à 6 mois maximum.
- d'autre part, au fait que tous les jeunes ne soient pas prêts à s'engager dans le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) qui est la forme la plus renforcée d'accompagnement que nous proposons, contrairement au PACEA qui offre plus de souplesse et qui apparaît comme un dispositif plus adapté. Un certain nombre de jeunes ont pu bénéficier également de l'aide au permis Région, dont le PACEA est un critère d'accès.

Lors de la contractualisation du PACEA, il est mentionné : les phases du parcours, leurs objectifs et leurs durées, ainsi que les engagements de chaque partie pour chaque phase, de même que l'attribution d'une

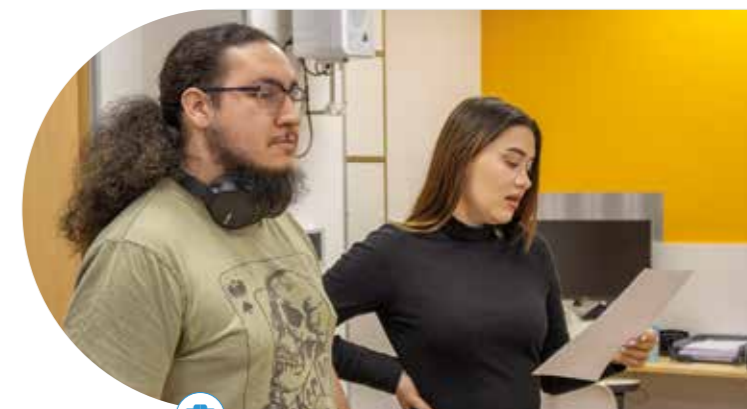
●●●●
426 jeunes
ont intégré le
dispositif du PACEA
en 2023

allocation, son montant et sa durée prévisionnelle. L'allocation PACEA n'est pas un revenu de subsistance régulier ; celle-ci est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune par un « coup de pouce » ou face à une urgence dans les démarches d'emploi.

Le montant et la durée prévisionnelle sont fixés dans le contrat et peuvent être révisés à l'issue de l'évaluation de chaque phase par le conseiller. Le montant mensuel est inférieur ou égal au montant du RSA pour une personne seule. **L'allocation du bénéficiaire est plafonnée à 6 fois ce montant pour une année, soit 3 120€ (suite à l'évolution du SMIC³).**

Ainsi, en prenant en compte **les 426 jeunes qui ont accédé au PACEA en 2023**, en plus des jeunes ayant intégré le dispositif avant 2022 et toujours accompagnés, **ce sont 632 jeunes au total qui ont été accompagnés en PACEA en 2023**. De plus, **231 904€ d'allocations ont été demandées au bénéfice de ces jeunes.**

231 904€
d'allocations
ont été demandées
au bénéfice
des jeunes en PACEA
en 2023



Jeunes participant à un atelier

Notes bas de page

- ¹ PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie
- ² PIAL : Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue
- ³ SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

Les dispositifs d'État : le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

Le CEJ est mis en œuvre à la Mission locale d'Ivry-Vitry depuis mars 2022. Ce dispositif d'État conserve les fondamentaux de la Garantie Jeunes (dynamiques collectives et « working first »¹) tout en élargissant son offre de services vers l'orientation professionnelle.

Le Contrat d'Engagement Jeune est conclu pour une durée initiale de 6 à 12 mois renouvelables dans la limite de 18 mois pour les publics les plus fragiles.

Les parcours intensifs proposés ont pour objectifs, en complément de celui de favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes accompagnés dans le cadre de l'approche globale, **de trouver un emploi, choisir un métier, et/ou créer son activité.**

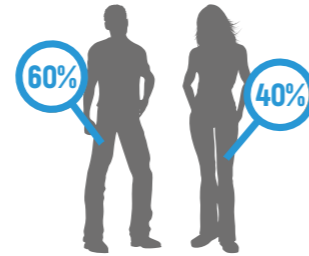
Ces différents objectifs ne sont pas pensés comme exclusifs l'un de l'autre, mais au contraire, comme potentiellement cumulatifs et évolutifs pour s'adapter de manière réactive aux évolutions des besoins des jeunes dont la ou les demandes évoluent au fur et à mesure de l'avancée du parcours.

Après un peu moins de deux ans d'existence, force est de constater que ce dispositif, bien que très engageant pour notre public, permet dans le même temps de la souplesse dans la construction de son parcours.

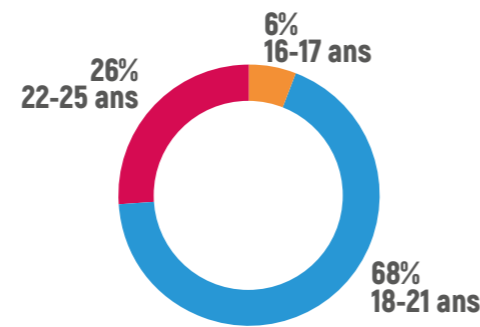
D'une part l'allocation (sous condition du respect des engagements) sécurise les parcours, et d'autre part l'accompagnement global effectué par les conseillers peut être valorisé au travers des nombreuses démarches engagées par les jeunes.

● ● ● ● ●
52% des jeunes du CEJ sont sans diplôme : cœur de cible du CEJ
 ● ● ● ● ●

Répartition hommes/femmes



Âge



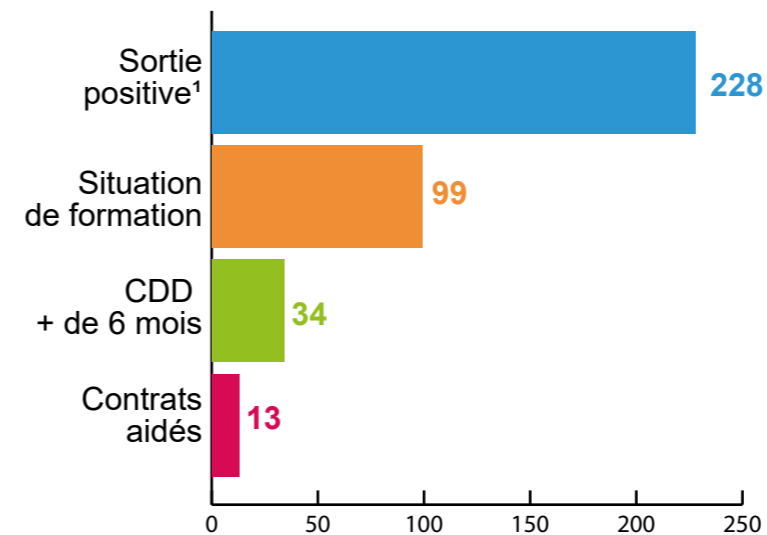
Jeunes en atelier CEJ

En 2023, 712 jeunes ont intégré le CEJ pour un objectif initial de 650 jeunes.

Nous avons ainsi répondu à la demande de 10% de jeunes supplémentaires, avec le souci de maintenir la qualité de suivi des 15 heures d'activités hebdomadaires, de favoriser leur accès aux solutions structurantes et/ou à l'emploi et l'alternance.

Cette année, nous avons également introduit l'application CEJ dans l'accompagnement des jeunes. En effet, celle-ci est maintenant synchronisée à l-milo, et représente un vrai gain de temps pour les jeunes et les conseillers. Ainsi les jeunes peuvent saisir leurs heures via l'application et dialoguer via un système de chat intégré avec leurs conseillers, qui peuvent être plus réactifs dans la validation et le report des heures renseignées par les jeunes ainsi que dans leurs échanges.

Ainsi, 673 jeunes sont sortis du dispositif (cumul des entrées 2022 inclus), dont :



La Mission locale contribue ainsi à l'insertion des jeunes les plus éloignés de l'emploi, de leur qualification à leur accès à l'emploi.



Jeunes en atelier CEJ

56% de solutions d'insertion en fin de CEJ

Notes bas de page

¹ "Working first" : "le travail en premier", c'est l'expérimentation par le travail

Notes bas de page

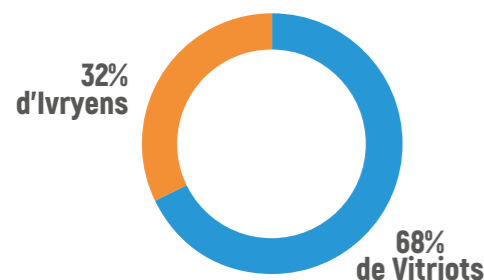
¹ Sortie positive : un jeune est considéré en "sortie positive" après avoir trouvé un emploi durable, une alternance ou être retourné en formation initiale

Le PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

La Mission locale et les Pôles emploi de notre territoire d'action ont co-signé une convention de partenariat qui prévoit la contractualisation de Parcours Personnalisés d'Accès à l'Emploi (PPAE). Les jeunes concernés bénéficient d'un accompagnement délégué à la Mission locale. Le public visé par cette co-traitance sont les jeunes sans diplôme ou avec peu de qualification et les jeunes sans projet défini.

En 2023, la Mission locale a permis à 225 nouveaux jeunes de bénéficier de cet accompagnement par délégation. Parmi ce public, 68% sont Vitriots et 32% Ivryens.

Lieu d'habitation



Des créneaux individuels et collectifs ont été organisés au sein de la Mission locale pour recevoir les jeunes concernés par cette co-traitance afin de leur assurer rapidement un accompagnement renforcé.



Aloïse MORLET, responsable du site de Vitry, lors d'une réunion interne

Les contrats aidés : le PEC¹ et le CIE²

Le Parcours Emploi Compétences (PEC) destiné aux entreprises du secteur non marchand et le Contrat Initiative Emploi (CIE) visant les entreprises du secteur marchand ont pour objectif de permettre l'inclusion durable dans l'emploi des jeunes les plus éloignés de l'emploi. Ces contrats reposent sur trois engagements: Emploi – Formation – Accompagnement.

Le contrat de travail de droit privé peut être à durée déterminée ou indéterminée, renouvelable jusqu'à 24 mois au total (sous conditions) et pour une durée minimale de 6 mois, pour un temps au minimum de 20 heures par semaine et ne peut être rémunéré en dessous du SMIC³ horaire.

Les employeurs ayant signé un contrat aidé bénéficieront d'une aide de l'État pouvant aller jusqu'à 50% du salaire brut pour les PEC (sous conditions) et 47% pour les CIE.

En 2023, nous avons validé 19 PEC (dont 5 renouvellements) et 14 CIE (dont 3 renouvellements). En 2022, 15 PEC avaient été signés (dont 4 renouvellements) et 15 CIE.

52% des jeunes ayant accédé aux contrats aidés sont des femmes. 48% sont de niveau validé CAP/BEP jusqu'à BAC (contre 74% en 2022). En 2023, la majorité des contrats aidés signés concerne des jeunes ayant un niveau sans certification validée.

Notes bas de page

¹ PEC : Parcours Emploi Compétences
² CIE : Contrat Initiative Emploi
³ SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

Les dispositifs de rattachement des décrocheurs

La Mission locale mène deux actions en direction des décrocheurs scolaires.

En effet, notre étroite collaboration avec l'Éducation nationale, le CIO¹ d'Ivry-Vitry, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, renforcée par la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs scolaires, nous permet de répondre à 2 objectifs communs:

- la diminution du temps d'errance entre la sortie du système scolaire et l'entame d'un processus d'insertion,
- la mobilisation du partenariat local et des modalités d'accompagnement renouvelées et renforcées.



Jamel RAMDANI, Chef de Projet Contrat de Ville Seine Amont, et Anne-Lise TRIPOLI, Déléguée de la Préfète du Val-de-Marne, accueillis au Forum Emploi 2023

1) Lutte contre le décrochage, financée par la Politique de la ville pour les jeunes majeurs

Cette action, financée par la Politique de la ville dans le cadre d'un appel à projet, a permis à **420 jeunes de bénéficier de cet accompagnement depuis son lancement.**

Les caractéristiques du public visé sont les suivantes: des jeunes peu ou pas qualifiés, ayant quitté le système scolaire depuis plus d'un an et n'ayant pas ou peu eu accès au marché du travail ou de la formation pendant cette période. Ils sont accompagnés pendant un an.

En 2023, **60 jeunes ont intégré le dispositif**, dont 42% de jeunes femmes et **80% d'entre eux résident en QPV².**

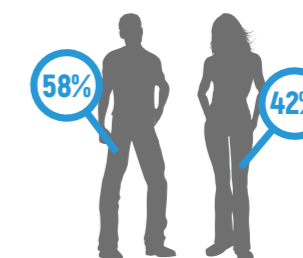
Ils ont pu accéder aux situations suivantes:

- 4 jeunes en alternance
- 1 auto-entrepreneur
- 14 jeunes en emploi
- 18 jeunes en formation
- 6 ont validé leur projet professionnel et sont en attente de formation

Ces résultats très positifs, notamment sur l'accès à la formation et à l'emploi, nous confortent dans le fait que cet accompagnement spécifique est un accélérateur de parcours.

D'autant plus que nos relations avec l'Éducation nationale se renforcent et que nous devons proposer des perspectives à ce public déjà fragilisé par un décrochage scolaire.

Répartition hommes/femmes



Notes bas de page

¹ CIO: Centre d'Information et d'Orientation
² QPV: Quartier Politique de la ville

Témoignage

"La Mission locale d'Ivry-Vitry est un partenaire de longue date. Avant même la création des Plates-formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) en 2011, nous travaillions de manière coordonnée à apporter une réponse personnalisée et rapide à chaque jeune de plus de 16 ans, sans diplôme et sans solution. Le développement de projets communs et leur mise en œuvre sont facilités par la présence de deux conseillères dédiées à la relation avec l'Éducation nationale.

Au cours de l'été 2023, deux nouvelles mesures gouvernementales accentuant la complémentarité entre la Mission locale et l'Éducation nationale ont été décidées (le PAFI TDO¹ et Parcours Ambition Emploi²). Grâce aux réunions régulières et aux habitudes de travail développées, ces nouveaux dispositifs se mettent rapidement en œuvre. Un travail conjoint a permis de penser une procédure expérimentale dont l'un des objectifs est de simplifier l'accompagnement d'un jeune vers la Mission locale.

Nous constatons déjà une augmentation des sollicitations des conseillères de la Mission locale par les équipes éducatives : elles sont invitées et présentes dans les réunions de district ou de certains établissements pour travailler sur la prévention de l'arrêt de scolarité ou limiter le temps d'errance en cas de décrochage scolaire. Ainsi, grâce à une action complémentaire, nous cherchons à faire en sorte que chaque jeune puisse être accompagné de manière personnalisée vers un diplôme, une formation ou un emploi."



Corinne Zitte, directrice du CIO d'Ivry-sur-Seine, co-pilote de la PSAD et Olivier Haeri, coordonnateur-conseil MLDS³ district 6 Ivry-Vitry

2) L'Obligation de formation pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans

"L'Obligation de formation" vise à éviter le décrochage en agissant avant l'échec scolaire, ou lorsque celui-ci est avéré, à sécuriser le parcours du jeune en permettant une intervention rapide du réseau des missions locales.

Cette obligation est respectée lorsque le jeune poursuit sa scolarité dans un établissement d'enseignement, lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle, lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un service civique ou lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion professionnelle.

Sont concernés par cette mesure, tous les anciens élèves ou apprentis qui ne sont plus inscrits dans un cycle de formation d'un établissement d'enseignement du second degré et/ou d'un centre de formation d'apprentis.

Afin d'accueillir au mieux ce public, une conseillère dédiée à « l'Obligation de formation » est en charge de traiter les listes envoyées par l'Éducation nationale et de convoquer les jeunes qui ne seraient toujours pas dans le respect de l'Obligation de formation à la date de prise de contact avec la Mission locale.

Son objectif est :

- de permettre aux 16-18 ans de bien identifier l'offre de services leur étant destinée sur le territoire afin de mieux s'en saisir,
- de favoriser leur accès à l'alternance ou à la formation,
- de leur permettre de mieux connaître le monde de l'entreprise, en priorisant les périodes d'immersion en entreprises,
- d'avoir un lien étroit avec l'Éducation nationale afin de prévenir le non-respect de l'Obligation de formation et d'articuler nos offres de services respectives pour éviter les temps d'errance.

En 2023, parmi les 282 jeunes mineurs en contact avec la Mission locale, 253 étaient concernés par l'Obligation de formation, 115 ont bénéficié d'un accompagnement.

Parmi eux :

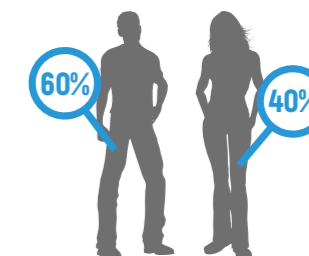
- 92% des jeunes identifiés comme décrocheurs et par conséquent dans le non-respect de l'Obligation de formation, ne le sont pas.

Dans les faits, suite à nos relances ces derniers étaient déjà rescolarisés au moment où nous avons reçu les listes, d'autres avaient déménagé ou encore les parents et les jeunes n'ont jamais donné suite à nos relances, nous laissant sans information complémentaire quant à leur réelle situation.

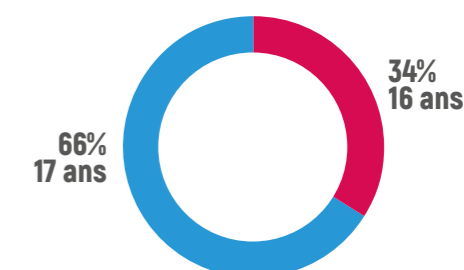
- 71 ont été dans le respect de l'Obligation de formation cette année, dont 5 en PACEA¹ et 16 en CEJ². Ils ont accédé aux situations suivantes :

- 7 en alternance
- 1 en emploi
- 12 en formation
- 27 en retour à la scolarité
- 1 en service civique
- 13 sans situation professionnelle active.

Répartition hommes/femmes



Âge



Lamia CHAGRAOUI et Amandine DEBERGUE, chargées de relations entreprises, lors du Forum pour l'emploi à Ivry-sur-Seine

Notes bas de page

¹ PAFI TDO : Parcours Aménagé de la Formation Initiale – Tous Droits Ouverts

² Parcours Ambition Emploi : Parcours à destination des jeunes sortants de l'enseignement professionnel, diplômés ou non, permettant de sécuriser leur entrée dans l'emploi ou dans l'enseignement supérieur.

³ MLDS : Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

Notes bas de page

¹ PACEA : Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

² CEJ : Contrat d'Engagement Jeune

Oser créer son propre emploi

Comment accompagner les jeunes entrepreneurs Val-de-marnais à oser et à se révéler ?

C'est l'objectif de l'accompagnement proposé par le Groupement de créateurs porté par la Mission locale d'Ivry-Vitry. L'idée est de leur faire prendre conscience de leur capacité à porter un projet, à partir d'un rêve, d'une idée de création d'activité quels qu'ils soient. Certains ont rêvé d'ouvrir leur commerce, de travailler « à leur compte », d'autres de monter leurs propres associations valorisant des projets à forte valeur sociale et sociétale.

Le dispositif d'accompagnement à la création d'activité permet le développement de l'autonomie, de la faculté à décider et agir par eux-mêmes grâce à un accompagnement basé sur l'entrepreneuriat et la pédagogie de projet. L'accompagnement permet également de faire la passerelle avec les opérateurs techniques de la création d'activité. Une fois les bases de l'entrepreneuriat acquises, les Val-de-Marnais peuvent s'orienter vers ces acteurs. En effet, le programme leur permet de structurer leur idée, d'acquérir une logique entrepreneuriale et un vocabulaire adapté. C'est ce socle qui leur permet de pouvoir entrer dans le monde de l'entrepreneuriat.

2 phases :

1. La sensibilisation à l'entrepreneuriat

La sensibilisation se déroule en entretien individuel ou lors d'un atelier de création d'entreprise fictive.

2. La phase d'émergence

Pour identifier ses expériences et compétences, découvrir son environnement de création et formaliser son idée.

●●●●
**159 personnes
 ont été reçues
 en sensibilisation**
 ●●●●

Cette phase se décompose en entretiens individuels et ateliers collectifs.

Il y a deux types d'ateliers : les ateliers d'émergence de projet et les ateliers supplémentaires animés par des partenaires.

Les thématiques sont les suivantes : « Compétences et aptitudes », « Définir son idée », « Découvrir l'environnement de son projet : étude de marché », « le pitch », « le marketing digital » avec WomensBoss¹, « budget et financement » avec l'ADIE² et à venir « 3, 2, 1, créez ! » avec la Chambre de Commerce et de l'industrie.

Des permanences mensuelles sont organisées à la Cité des métiers afin de sensibiliser les Val-de-Marnais de manière interactive et ludique, à la démarche entrepreneuriale et à l'envie d'agir.

Des ateliers de sensibilisation sont organisés mensuellement dans la Mission locale Bièvre Val-de-Marne.

●●●●
**52 Val-de-marnais
 ont été suivis en
 phase d'émergence
 en 2023**
 ●●●●

Il a osé !

"Grâce à l'accompagnement créateurs d'entreprise de la Mission locale, j'ai surmonté les difficultés et orienté ma passion pour le progrès vers des actions concrètes. Cette expérience m'a permis de poursuivre en BTS communication et marketing digital, enrichi par des formations en web design et analyse de données. Je suis reconnaissant envers la Mission locale pour son soutien crucial."

Charles



Notes bas de page

¹ Womensboss : structure d'accompagnement d'entrepreneuses

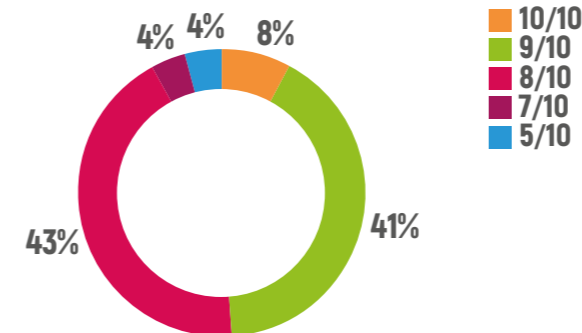
² ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Économique

Le service emploi : une démarche qualité auprès des partenaires emploi

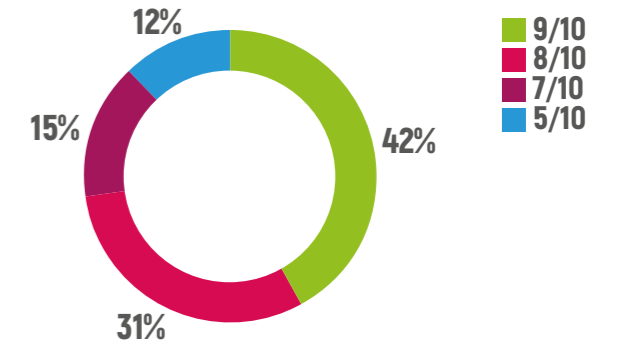
Afin d'améliorer son offre de services auprès des entreprises et des jeunes, la Mission locale et son service emploi/formation mettent en place des outils permettant d'interroger usagers et partenaires.

Pour exemple, dans le cadre du Forum pour l'emploi 2023, voici les retours du questionnaire à destination des partenaires :

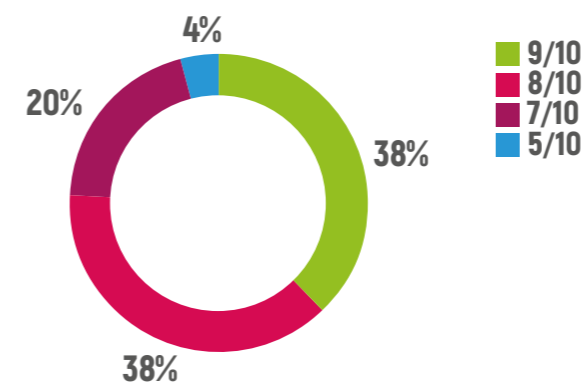
Qualité de l'accueil



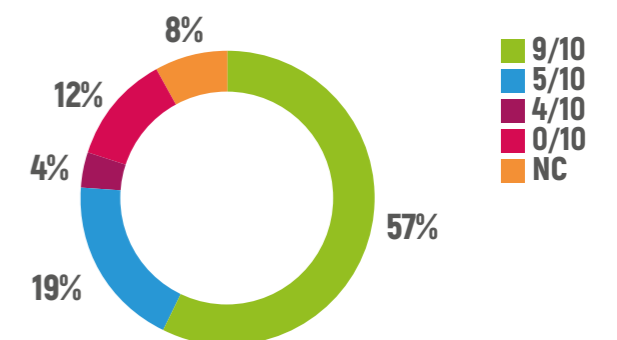
Communication



Organisation générale



Réponse aux besoins en recrutement



Projections 2024

Nous prévoyons d'élargir encore plus nos démarches qualités auprès de nos partenaires institutionnels, de l'emploi et de la formation, afin de proposer un service toujours au plus près de leurs attentes et de leurs besoins. Nous portons également une forte attention sur leur accompagnement dans leurs recrutements, ainsi que dans le suivi des jeunes intégrant leurs structures, afin d'être en mesure d'apporter une aide de médiation, si nécessaire.

Le logement



Le logement

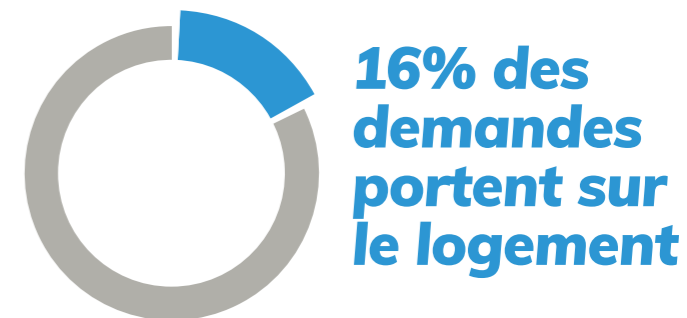
Les missions locales ayant un rôle d'accompagnement global des jeunes, elles se doivent de tenir compte de tous les freins périphériques identifiés dans leur parcours d'accès à l'emploi. La problématique du logement fait pleinement partie du diagnostic établi par le conseiller lors des entretiens avec le public. En effet, l'accès au logement peut être une question de stabilité et de sécurisation des conditions de vie ou encore l'aboutissement d'un accès à l'autonomie.

Pour l'année 2023, les demandes des jeunes qui portent sur le logement sont stables par rapport à 2022. Le ratio hommes/femmes est relativement équilibré. En revanche il est intéressant de se rendre compte que **49% du public concerné n'a pas de diplôme validé**, contre 8% pour des niveaux équivalents ou supérieurs au Bac+2. Cela montre un lien entre le niveau d'étude, la connaissance de l'accès aux droits et la capacité à obtenir un logement autonome.

Près de la moitié du public concerné (47%) a entre 22 et 25 ans. Cette donnée est assez logique, car elle correspond à un âge où la situation d'emploi commence à se stabiliser et représente le cœur de notre public.

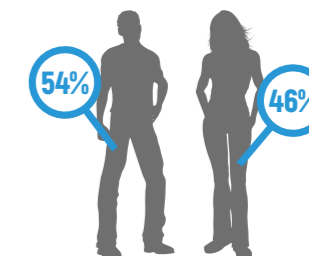
En interne, la thématique du logement peut être traitée notamment via l'instruction d'un dossier SIAO¹ qui permet aux jeunes ayant des revenus d'accroître leur chance d'accès à un logement transitoire ou pérenne. Par ailleurs, la présence du CLLAJ² dans nos locaux et au sein de notre GIP permet de faciliter l'accompagnement des jeunes dans leurs démarches de logement. Si le jeune rentre dans les critères nécessaires et qu'une demande de logement est identifiée en entretien avec son conseiller, une orientation quasi-immédiate est possible vers le CLLAJ.

L'accompagnement au logement se fait forcément **en lien avec le travail sur l'insertion professionnelle durable**. Une fois la situation professionnelle stabilisée, le jeune pourra être reçu par le CLLAJ et sa demande aura plus de chance d'aboutir que lors d'une situation professionnelle précaire.

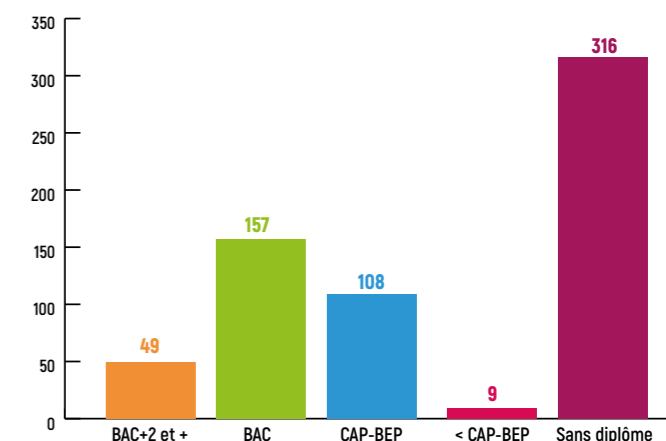


Chiffres clés

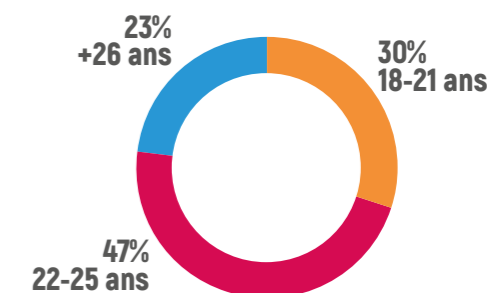
Répartition hommes/femmes



Nombre de jeunes avec une proposition de logement par niveau scolaire



Répartition par âge



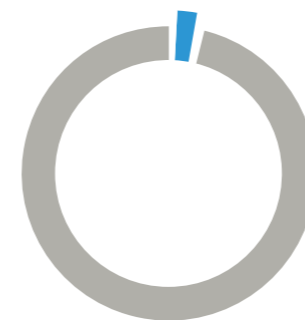
Notes bas de page

¹ SIAO: Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
² CLLAJ: Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes



La santé

La santé

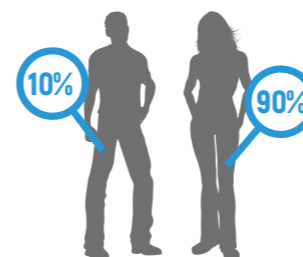


2% des demandes portent sur la santé

Les demandes des jeunes en lien avec la santé sont variées: cela peut porter sur de l'information et du conseil en lien avec les démarches administratives ou encore sur des recherches de médecins. Une partie de ces demandes est également en lien avec un besoin de soutien psychologique pour traverser une période difficile ou encore pour parler de situations plus pérennes. A ce titre, la Mission locale dispose de permanences psychologiques tout au long de l'année et sur chaque site.

Permanences d'écoute à Vitry-sur-Seine, avec Guy Decroix, psychanalyste

49 bénéficiaires en 2023



Taux de présence de 50%

Plus de la moitié des jeunes déclarent avoir précédemment consulté un psychologue ou un psychiatre en privé ou au CMP au cours de leur scolarité. Les problématiques rencontrées peuvent se regrouper autour de

quelques pôles:

- **familiaux et ses conflits:** des parents séparés ou en voie de divorce, un père en prison, des dévalorisations, des formes de maltraitements, des confusions générationnelles, une tentative de mariage pour une jeune fille avec un « homme du village » de 90 ans.
 - diverses formes d'**agressions sexuelles intrafamiliales et viols.**
 - des **prises de produits addictogènes** entraînant hallucinations et dépersonnalisations.
 - des **failles narcissiques** provoquées par des carences de reconnaissance, d'amour et de Loi symbolique qui se traduisent par un **manque d'estime de soi et de confiance en soi.**
- Tout cela tend à conduire le jeune

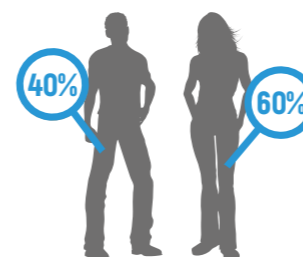
vers le **dépressif.**

Une perte de confiance trouve ainsi sa source dans une **baisse du niveau d'instruction**, dans des idéologies déconstructivistes et progressistes, où l'enfant n'est pas à la bonne place, des subjectivités délaissées au profit d'une vie formatée par la marchandisation et des narratifs culpabilisants rencontrés peuvent participer à un **état de sidération et à un blocage** de leur pulsion épistémologique.

Un travail avec une **parole soutenante, authentique, fiable** est nécessaire pour une meilleure inscription dans un **processus de subjectivation, de socialisation et de professionnalisation.**

Permanences d'écoute à Ivry-sur-Seine, avec Laëticia Carment, psychologue

18 bénéficiaires dont 14 nouveaux en 2023



126 RDV pris, taux de présence de 65%

Parmi les 14 nouveaux bénéficiaires, 6 se sont engagés dans un suivi (5 séances ou plus). Les demandes sont comme chaque année diverses et complexes avec une **problématique post covid toujours saillante.** En effet, de nombreux jeunes peinent à reprendre le cours de leur

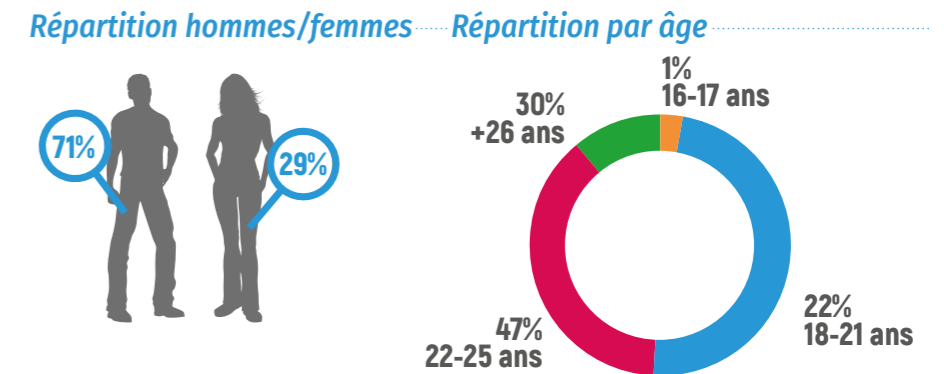
existence après une brusque mise à l'arrêt en 2020. Englués alors dans leurs problématiques familiales, sans lien à l'extérieur, de nombreux jeunes sont plus ou moins gravement **déprimés** et peinent aujourd'hui à redonner un sens à leur parcours personnel et professionnel.



Le handicap

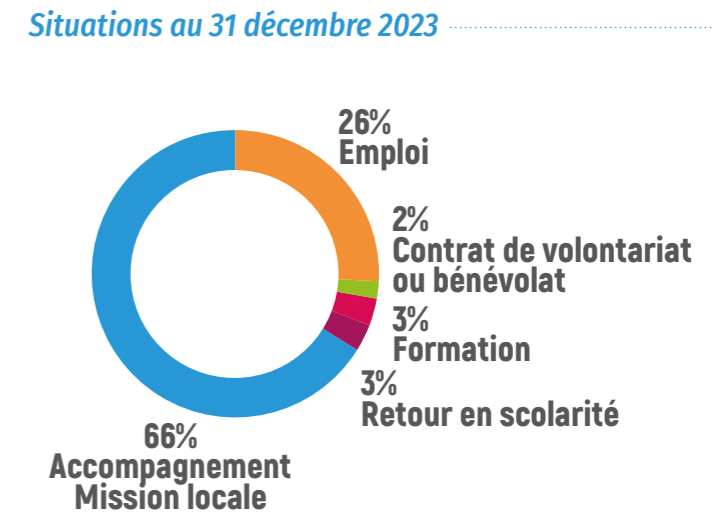
Le handicap

153 jeunes accompagnés en 2023



Au cours de l'année 2023, la Mission locale d'Ivry-Vitry a accompagné 153 jeunes en situation de handicap. Parmi ces jeunes :

- 26% ont trouvé un emploi adapté à leur handicap et à leurs objectifs professionnels
- 2% se sont positionnés sur des contrats de volontariat/bénévolat
- 3% ont pu intégrer des parcours de formation afin de valider de nouvelles compétences
- 3% ont repris leur scolarité
- 66% bénéficient de l'accompagnement et du soutien de la Mission locale dans le cadre de leur insertion professionnelle.



Ce public a été régulièrement informé des événements par e-mail, sms et lors de leurs entretiens individuels afin de leur permettre d'accéder aux forums, jobdating, salons, etc.

Le partenariat avec l'AGEFIPH¹ a poursuivi son développement avec des dispositifs et actions spécifiques comme INCLU'PRO, la PAS (Prestation d'Appui Spécifique), le PASS JEUNE EMPLOI et bien d'autres pour la formation, l'élaboration et/ou la validation de projet.

La commission mensuelle organisée avec la MDPH² en présence des référents handicap des missions locales et d'autres acteurs locaux (Cap Emploi, Pôle Emploi...) a pour objectif d'examiner les demandes de Reconnaissance en Qualité de Travailleurs Handicapés (RQTH) des personnes relevant du handicap, suivies par les missions locales du Val-de-Marne.

Des préconisations, orientations vers des établissements ou structures sont formulées au cours de cette commission à l'appui des synthèses de parcours transmises par les missions locales. Un référent handicap en mission locale se charge, à tour de rôle, de représenter les missions locales du Val-de-Marne lors de commissions mensuelles. De nombreux partenariats ont été tissés avec des structures (l'association ARPEJEH, cap intérim, etc.) afin de favoriser le recrutement et l'intégration des jeunes en situation de handicap sur le marché du travail. Chaque année, la Mission locale, ses partenaires et son réseau continuent d'œuvrer pour l'insertion professionnelle et l'autonomie des jeunes en situation de handicap.

Notes bas de page

¹ AGEFIPH: Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

² MDPH: Maison Départementale des Personnes Handicapées

Focus : Forum emploi

Chiffres et infos clés

35
entreprises et
centres de
formation

500
visiteurs
sur la journée

2 jobs dating
Burger King

Présentation
des métiers de
la sécurité
Objectif JOP 2024¹!



Focus : Forum emploi

La Mission locale, soucieuse de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes qu'elle accompagne, a pris l'initiative de concevoir un forum emploi empreint d'une vision novatrice. Deux axes majeurs ont été rigoureusement définis pour façonner cet événement d'envergure : la promotion d'une atmosphère conviviale au sein de l'évènement et la personnalisation de l'expérience des visiteurs.

Dans cette perspective, chaque visiteur a été accueilli, écouté et accompagné tout au long de son parcours par un guide dédié. Les guides ont donc accueilli les visiteurs par petits groupes pour amener chacun d'entre eux auprès de la bonne entreprise

correspondant à leur besoin. L'objectif primordial fut donc de rendre chaque étape de la visite agréable, entre les différents pôles (orientation, formation et emploi). La mise en place d'un barnum où se sont déroulées des présentations des métiers de la sécurité, afin de promouvoir ce secteur en tension et de dynamiser les entrées en formation avec pour ligne de mire les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

La convivialité a aussi constitué l'essence même de cet évènement notamment par le stand des crêpes et les boissons offertes, contribuant à instaurer une ambiance propice aux échanges et aux opportunités.

Notes bas de page

¹ JOP 2024 : Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, à Paris

Le pôle orientation.....

Afin de permettre aux jeunes qui sont perdus dans leur choix de carrière, le pôle orientation a permis de leur faire passer des tests révélant des points de leur personnalité professionnelle. Une animation avec des casques à réalité virtuelle était également proposée afin de faire une immersion dans près de 300 métiers.

Les pôles emploi et formation.....

Avec l'occupation de tout le rez-de-chaussée, ainsi qu'une partie du premier étage, ce sont 35 professionnels de différents secteurs (distribution, transports de personnes, entreprises d'insertion par l'activité économique, Armée de Terre...) qui ont rencontré les visiteurs de cet événement.

Des temps forts ont été organisés au cours de cette journée: 2 jobs dating avec Burger King pour l'ouverture du nouveau restaurant à Vitry-sur-Seine et Leroy Merlin pour ses magasins de Vitry-sur-Seine et Bonneuil-sur-Marne.

Regardez la vidéo du Forum emploi en scannant ce QR Code



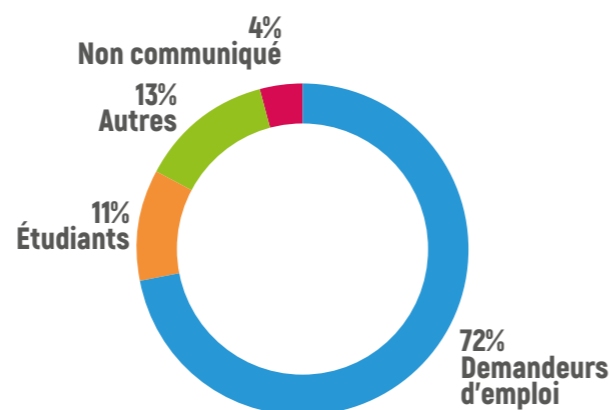
Merci à nos partenaires pour leur présence lors de ce forum

Afrique et espoir • Afral • ATK Business • Au fil de l'eau • Bien vieillir • Biocycle • Bouygues energies
 Burger King • Camas • CAP Interim Carrières et transition • E.Leclerc • Espoir • Fédération Française du Bâtiment
 Gendarmerie Nationale • GSF • Humando • Impact Confiance • Keolis • Kiwi Institute • Leroy Merlin • LMEN
 Mairie de Vitry • NouvelR Sécurité • Parcours le monde • Passerelle Recrutop • Pôle emploi Ivry • Pôle emploi Vitry
 Pro Emploi • RATP • Ressources formation • SERCI • Skyform • SNCF • Suez • Vinci Insertion Emploi • VVL

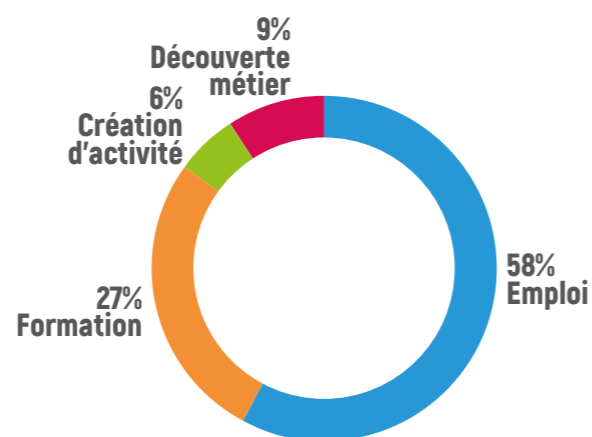
Le public du Forum emploi 2023



Situations



Objets de la visite



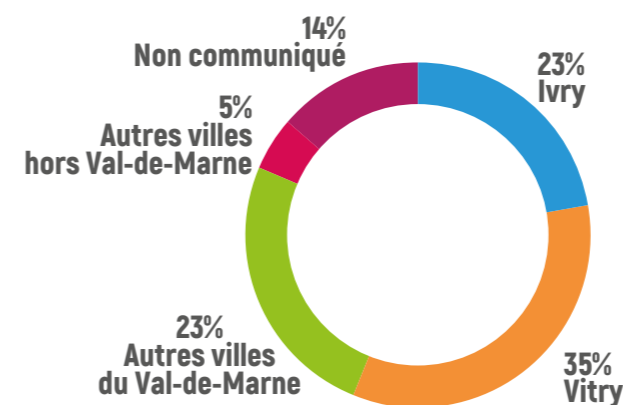
Une approche globale

Le second objectif du forum avait consisté à mettre en lumière un éventail d'opportunités professionnelles en adéquation avec les profils variés des participants. La Mission locale avait fait le choix d'ouvrir ce forum à tous profils de demandeur d'emploi. Cette approche vise à considérer l'accès au marché du travail comme un processus équitable, offrant des opportunités aussi bien aux personnes moins qualifiées qu'aux individus hautement qualifiés. Ainsi, le forum emploi 2023 s'est inscrit comme un catalyseur d'opportunités pour chaque strate de compétence.

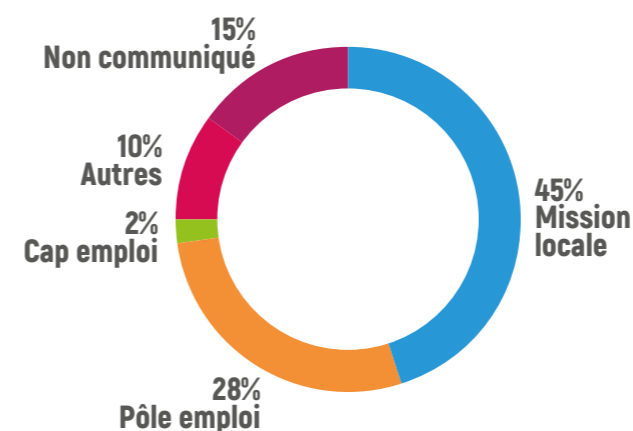
Par ailleurs, le format de cet événement fut pensé pour incarner l'approche globale chère aux missions locales en abordant des thématiques connexes telles que l'orientation professionnelle et l'accès à la formation. Ces considérations transversales enrichissent l'expérience des participants en répondant à des besoins plus larges liés à la recherche d'emploi.

La concrétisation de ce premier forum emploi a été rendue possible grâce à la contribution active de l'ensemble de l'équipe. À travers des efforts soutenus, une communication efficace, des moyens logistiques bien orchestrés et des ressources humaines très impliquées, cet événement a réussi à accueillir 500 visiteurs, obtenant un taux de satisfaction très positif. Cette réussite initiale témoigne de l'engagement et du professionnalisme qui animent la Mission locale dans sa mission d'accompagnement des jeunes vers l'emploi.

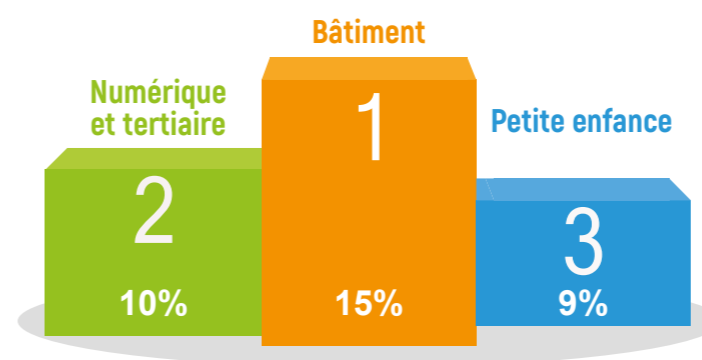
Domiciliations



Prescripteurs



Secteurs de formations recherchés



Les dynamiques nationales et locales

Les dynamiques nationales

Conférence « pourquoi j'ai quitté l'école » à l'Assemblée nationale.....

Les jeunes du CEJ ont été invités à une conférence de présentation d'une étude sur le décrochage scolaire, portée par la fondation AlphaOmega, le 11 octobre 2023, au sein de l'Assemblée nationale. Cette conférence permettait différents temps d'échanges sur la thématique animée par la diffusion de témoignages des jeunes de la Mission locale d'Ivry-Vitry.

leur élocution en travaillant leur texte. Les jeunes se souviendront longtemps de la séance autour des questions du décrochage scolaire en présence de la Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnelle. Ils étaient impressionnés par la beauté et la grandeur du bâtiment de l'Assemblée nationale et également par le protocole de sécurité mis en place pour y entrer.

Pour la préparation de ces séquences vidéo, les jeunes ont travaillé en amont, lors de deux ateliers CEJ, leur présentation de parcours scolaire en présence d'un reporter. L'exercice semblait difficile, puisque les jeunes ont pour la plupart, une image négative d'eux-mêmes dû à un manque de confiance et à des complexes.

Un challenge réussi, car il a permis aux jeunes de travailler leur image, la prise de parole en public et



Jeune du CEJ en interview avec la fondation AlphaOmega

L'aide au permis B

En 2023, la Mission locale a moins sollicité l'aide au permis de la ville de Vitry pour se tourner vers celle de la Région Île-de-France. En effet, le "chèque permis de conduire" mis en place par la Région Île-de-France permet aux jeunes de bénéficier d'une aide de 1300€ pour le financement de leur permis. Par ailleurs, le jeune n'a désormais plus à avancer les fonds puisque l'auto-école est directement rémunérée via des chèques spécifiques pour chaque étape: inscription, code et heures de conduite.

un réel avantage dans la démarche d'insertion du jeune. Ainsi, au premier semestre 2023 ce sont 293 jeunes qui ont pu bénéficier d'une aide au financement de leurs permis de conduire. Pour l'année complète, l'aide a été proposée à 442 jeunes.

Rappelons que pour certains métiers, le permis de conduire est indispensable, que cela soit en raison de la nature de la profession (commercial, plombier, chauffeur routier...) ou encore en raison d'horaires décalés de travail (milieu aéroportuaire, boulangerie...).

Cette aide est soumise à conditions, toutefois les critères étaient accessibles à une grande partie de notre public. De plus, la réactivité du traitement de la demande (quelques jours seulement) est

Les dynamiques nationales et locales

La labellisation : une dynamique nationale

Afin de répondre à un engagement auprès de la DGEFP¹, l'UNML² a lancé en 2023 une grande campagne de labellisation du réseau des missions locales (UNML, ARML³, missions locales).

L'UNML affiche comme ambitions pour le réseau de formaliser le processus d'amélioration continue de la qualité des services rendus aux jeunes au sein des missions locales, de garantir la conformité des prestations délivrées et l'égalité de traitement des demandes.

La démarche poursuit trois objectifs :


- l'identification de l'action spécifique et innovante des missions locales avec les jeunes et les partenaires dans les territoires, dont les entreprises ;
- la garantie donnée aux financeurs et aux jeunes de la qualité et de la conformité de cette pratique commune et partagée par le réseau, s'appuyant sur un référentiel commun ;
- la valorisation de cette pratique, au sein du réseau national comme auprès des jeunes, des partenaires et des financeurs.

Au sein de notre Mission locale nous avons voulu rendre compréhensible la démarche en définissant d'abord les mots. La labellisation des missions locales, telle que définie, consiste à attribuer une marque distinctive basée sur la conformité à un référentiel préétabli. Les "clients" des missions locales au sens d'une démarche qualité sont donc les jeunes et les employeurs.

Nous pensons que les avantages de la labellisation sont nombreux. Elle permet de créer un réseau solide, d'établir une identité commune, de communiquer avec un gage de qualité, de faire face aux changements en faisant bloc et d'instaurer la confiance chez ceux qui ne connaissent pas encore les missions locales.

Les thématiques du référentiel de labellisation comprennent la gouvernance, le positionnement et les valeurs, l'approche globale de l'accompagnement,



 Groupe de travail labellisation

l'ancrage territorial et partenarial, ainsi que l'offre de services de la Mission locale. Ces éléments garantissent la cohérence de l'action et la qualité des services proposés aux jeunes.

La mise en œuvre de la labellisation au sein de la Mission locale a impliqué une démarche concrète. Il fut nécessaire d'écrire ce qui était déjà fait, d'avoir une vision globale des actions réalisées, et de mettre en miroir ces réalisations avec les descriptifs du référentiel. Nous avons aussi expliqué aux équipes que la labellisation ne change pas les pratiques, mais met en valeur le travail accompli.

L'organisation pour cette démarche collective a nécessité en 2023 des réunions en groupes de travail, avec une répartition par thématiques et une moyenne de 8 personnes par groupe. Le circuit des écrits fut essentiel afin de ne perdre aucune idée des groupes. Il comprenait la production des écrits des groupes, la validation par la direction, l'avis du consultant et la saisie dans le logiciel ARIANE. Les outils utilisés incluent le référentiel, le Share Point, le logiciel ARIANE, ainsi que toutes les productions écrites existantes.

Pour la thématique "offre de services", le calendrier s'est étendu sur 13 mardis, du 30 mai au 12 décembre 2023, avec des réunions d'une durée maximale d'une heure.

Le processus de Labellisation se poursuivra en 2024.

Les dynamiques locales

Projet "Connecte toi"

La Mission locale ayant réactualisé son parc informatique en 2022, les anciens postes informatiques ont été reconditionnés afin de permettre à certains jeunes d'être équipés d'un ordinateur personnel destiné à faciliter leurs études ou leurs démarches d'insertion.

Les jeunes doivent avoir entre 16 et 30 ans, résider sur Ivry ou Vitry et habiter dans un foyer avec un revenu maximal de 1600€ net par personne (sur justificatif). Les jeunes sont orientés par leur conseiller Mission locale ou par une association du territoire et s'engagent à **participer au minimum à trois ateliers numériques** afin de vérifier leurs connaissances informatiques.

A l'issue de ces temps de formation, la Mission locale fournit aux jeunes un poste informatique fixe reconditionné avec un écran, clavier, souris ainsi qu'une licence Windows, le Pack office et un antivirus.

**En 2023,
10 jeunes
ont pu recevoir
un ordinateur**



 Remise d'ordinateur



 Remise d'ordinateur

« Concernant les ateliers Excel et Drive, ça m'a permis d'accroître mes compétences. Connaître les bases d'Excel m'a permis d'établir des plannings hebdomadaires pour mes candidatures ou des fiches de calculs pour mon projet de micro-entreprise. Le don d'ordinateur est un plus, car c'est grâce à ça que j'ai pu faire mes fiches et continuer à travailler sur ce projet d'entreprise. Je peux aussi faire des démarches administratives, alors qu'avant c'était impossible au vu de ma situation. »

Gélissa M

Notes bas de page

¹ DGEFP: Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

² UNML: Union Nationale des Missions Locales

³ ARML: Association Régionale des Missions Locales

Deuxième édition de la Matinale de l'Insertion Innovante (MII)

Le monde de l'insertion socioprofessionnelle étant complexe et vaste, nous avons créé un événement annuel, la Matinale de l'Insertion Innovante, afin de réunir tous les acteurs Ivryens et Vitriots dans l'objectif de partager des réflexions, des actions en lien avec nos publics. La MII a été l'occasion de présenter des analyses en corrélation avec nos réalités de terrain, afin de renforcer et optimiser ensemble les moyens mis en œuvre auprès de toutes les catégories de populations pour lesquelles le Groupement d'Intérêt Public travaille.

Après une première édition riche en rencontres et échanges, le GIP d'Ivry-Vitry a organisé la deuxième édition de la Matinale de l'Insertion Innovante, qui a réuni de nouveau les acteurs Ivryens et Vitriots de l'insertion socioprofessionnelle.

Maryse DORRA, Présidente du GIP d'Ivry-Vitry, s'est associée à notre démarche pour l'animation de cette seconde Mii qui s'est déroulée le 21 novembre 2023 à l'auditorium du Mac Val.

La matinée fut d'abord l'occasion de présenter le travail réalisé dans le cadre des tables rondes organisées suite à la première édition de la Mii sur la thématique: quelle analyse territoriale imaginer afin de mieux identifier les besoins des jeunes de 16-25 ans ?

A la suite de la Matinale de l'Insertion Innovante 2022, des tables rondes ont été mises en place avec les acteurs de l'insertion du territoire, afin de poursuivre les échanges autour des différentes thématiques proposées lors de cette matinale.

Pour exemple, l'analyse territoriale, avec la création d'un tableau recensant les retours des sondages effectués auprès des publics les plus en difficultés, sur des thèmes tels que l'emploi, la santé, la mobilité...

Lors des tables rondes sur la thématique « Analyse territoriale », un outil a été créé afin de « récolter » des informations sur ce que les interrogés pouvaient rencontrer comme problématiques ou/et comme freins.

Des items tels que « Difficile distinction entre rêve et principe de réalité », « addictions », « santé mentale » ont été listés...

Puis ces items ont été regroupés en catégories: Emploi, rythme, santé/bien être, mobilité et environnement. Les autres éléments du tableau sont la tranche d'âge, le sexe et le niveau scolaire.

Nous avons poursuivi la matinale par une conférence sur « L'évolution du rapport au travail » présentée par Philippe Cormont.

La Matinale de l'Insertion Innovante s'inscrit également dans une démarche visant à améliorer la qualité de nos pratiques avec les partenaires présents lors de notre événement. Cette démarche consiste à examiner nos actions en collaboration avec nos partenaires, et à évaluer l'efficacité de nos services auprès des populations que nous accompagnons. Plusieurs perspectives nous ont dirigées spécifiquement vers l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi, dont les codes sociaux peuvent parfois manquer de clarté. L'usage nocturne et fréquent des temps passés sur les écrans provoquent pour ces jeunes demandeurs d'emploi des fatigues chroniques, de l'agacement et des difficultés de concentration mettant à mal parfois leur entretien d'embauche ou leur période d'essai chez un employeur. Nous prévoyons ainsi de concevoir deux nouveaux ateliers pour répondre de manière novatrice aux besoins de ces publics afin de prévenir les risques évoqués.



 Mathias OTT, préfet délégué à l'égalité des chances, lors de sa prise de parole à la MII

Regardez la vidéo de la Matinale de l'Insertion Innovante en scannant ce QR Code



Participations aux événements de nos partenaires

La Mission locale a le plaisir chaque année de participer aux événements organisés par les partenaires du territoire. En 2023, nous étions présents lors de:

- Cité de l'emploi (tout au long de l'année)
- Sous l'égide de la préfecture et du Grand-Orly Seine Bièvre, la Cité de l'emploi a été créée afin de mettre en commun les différentes offres de services, avec la participation de Pôle emploi et différentes associations du territoire.
- Forum logement auprès du CLLAJ (16 mars)
- A l'initiative de la mairie de Vitry-sur-Seine, le forum logement permet aux publics de découvrir les différentes solutions sur le territoire.
- Rendez-vous pour l'Emploi Orly-Paris à Rungis (20 avril)

Un forum de rencontres des entreprises du territoire en besoin de recrutement autour de job dating et de présentation des offres d'emploi des métiers de bouche, pour la première fois sur le marché de Rungis.

- Orly Paris: les RDV pour l'emploi (12 octobre)

Un forum de rencontres des entreprises du territoire en besoin de recrutement autour de job dating et de présentation des offres d'emploi des métiers de l'aéroportuaire.

- Forum pour l'emploi d'Ivry-sur-Seine Robespierre (23 novembre)

A l'initiative de la mairie d'Ivry-sur-Seine, en partenariat avec Pôle emploi.

- Forum du quartier Monmousseau (7 décembre)

Forums organisés dans les différents QPV depuis 2022.



 Florent MICHELIN, directeur général du GIP Ivry-Vitry, animant la MII

La démarche qualité

Le fondement même de l'initiation d'une démarche qualité au sein de la Mission locale découle intrinsèquement de notre approche en matière de gestion de projets.

Dans la mesure où nous nous devons d'examiner régulièrement la qualité des réponses que nous offrons aux populations de notre territoire, notamment en ce qui concerne les questions relatives à l'insertion sociale ou professionnelle, la démarche qualité constitue un outil précieux pour évaluer les niveaux de satisfaction de nos publics.

Dès 2018, nous étions inscrits dans cette démarche qualité en déployant les « assises de la Mission locale » afin de répondre qualitativement à nos publics.

La conception de notre offre de services serait impensable sans la possibilité en amont d'évaluer avec finesse les niveaux de satisfaction quant aux contenus que nous proposons, ainsi que les modalités de transmission des savoirs, notamment au sein de l'ensemble de nos ateliers (tels que le Contrat d'Engagement Jeune, les techniques de recherche d'emploi et l'orientation professionnelle).

Au-delà de l'amélioration de l'offre de services existante, la démarche qualité nous a également incité à créer de nouveaux services.

La démarche qualité nous confronte également aux écarts pouvant exister entre la définition du projet administratif du GIP et la manière dont nous incarnons ses valeurs à travers toutes les formes possibles d'accompagnement sur mesure. À partir de ce constat, nous avons entrepris de repenser l'accueil des jeunes de manière novatrice. Traditionnellement, notre service public disposait d'un guichet et d'une salle d'attente confortable, ce qui nous amenait à gérer à la fois les flux physiques et l'accueil téléphonique. Cette méthode d'accueil, bien qu'habituelle dans les services publics, ne favorisait pas une approche qualitative de l'accueil, étant donné que plusieurs

tâches étaient cumulées (accueil téléphonique, accueil physique, gestion des plannings).

Aujourd'hui, grâce à la démarche qualité, le concept d'accueil consiste à offrir à tous les jeunes trois boissons au choix et des canapés confortables, avec un agent d'accueil dédié uniquement à l'accueil physique. Le standard téléphonique, qui ne fait pas partie du concept d'accueil, est désormais situé dans une autre pièce au sein de la Mission locale, afin de ne pas perturber la qualité des relations par des appels.



Questionnaire de satisfaction à l'accueil de la Mission locale

D'autres exemples de création de services découlent également de la démarche qualité, comme la mise en place d'un espace numérique et le développement d'une application sur smartphone permettant de prendre des rendez-vous, à la manière de Doctolib, à destination de tous les jeunes. D'autres projets ont vu le jour à la suite de la démarche qualité, comme le guide partenaires numérique, qui vise à fournir à tous les jeunes résidant à Ivry-Vitry, via leur smartphone, une liste complète des ressources disponibles en fonction de leurs besoins (alimentaires, recherche d'emploi, informations générales, etc.).

En conclusion, la démarche qualité est un principe actif qui nous permet d'interroger nos pratiques en évaluant et mesurant les niveaux de satisfaction des publics, afin d'être force de proposition et de nourrir ainsi notre objet social.

La démarche qualité

Le financement et le budget

Le financement

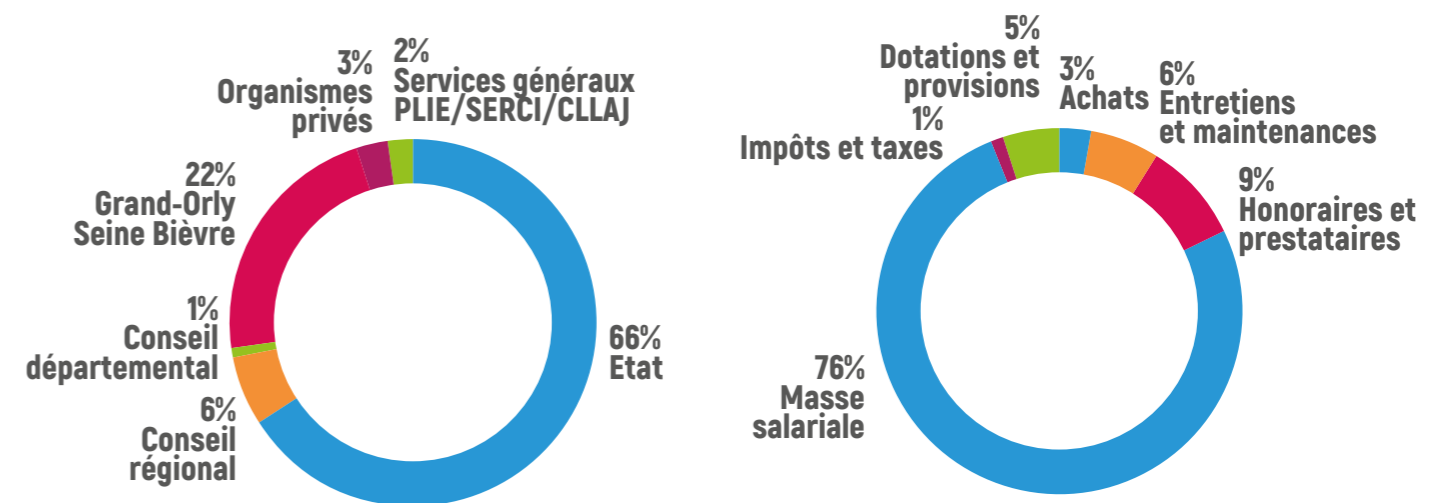
En 2023, la Mission locale a été financée par :



Le budget

Les produits d'exploitation qui s'élèvent à 2 657 441€ en 2023 sont en hausse de 3% par rapport à 2022 suite à l'augmentation de la subvention d'Etat pour le financement du Contrat d'Engagement Jeune. Les produits d'exploitation sont principalement constitués des contributions de l'État (66%), majoritairement soutenus par le Ministère du Travail (DRIEETS 94). En contrepartie, les charges d'exploitation sont majoritairement constituées de la masse salariale qui représente 76% des charges d'exploitation en 2023, équivalent au ratio de l'année 2022. Les autres charges sont relativement stables en 2023.

Recettes..... Dépenses.....



Le financement et le budget

Les perspectives 2024

Continuer d'innover

Dans l'esprit d'un processus d'amélioration continue de la qualité des moyens déployés par notre Mission locale, nous souhaitons (re)créer différentes offres de services qui nous permettraient d'interagir avec nos publics en développant de nouvelles thématiques : la citoyenneté, une réflexion sur l'évolution des ressources humaines avec nos entreprises partenaires, la réalité virtuelle pour travailler son orientation professionnelle, une nouvelle offre culturelle, une référence orientation et en développant de nouveaux liens avec l'Education nationale.

Un nouvel atelier d'orientation

En 2024, nous allons proposer un nouvel atelier ayant pour objet « la connaissance de soi pour mieux s'orienter ». En effet, il nous semble important que les jeunes puissent bénéficier de temps, hors celui du processus parfois d'urgence de l'offre et de la demande, qui puissent permettre un retour à soi, où l'expression personnelle puisse être accueillie pour soi et partagée aux autres, et que petit à petit le chemin s'élargisse pour se frayer une voie au milieu du monde. A l'ère des réseaux sociaux, nous constatons dans nos pratiques, que les jeunes sont demandeurs de ces temps « déconnectés » pour se reconnecter. La compréhension de l'environnement professionnel fait partie intégrante du processus d'orientation et se concrétise grâce à une meilleure confiance en soi. Notre atelier d'orientation 2024 reprendra ces éléments afin d'aider les jeunes à se projeter et construire leur orientation.



Fiona COMPAGNON, conseillère et référente orientation, lors du Forum emploi

Les perspectives 2024



Jeunes en atelier

La connaissance de soi pour mieux s'orienter

📊 Nouvelle dynamique avec la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs scolaires (PSAD)

Deux profondes réformes de l'Education nationale doivent nous amener à repenser les liens entre les établissements du district 6 (circonscription territoriale correspondant aux villes d'Ivry et de Vitry-sur-Seine) et la Mission locale.

Il s'agit d'intervenir d'une part le plus en amont possible du processus de décrochage scolaire afin d'éviter la multiplication des temps d'errance avant qu'un jeune n'arrive à la Mission Locale ou d'autre part d'offrir à des jeunes non-diplômés, souhaitant poursuivre leur histoire scolaire, d'être maintenus dans leur établissement d'origine.

Les réformes « Tous droits ouverts » et « Parcours ambition emploi » seront déployées au cours de l'année 2024 avec comme objectif de construire de nouvelles passerelles entre les établissements scolaires et la Mission locale. Des profils d'élèves souhaitant intégrer le marché du travail pourront être accompagnés par la Mission locale durant 4 mois tout en gardant un lien étroit avec un référent (professeur, CPE) de leur établissement d'origine.



📷 Présentation de l'espace numérique

••••
**Prévenir le temps
 d'errance
 des jeunes
 décrocheurs**
 ••••

📊 Du virtuel à la réalité

Les formatrices du Contrat Engagement Jeune (CEJ) cherchent toujours à faire découvrir de nouvelles expériences aux jeunes en essayant de mettre à disposition des actions novatrices. En 2024, nous proposerons aux jeunes du CEJ un atelier d'immersion virtuelle basé sur la méthode de l'ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel).

Cette méthode établit pour principe que toute personne est capable d'agir sur son devenir et possède en elle les ressources nécessaires. L'atelier « du virtuel à la réalité », avec l'utilisation de casques de réalité virtuelle est une démarche éducative qui place le jeune au centre de son expérience, de son orientation et de son développement.

Cette expérience immersive donne la possibilité aux jeunes de se rapprocher, de visualiser des secteurs métiers sous le format de vidéos courtes à partir d'un catalogue ayant plus de 195 métiers référencés. La découverte de métiers tels qu'ébéniste, designer, pâtissier et bien d'autres permet aux jeunes d'avoir une ouverture d'esprit éclairé sur les différents domaines.

Celle-ci leur donnera aussi l'impression d'être au plus près des professionnels qui témoignent lors de ces simulations en équivalence aux réalités d'un stage ou d'une visite en entreprise.



📷 Jeune utilisant le casque de réalité virtuelle

📊 Création d'un café citoyen

Notre Mission locale, notamment par le prisme du Contrat d'Engagement Jeune multiplie les occasions d'échanger avec des jeunes lors des sessions collectives sur un certain nombre de sujets dont des sujets sociétaux. Plusieurs idées reçues semblent nous apparaître comme suffisamment importantes chez certains jeunes pour souhaiter un lieu de débat autour des fondamentaux qui constituent notre société. Des apports historiques afin de mieux comprendre le présent seront abordés (laïcité, Etat de droit, égalité femmes-hommes).

Même s'il ne s'agit pas de nier les phénomènes racistes ou discriminatoires (les tests des CV anonymes ou les contrôles au faciès en sont de parfaites illustrations), nous souhaitons mettre en perspective les réalités quotidiennes d'un pays démocratique : liberté d'expression dans la limite de la loi (ex. : provocation à la haine, etc.), liberté de croire ou de ne pas croire, que tous les citoyens ont les mêmes droits et devoirs quel que soit leur sexe, leur origine, leur religion, ou qu'enfin la loi accorde les mêmes droits aux femmes et aux hommes.



📷 Jeunes en atelier

••••
**Comprendre
 les droits
 et les devoirs
 des citoyens**
 ••••

Nous souhaitons aussi créer ce café citoyen à partir d'autres données plus exogènes, par exemple en nous appuyant sur l'enquête "de l'engagement citoyen des jeunes suivis par les missions locales de Normandie" menée par l'ARML de Normandie et le cabinet Pennec qui démontrent que 62% des jeunes ont une défiance à l'égard des femmes et hommes politiques. L'abstention lors de grandes élections serait de 40% chez les électeurs âgés de 18 à 24 ans.

Le café citoyen aurait enfin pour objectif de permettre d'embrasser son rôle de citoyen dans toute l'acception du terme "considérer l'individu du point de vue de ses droits politiques et qui fait preuve d'esprit civique".



📷 Jeunes en atelier

Création d'un café RH

A la question "comment recruter en 2023?" sur un moteur de recherche connu, nous pouvons lire parmi les 4 premiers conseils destinés aux recruteurs, qu'il est aujourd'hui nécessaire que l'entreprise "se vende"; qu'elle mène "une campagne de recrutement innovante" ou qu'elle "mette en avant les avantages internes" afin d'attirer des candidats. Nous voyons une inversion des mots employés en une vingtaine d'années où c'était au candidat uniquement de se "vendre". Cette évolution n'est pas sans conséquence pour notre Mission locale, particulièrement pour nos chargés de relations entreprises dont certaines entreprises restent sur un ancien modèle. Nous devons donc aussi accompagner nos entreprises partenaires à ces évolutions.

En effectuant de nouvelles recherches sur les raisons pour lesquelles les entreprises ont des difficultés à recruter, nous constatons que certains éléments sont récurrents: "le déficit de compétences, d'expériences, le manque de motivation des candidats, le processus de recrutement peu cohérent, la rémunération peu attrayante, les conditions de travail difficiles et le manque d'attractivité des postes".

Ainsi, la vision du "Matching"¹ pour certains secteurs professionnels est obsolète. Nous devons admettre qu'une offre d'emploi ne peut dorénavant pas systématiquement trouver en correspondance un candidat. D'ailleurs, la direction de la Mission locale, et particulièrement celle du GIP présente depuis 2008, a constaté l'évolution des modalités de recrutements avec une accélération depuis la période post COVID notamment avec la "génération Z". Certains candidats expliquent qu'ils souhaitent avoir une série d'expériences professionnelles différentes et qu'à ce titre, le CDI est une contrainte pour eux (ils ne veulent pas se sentir enfermés). Ces changements multiples et profonds, s'ils peuvent paraître anecdotiques, doivent nous interroger en tant que service public de l'emploi pour accompagner autrement les entreprises qui nous sollicitent à repenser les formes de recrutements notamment celles qui se "plaignent de ne pas trouver les candidats à leurs offres".



Échanges avec des partenaires

**Dépasser la vision
du "matching"¹
souvent obsolète
pour certains
secteurs
professionnels**

A partir de ces constats, la création d'un café RH aurait ainsi vocation à être un lieu d'échanges où nous pourrions partager les problématiques de recrutements au regard de l'évolution du rapport au travail. En analysant ces évolutions, nous pourrions faire émerger d'autres réflexions nous conduisant à inventer des modalités de recrutement plus efficaces.

Une discussion récente avec une entreprise d'une soixantaine de salariés illustre les éléments de contexte évoqués nous ayant amené à la création d'un café RH. Cette entreprise a un besoin de 30 postes à temps plein afin d'assurer son fonctionnement. A ce jour, compte tenu de deux facteurs cumulatifs (des défections de salariés déjà en poste et des périodes d'essai que l'entreprise invalide), le directeur général de cette société nous indique devoir effectuer plus de 100 recrutements par an pour garantir sa continuité de service. Cette situation a amené son dirigeant à nous rencontrer afin de réfléchir ensemble à d'autres réflexions. Pour conclure, même si notre première intention consiste à réfléchir aux aménagements possibles d'un nouveau type de recrutements nous avons conscience de devoir répondre in fine aux exigences de l'entreprise lui permettant ainsi de continuer de répondre à ses objectifs de production.



Échanges lors de la Matinale de l'Insertion Innovante

--Notes bas de page

¹ Matching : Le mot matching (en français « correspondance ») est souvent utilisé pour décrire une affinité entre deux éléments. Le matching en recrutement définit donc un processus consistant à repérer les candidatures les plus intéressantes selon leur conformité avec des critères précis et prédéfinis.

Écouter

Accompagner

Conseiller

Notre mission : vous accompagner.